

EN HABIT DE PEAUX VENDÉENNES
ET FOURS À PAINS AUX MAINOISES

Jean-Henry Bouffard

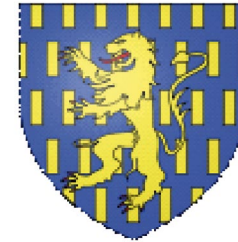
En habit de peaux vendéennes
et fours à pains aux Mainoises

Histoire de la Vendée militaire

Editions Amalthée

FAMILLE LEREIN

**Ascendance par notre Mère, Andrée LEREIN
(ses enfants ; Andrée, Henri, Jean-Henry, Brigitte)**



Armoirie de la Maison des Comtes de Brienne de Loménie.

Comme beaucoup de familles des provinces de France leurs noms furent écrits de manière aussi diverse que variée, en ce qui concerne notre famille nous avons : Lairain, Lairin, Lhairain, Lérin, Lerein, Leyrin, Leireins etc. Nous avons la même problématique avec les Bouffard : Bouvard, Buffard, Buvard etc. Les gens du terroir ne sachant parler que le patois Vendéen, en ce qui nous concerne, ils ne savaient pour la plupart ni lire ni écrire en Français : l'au z'écrivions, comme l'au parlions, d'où cette diversité d'écriture qui pour certains le nom ne s'écrivait pas

© Editions Amalthée, 2010

Pour tout contact :
Editions Amalthée — 2 rue Crucy — 44005 Nantes Cedex 1
www.editions-amalthee.com

comme leurs Parents (même moi sur mon acte de naissance c'est marqué de mère Andrée Lerin alors que ma mère c'est Lerein et cela en 1946 à Bressuire (qui normalement est en terre Vendéenne et ce avant la départementalisation, comme Thouars, Parthenay, St Maixent et Niort, mais la aussi il fallait diminuer en surface la Vendée, après les avoir massacrés, la réduire à sa plus simple expression).

L'autre problème que nous avons rencontré, c'est de remonter la filiation. Notre famille Lerein étant centrée au niveau de La Flocelière, elle a eu droit au jeu de massacre Républicain de toutes sortes, même enterrés vivant. Toutes les archives, naissances, décès, et mariages des familles de La Flocelière ont été détruites, brûlées. Les Républicains non seulement voulaient détruire physiquement les Vendéens mais aussi civilement. Nous avons un exemple avec l'Amérique du Nord que les Européens ont envahis en massacrant les autochtones « La Fameuse conquête de l'Ouest Américain » a existé made in Vendée. Pour notre famille le refuge fut en sud Vendée dans le Luçonnois et vers S^{te} Néomaye.

De ce fait la recherche en filiation de nos familles n'a pu être faite correctement, nous n'avons pas pu faire la liaison avec la famille Leyrin de Montigny de la Maison des Comtes de Brienne et de Loménie. Nous n'avons pas pu recouper la liaison avec Marie-Adélaïde Leyrein ou Lerein, suivant les écrits, de Montigny mariée avec M. Marmontel Académicien et secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Voici un paragraphe retrouvé :

« Vous concevez qu'après avoir vu périr toute ma famille du mal de poitrine. Ils vivoient ensemble et leur sœur, veuve de M. Leyrin (ou Lerein) de Montigny à Brienne en Champagne chez les malheureux Loxaémie. Je ne sais pas quels mets nous eût paru meilleurs que nos vies de famille. D'ailleurs la née Leyrin de Montigny, n'était-elle pas l'une des deux nièces qui dans le salon du Comte de Brienne, frère du Cardinal Loménie, nous soignaient ». La famille Lerein serait également apparentée à Rolande du Puy du Fou.

Beaucoup de familles ont quitté la Vendée (Bouffard, Lerein), pendant la croisade Républicaine, et même certaines biens avant, comme le massacre des protestants que la Famille Bouffard a eu droit en plus. Certains sont partis en Nouvelle France (Québec, Gaspésie, Louisiane) ou dans diverses provinces de France à l'abri d'un déchaînement de massacres, de tueries, de viols, nous parlons ici du « Génocide Vendéen ».

La France dans ses trois couleurs devrait avoir les armoiries Vendéennes sur le fond rouge sang des Vendéens qu'elle a massacré, pour cause de mise en danger de la République, même les bébés de trois mois étaient un risque d'insurrection, ils pouvaient renverser la République ces Vendéens, même bébés ! Les Vendéens ne demandaient qu'à vivre en paix, en liberté et c'est pour cette raison de LIBERTÉ qu'ils ont été massacrés par la République. La Vendée est un symbole de combat pour cette très chère Liberté que nous aimons tous, pensez à eux le devoir de mémoire s'impose.

FAMILLE BOUFFARD

Chansons et armoiries (brune) tirées du site du Musée de la Maison Horace Bouffard – Armoiries bleues tirées du site Armorial d'origine de diverses familles québécoises (L'île d'Orléans) et de France.



*Armoirie des Bouffard
Devise:
« À bout fort ne fléchis »*



*Armoirie des Bouffard
de Rouen, France*



*Armoirie des Bouffard
du Canada*

**Famille BOUFFARD
De l'Espinay**

**Armoire du Marquis
de Montaignac de
Chauvance Famille
BOUFFARD par Alliance**

**Armoiries de la Famille
BOUFFARD De Madiane.**



Éthymologie du nom de famille Bouffard – Définition du nom « Bouffard » : « Gonfler les joues, sens attesté pour Bouffard dès le XIII^e siècle. » « *Bouffardeau* semble le dérivé du participe présent *Bouffant* (rencontré comme patronyme) ».

Bouffardeau = surtout porté en Vendée, surnom appliqué à un individu glouton (dérivé du verbe bouffé = gonfler les joues).

Joseph Bouffard, Américain (de lignée française; famille échappée des massacres des guerres de religions en France et des guerres de la Vendée militaire) de l'État de Massachusetts, est enterré au Cimetière Américain de Colleville sur Mer, mort lors débarquement de Normandie pour la libération de la France, de leur France. « Je suis bien placé pour savoir ce que l'on peut attendre d'elle en retour, rien, le néant. »

CHANSON DES BOUFFARD

Sont débarqués à Saint-Laurent
Île d'Orléans,
Charles à Augustin,
Philomène, Émilie,
Sara pis François.
Sont débarqués braves et vaillants.
Sur l'Île d'Orléans.

En 1843, un nouveau pas
La famille s'en vient
La famille grandit et puis grandira.
Bienvenue bien Monsieur, Madame
Au Petit-Matane.

Ils sont têtus et orgueilleux
Je pense à qui... ?
Antonio Bouffard dans sa chemise carottée
Sa voiture à ch'fal
Y parlait fort, ça parle fort
un vrai Bouffard

.../...

Puis dans l'honneur et la parole
Ils ont bûché
Ils ont cultivé, pêché, bêché, aimé
Ils ont travaillé
Et pis ben sûr à part de d'ça
se sont mariés

Aux plus belles filles,
Aux plus grosses filles du comté.
Les filles à Durette,
Les cinq filles à gros Louis
Ça part une lignée
Puis aujourd'hui il faut les voir
se ressembler.

Je pense encore à ce Bouffard
qui parlait fort
Grand Luc du rang trois les soirs
de grands échos
Se faisait entendre
Dans l'deuxième champ, dans l'deuxième rang
Dans l'temps comme dans l'temps.

Épilogue :
Entendez-vous ?
Mais ça vient d'où ?
L'ancêtre est vivant.

1^{RE} PARTIE

EN HABIT

DE PEAUX VENDÉENNES



PRÉFACE

Ces « Irréductibles Bocains et Bretons », que les Romains n'ont pu réduire au silence et dix-neuf siècles, après, lors des guerres dites de Vendée la même chose se reproduisit.

Le Poitou, Province réunie en principe en 1204 à la couronne de France, en fait 1416 en raison des guerres Anglaises et aussi de la pratique « à risque centrifuge » des apanages. Le Poitou, centré autour de Poitiers, comprenant un haut Poitou proche de la capitale Régionale et un bas Poitou, dont Fontenay le Comte est capitale. La Vendée, ardent et symbolique foyer de fidélité Royaliste, tire d'ailleurs curieusement son existence et son nom d'une décision Révolutionnaire de 1790 avec choix d'une toute petite rivière quasi inconnue. Les actuels départements de la Vendée et des Deux-Sèvres sont divisés en trois zones dans la partie nord « Le Bocage » au centre « La Gâtine » et au sud la « Plaine » et le « Marais Poitevin ».

Les Bocains n'avaient qu'un seul but dans leur combat, qui est maintenant sur le Fronton des Mairies « La Liberté » et « l'Égalité ».

Ce combat et cette résistance posent la question « ont-ils eux raison » et surtout ces massacres, ces sacrifices de la défense de cette Liberté et cette Égalité ont-ils une valeur de nos jours ?????

Ce livre retrace dans sa première partie les massacres qui ont eu lieu principalement dans le Bocage Poitevin. Avant la création des Départements la Vendée et les Deux-Sèvres n'étaient qu'une seule et même terre. Niort et Bressuire aurait du, par le découpage, se retrouver en Vendée; mais Fontenay le Comte étant la capitale du Bas Poitou il en a été décidé autrement. Nous pouvons aussi nous poser la question de ce découpage qui ne tient absolument pas compte de l'histoire de France, qui ne tient pas compte de nos provinces (le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Bretagne, la Guyenne, la Gascogne...) qui ont toutes marqué l'histoire de France. Mais les raisons politiques en ont décidé autrement, le respect des territoires Provinciaux avec leurs gloires et leurs défaites font partie des archives de notre passé, de ce qui a créé la France Républicaine.

Certains passages sont très violents, mais je suis obligé de rester dans la vérité historique des faits et non de romancer ou de déguiser la vérité si dure soit-elle. Vous verrez également qu'Hitler n'a rien inventé à part les chambres à gaz, et que la ville de Meudon se trouve liée, malgré elle, à une triste histoire.

Nous verrons également dans quelles conditions les trois couleurs de la République ont été adoptées, dans des condi-

tions qu'il est très difficile de penser et pourtant c'est une vérité historique.

Sans sa deuxième partie ce sera aussi les exécutions qui ont eu lieu dans la Marine souvent ignorées par manque peut-être d'intérêt pour la mer. Comme la France était beaucoup plus rurale, paysanne, que maritime certains actes n'ont pas eu le même impact que sur « terre ».

Malgré les nombreux tirages, qui s'échelonnent de 1840 à 1865, l'histoire de la Vendée militaire est devenue si rare, que mêmes les exemplaires des premières éditions font primes.

Des fanions de diverses couleurs marquent, çà et là, tantôt dans les bois, tantôt dans les villes, la position respective des camps Vendéens et Républicains. La marche de la Grande Armée depuis Bressuire jusqu'au passage de la Loire, puis, hélas, jusqu'à Granville.

« La Vendée restera toujours debout, contre vents et marées, elle est indestructible!!! »

Dans le mot Brigand il s'écrivait aussi dans ces temps « Brigand ».

CHAPITRE I

Le 4 août 1771, les milices furent rappelées sous le nom de troupes provinciales, qui prirent rang dans l'infanterie de l'armée, après les régiments créés sous Louis XIV. Les troupes provinciales formèrent alors douze régiments de grenadiers royaux et quarante-sept régiments provinciaux. Ce dernier fut bientôt porté à cinquante.

Petit historique militaire sur la liberté et du régiment du Gâtinais : Le 18 février 1772, les vingt-trois régiments appelés à la garde des pays d'Outre-mer, rentrèrent au service ordinaire, et furent remplacés, dans ce service, par huit régiments spéciaux de deux bataillons chacun. En même temps, on créa un corps royal d'infanterie de marine pour le service des ports et la garnison des vaisseaux. Ce corps comptait aussi huit régiments, qui furent réunis en un seul le 26 décembre 1774.

Pendant la guerre d'Amérique, notre vieille infanterie jette les derniers rayons de son antique renommée. À qui, après Dieu, l'Union Américaine dut-elle sa liberté? Aux soldats Français. Le 14 octobre 1781, au moment de l'attaque décisive contre les redoutes de Yorktown, **le Marquis de Rochambeau** avait

été Colonel. Celui-ci s'adresse à ses anciens soldats et leur dit « **Enfants, montrez-nous que Gâtinais et Auvergne, c'est tout un** ». Les grenadiers et chasseurs de Gâtinais ainsi que ceux du Royal-Deux-Ponts courent aussitôt aux redoutes, aux cris mille fois répétés de « **Vive le Roy** ».

Après Dieu le Roy, dont l'écusson flamboie à l'angle supérieur, ayant pour pendant une panoplie, armes improvisées des paysans contre ceux qui s'avançaient comme ennemi de la religion éternelle et de la monarchie séculaire. Au centre de la bordure semée de croix, de canons et de fleurs de lys, les silhouettes qui quatre principaux chefs de l'insurrection : **Cathelineau, Cadoudal, La Rochejaquelein et Bonchamps**.

L'histoire des guerres que soutinrent contre la révolution Française les provinces d'Anjou, de Poitou, de Bretagne, du Maine et de Basse-Normandie. La Vendée militaire était une espèce de champs clos où les opinions se donnaient rendez-vous, où elles combattaient toujours à armes inégales, car la révolution, dont personne ne songeait à exhumer les actes authentiques ou les documents secrets, se drapait dans un patriotisme. On est vrai parce qu'on sait avoir à redouter que des critiques à peu près consciencieuses, parce que chacun, las des mensonges politiques sur lesquels il a vécu, a essayé de se faire une arme des impartialités.

Pour parler avec dignité de ce peuple à part dans les annales du monde civilisé ; pour faire apprécier dans leur ensemble et dans leurs détails les causes qui les poussèrent à s'insurger. Tout

ce que les paysans tentèrent en faveur de la société menacée et de toutes les monarchies mises en péril.

Au 1^{er} janvier 1789, lorsque la Révolution allait éclater, l'infanterie régulière se composait de deux régiments des gardes, de cent deux régiments d'infanterie de ligne, de douze bataillons de chasseurs à pied, de huit régiments d'artillerie et de sept régiments d'infanterie des colonies, présentant un total de deux cent cinquante-huit bataillons, auxquels il faut ajouter cent six bataillons de troupes provinciales.

L'habillement de l'infanterie, en 1789, comprenait un habit à la Française, une veste, un gilet et une culotte. Les revers de l'habit étaient agrafés jusqu'au tiers de leur longueur, garnis de sept petits boutons, trois gros au-dessous du côté droit, pattes de poches figurées par des passepoils de la couleur tranchante garnis de trois boutons ; parements coupés à quatre pouces de long, fermés par quatre petits boutons ; parements, revers et pattes de poches détachées par un passepoil de la couleur tranchante. Épaulettes de drap lisérées ; les grenadiers les portaient rouges doublées de blanc, les chasseurs vertes. Les fusiliers avaient une fleur de Lys à la couleur tranchante aux retroussis, les grenadiers une grenade, les chasseurs un cor de chasse.

Chapeau bordé d'un galon noir avec un petit bouton. Les grenadiers portaient au-dessus une houppe ronde de laine rouge, appelée **pompon** (que l'on retrouve dans la Marine actuelle) ; les chasseurs une houppe verte.

Toutes les troupes avaient la longue guêtre noire en hiver, blanche en été. Les grenadiers et les chasseurs avaient le sabre court, à poignée de cuivre, porté en baudrier sur le côté gauche, avec dragonnes rouges ou vertes. La baïonnette était portée dans un fourreau adapté à droite sur le baudrier de la giberne. Les tambours étaient toujours habillés à la livrée du Roy ou des colonels propriétaires.

Les gardes Françaises portaient l'habit bleu de Roy, doublé d'écarlate, sans revers, boutonniers garnies d'un large galon blanc, veste et culottes blanches, boutons blanc. Les grenadiers portaient le bonnet à poil à plaque avec les armes royales, la fourragère blanche et le plumet rouge.

Lorsque la Révolution qui était inévitable, parce que son principe était juste, ramena sur la France l'ouragan des coalitions, qui s'élança à la frontière, sans regarder ce qui se passait en arrière, qui ouvrit ses rangs aux premiers volontaires, qui n'avaient à opposer à la savante tactique des élèves du grand Frédéric II, que leur courage et leur enthousiasme ? Qui leur apprit à se servir de l'invincible baïonnette ? Qui leur montra le chemin de la victoire ? Qui leur enseigna les véritables vertus militaires, l'abnégation, la patience, l'obéissance, dans un temps où toutes ces choses étaient si difficiles et si rares ? Qui fournit des cadres parfaits aux héroïques demi-brigades de la République, aux immortels régiments de l'Empire. À toutes ces questions, il y a une réponse : la vieille infanterie française.

Fidèles jusqu'à leur dernière heure à la noble devise des guerriers de France : « Honneur » et « Patrie » (ce sens des valeurs des armées républicaines se retrouvent sur les frontons des navires de guerre, avant et arrière, « **Honneur** » « **Patrie** » fronton avant « **Valeur** » « **Discipline** » fronton arrière.

Origine du Drapeau Français : Les vainqueurs de La Bastille avaient comme signe distinctif un nœud de rubans rouges et bleus, couleurs de la ville de Paris. Quelques temps après La Fayette voulant donner un nouveau drapeau aux gardes nationales, afin de remplacer les premiers étendards, qui avaient été composés d'après ceux des Gardes Françaises, imagina de joindre aux couleurs rouge et bleu de Paris, le blanc qui était l'insigne du commandement du Roy. « Prenez ce drapeau tricolore, dit La Fayette à ses troupes, il fera le tour du monde ».

Les Vendéens n'avaient ni le temps ni peut-être la volonté d'écrire. Ils laissaient aux Républicains le soin d'enregistrer leurs combats. Les Républicains, à de rares exceptions près, le firent avec une partialité tout à fait digne des haines de guerre civile. Ils arrangeaient les faits, pallièrent leurs défaites, grossirent leurs victoires ; mais cependant ils surent préciser les dates et indiquer d'une manière logique la marche des armées belligérantes. Les manuscrits rédigés à Londres en 1796, par M. de **Beauvais**, qui, après être sorti du Bocage, où il avait combattu, consacrait ses heures d'exil à réfuter **Turreau**, le Général des colonnes incendiaires. Aussi les notes qu'écrivit le

Général **Soyer** sur les marges même de l'histoire de la Vendée par **Alphonse Beauchamps**.

Chez les paysans il y eut sacrifice et abnégation, car, en s'improvisant Républicains, ils pouvaient s'enrichir par la vente des biens Nationaux. Lorsque les Vendéens se précipitèrent à main armée contre la révolution, lorsqu'ils prirent sous la sauvegarde de leur honneur le patrimoine et la vie des aristocrates, ils donnèrent aux générations futures le plus admirable modèle de probité et de discernement.

Le plus grand nombre de paysans, allaient pieds nus, ayant pour simple vêtement une grande peau de chèvre qui les couvrait depuis le col jusqu'aux genoux, et un pantalon de toile blanche très grossière, dont le fil mal tondu accusait l'incurie industrielle du Pays. Les mèches plates de leurs longs cheveux s'unissaient si habituellement aux poils de la peau de chèvre et cachaient si complètement leurs visages baissés vers la terre, qu'on pouvait facilement prendre cette peau pour la leur et confondre, à la première vue, ces malheureux avec les animaux dont les dépouilles leur servaient de vêtement. Mais à travers ces cheveux l'on voyait bientôt briller leurs yeux comme des gouttes de rosée dans une épaisse verdure : et leurs regards, tout en annonçant l'intelligence humaine, causaient certainement plus de terreur que de plaisir. Leurs têtes étaient surmontées d'une sale toque en laine rouge, semblable à ce bonnet phrygien que la République adoptait alors comme emblème

de Liberté. Tous avaient sur l'épaule un gros bâton de chêne noueux. D'autres portaient, par-dessus leur bonnet, un grossier chapeau de feutre à larges bords et orné d'une espèce de chenille en laine de diverses couleurs qui entourait la forme. Ceux-ci, entièrement vêtus de la même toile dont étaient faits les pantalons et les bissacs des premiers, n'offraient presque rien dans leur costume qui appartînt à la civilisation nouvelle. Leurs longs cheveux retombaient sur le collet d'une veste ronde à petites poches latérales et carrées qui n'allait que jusqu'aux hanches, vêtement particulier des habitants de l'Ouest. Sous cette veste ouverte on distinguait un gilet de même toile, à gros boutons. Quelques-uns d'entre eux marchaient avec des sabots, tandis que par économie, d'autres tenaient leurs souliers à la main. Ce costume, Sali par un long usage, noirci par la sueur ou par la poussière, et moins original que le précédent, avait pour mérite historique de servir de transition à l'habillement presque somptueux de quelques hommes qui, dispersés çà et là, au milieu de la troupe, y brillaient comme des fleurs. En effet, leurs gilets rouges ou jaunes ornés de deux rangées de boutons de cuivre parallèles, et semblables à des cuirasses carrées, tranchaient aussi vivement sur les vêtements blancs et peaux de chèvres de leurs compagnons, que des bleuets ou coquelicots dans un champ de blé. Quelques-uns étaient chaussés avec ces sabots que les paysans de la Bretagne savent faire eux-mêmes, mais presque tous avaient de gros souliers ferrés et des habits de drap fort grossier, taillés comme les anciens habits Français,

dont la forme est encore religieusement gardée par les associations folkloriques. Le col de leur chemise était attaché par des boutons d'argent qui figuraient des cœurs ou des ancras de marine. Enfin, leurs bissacs paraissaient mieux fournis que ne l'étaient ceux de leurs compagnons, puis plusieurs d'entre-eux joignaient à leur équipage de route une gourde remplie d'eau-de-vie et suspendue par une ficelle à leur cou.

Quelques citadins apparaissaient au milieu de ces hommes à demi sauvages, comme pour marquer le dernier terme de la civilisation de ces contrées. Coiffés de chapeaux ronds, de claques ou de casquettes, ayant des bottes à revers ou des souliers maintenus par des guêtres, ils présentaient comme les paysans des différences remarquables dans leurs costumes. Une dizaine d'entre-eux portaient cette veste Républicaine connue sous le nom de « Carmagnole ». D'autres, de riches artisans sans doute, étaient vêtus de la tête aux pieds en drap bleu ou vert plus ou moins râpé. Ceux-là, véritables personnages, portaient des bottes de diverses formes, et badinaient avec de grosses cannes en gens qui font contre fortune bon cœur. Quelques têtes soigneusement poudrées, des queues assez bien tressées annonçaient cette espèce de recherche que nous inspire un commencement de fortune ou d'éducation.

La France vient d'entrer en l'année 1793 et la révolution triomphe de la monarchie. Cette révolution qui s'inspire de toutes les haines ainsi que de toutes les passions. On brûlait les

châteaux pour acquérir plus tard le droit de faire descendre le feu sur les chaumières.

On déclarait la guerre à la propriété.

Les Français alors ne savaient pas si tant de décevantes innovations les entraînaient. Ils laissaient conduire, parce qu'on leur disait qu'en détruisant les féodales murailles de La Bastille, ils avaient à tout jamais écrasé sous leurs pieds la tyrannie qui pouvait leur ouvrir les portes ; parce qu'un besoin, une fièvre de changement s'était fait sentir.

S'il est aujourd'hui une vérité démontrée à tout homme sérieux, une vérité qu'il faut cependant encore redire pour condamner en silence les préjugés mis dans la circulation révolutionnaire, c'est évidemment celle-ci. Ce ne sont pas les prêtres, ce ne sont pas les nobles, qui ont fait la Vendée ce qu'elle a été. La Vendée est devenue militaire sans eux, elle les a entraînés sur ses glorieuses traces. Ils l'ont courageusement suivie. Voilà toute la part qui leur revient dans cette grande idée d'insurrection provinciale contre un pouvoir qui centralisait tout, et qui, afin de protéger la plus monstrueuse des tyrannies, se faisait un rempart d'une impossible liberté, d'une égalité plus impossible encore.

Le Général **Dumouriez**, dans une lettre datée de Fontenay le comte, le 2 septembre 1791, disait aux administrateurs de la Loire-Inférieure :

« il me semble, par le compte que me rend **Monsieur De Pierre-Levée**, commandant l'escadron du 16^e régiment de

dragons, qui est à Ancenis, que vous avez été obligé d'envoyer un détachement à Guérande ; je souhaite que vous n'ayez pas, de la part des prêtres réfractaires les mêmes embarras qu'ils nous donnent dans la Vendée et les Deux-Sèvres. Le district de Châtillon, surtout, est infecté de fanatiques, et je m'y rends demain avec MM. Les commissaires civils. Le grand foyer est à Saint Laurent, ou il y a une communauté de missionnaires qui ont empoisonné tous les environs avec catéchisme que le ministre public va poursuivre.

Le 1^{er} février 1792, le directoire de Maine-et-Loire séant à Angers, c'est autorisé, toujours au nom de la liberté et de l'égalité, à prendre l'arrêté dont il est utile de citer quelques articles :

« Les prêtres non assermentés seront tenus de se rendre, dans la huitaine, au chef-lieu du département et d'y fixer leur demeure ».

« Les prêtres non assermentés se rendront tous les jours, à dix heures du matin, dans l'endroit qui sera désigné pour entendre l'appel nominal qui sera fait, et justifier qu'ils se conforment au présent arrêté ».

« Ils ne pourront s'éloigner au-delà d'une demi-lieue de la ville, à peine d'être ramenés par la force publique ».

« Les prêtres non assermentés qui, dans la huitaine, ne se seront pas rendus au chef-lieu de département, y seront conduits par les ordres de la municipalité du lieu qu'ils habitent, et déposés à la main du petit séminaire, ainsi que ceux qui manqueront à deux appels consécutifs ».

« Les municipalités qui n'auront pas exécuté le présent arrêté vis-à-vis les prêtres non assermentés habitant leur territoire seront personnellement responsables des suites qui résulteront de leur négligence ».

Le clergé des provinces de l'Ouest souffrait ces présentations sans se plaindre, le clergé émigra en partie. Le reste se cacha dans le Bocage avec de minutieuses précautions, plutôt prises dans l'intérêt de la paix publique que de celui de sa conservation personnelle.

Le 12 mars 1791, quand le vase déborda, quand la Vendée conçut spontanément la grande pensée de repousser la violence par la violence, les prêtres sanctifièrent un mouvement qu'ils n'avaient pas excité.

Le 21 janvier 1793 tua le Roy, mais l'assemblée constituante et la législative avaient tué la Monarchie.

Pourtant, au milieu de toutes ces catastrophes, lorsque l'étranger assiégeait ses frontières, apportant un douteux appui au trône croulant des Bourbons, lorsque la France ne s'était pas encore émue de cette brûlante passion de liberté qui va la pousser presque nue, presque sans armes, devant les canons des puissances coalisées, et lui faire cacher sous sa gloire militaire l'approbe de ses guillotines, pourtant alors la Vendée, qui aurait pu si admirablement commencer les hostilités, laissa passer toutes ces tempêtes dont elle ne sentait point frappée.

On avait exilé ses prêtres ; on déportait au temple sa famille royale ; on massacrait ses gentilshommes ; on les accusait de

brûler leurs châteaux, dont, d'après l'incendie, le matin confisquait les terres. La Vendée militaire, devant toute la provocation, reste muette. Comme dans toutes les phases de notre révolution, il faut rencontrer à chaque borne du chemin des avocats dont toute la science politique consiste à donner toujours une ombre à la vérité ou se déplacer à côté des faits, consommé du bureau de Bordeaux, et puis plus tard sur des chefs des partis des Girondins, fut chargé de cette difficile mission, conjointement avec **Gallois**. Les pouvoirs exécutifs eurent un pressentiment de ce que pouvait devenir la Vendée.

Ils virent le mouvement; ils plaidèrent pour, ils plaidèrent contre avec une intarissable faconde. Le **Général Dumouriez** leur fit peur avec un mot qu'il répétait – à tout propos « si je voulais faire la guerre en France, ce serait la Vendée que je choiserais pour théâtre ».

Il y a dans le caractère des Vendéens un intérêt qui s'offre aux bruyantes démonstrations, timidité qui les forme d'abord à douter des autres, puis d'eux-mêmes, une espèce de désir du bien-être qui retient et modère les élans. C'est une nature toute exceptionnelle. En fait de liberté pratique, d'égalité, d'idées sagement Républicaines.

C'est de ce point que part la Vendée militaire. C'est lorsque, après avoir exigé d'elle son obéissance à des lois froissant ses consciencieuses susceptibilités, on essaye de la forcer à cimenter de son sang un ordre de choses dont elle est trop sage pour accepter les enivres, c'est alors qu'elle use à son tour d'un

droit dont jusqu'à présent elle a laissé aux autres la puissance d'abuser. C'est alors qu'elle se dresse, elle aussi, pour exiger, les armes à la main, qu'on respecte son repos et la neutralité.

Qu'on remonte par la pensée à cette époque, qu'on étudie avec réflexion l'histoire de cette fin du XVIII^e siècle, si féconde en crimes et en vertus, et l'on convaincra que nos paroles ont pour fondement la juste appréciation des actes.

En effet, la loi qui prescrit aux prêtres le serment à la constitution civile du clergé date du 27 novembre 1790. Elle fut mise en vigueur avec une de ces âpres promptitudes que pouvait seul montrer le vieux jansénisme ligué avec les sophistes encyclopédiques. La plus grande partie de l'épiscopat et du sacerdoce français refusa d'y accéder. Cette sagesse qui ne reconnaissait point à des pouvoirs laïques la puissance de limiter les choses de la foi, et qui, en présence du martyr, repoussait du sanctuaire les profanes cherchant à l'envahir, cette sagesse fut mise hors la loi.

Il y a dans le caractère des Vendéens un instinct qui s'oppose aux bruyantes démonstrations, une timidité qui les force d'abord à douter des autres, puis d'eux-mêmes, une espèce de désir du bien-être qui retient et modère les élans. En fait de liberté pratique, d'égalité, d'idées sagement républicaines, elle en remonterait à tous les prédicateurs, qui, pour arriver au despotisme ou à la fortune, se font un marchepied de ces théories dont la Vendée seule, à travers ses principes monarchiques, a conservé le germe. Au caractère de l'Écossais, dont

Walter Scott peignit si admirablement la rustique bonhomie et la vigilante finesse, le paysan du bocage, joint une maturité de jugement qu'il serait impossible d'attendre de son éducation à peu près sauvage.

Sans vices saillants, sans vertus trop tranchées, il se contentait d'avoir des mœurs et de la prohibée, parce que ses pères lui en avaient légué l'exemple. Il était religieux sans s'être rendu un compte bien exact de sa foi acceptée comme une consolation et une espérance.

La confédération Poitevine se forma. **Le Marquis de la Rouërie** en était l'âme, **le Prince de Talmont** s'en montra le plus brillant promoteur. Cette confédération, ayant dans son sein tous les gentilshommes qui pouvaient utilement s'opposer aux usurpateurs révolutionnaires, s'était rendue du Morbihan, où elle avait pris naissance, en Anjou et en Poitou, où tout faisait présumer qu'elle ne serait pas sans résultats. Les nobles ses servaient de leur influence pour inspirer aux paysans l'horreur de la Révolution.

On frappa sur tout ce qui pouvait offrir un obstacle aux principes destructeurs dont la classe moyenne s'improvisait l'apôtre ; et, aux applaudissements du tiers-état, devenu le souverain, la Révolution put, sans combat, sans résistance même, s'asseoir sur les ruines de la Monarchie.

Mais la Bretagne, le Maine, l'Anjou et le Poitou ne s'associaient guère à ces victoires du désordre.

Alors on vit des tentatives à main armée, de déplorables collisions engagées presque simultanément au fond des bocages de

la Vendée, ainsi que sur les grèves historiques de la Bretagne. C'était d'abord des rassemblements tumultueux sans portée comme sans but, qu'on chercha à dissiper par la force.

Les baïonnettes de la liberté égorgèrent ces paisibles citoyens jouant à la contre-révolution, ainsi que leurs voisins, ainsi que leurs amis de la veille jouaient à la Révolution. Le sang coula dans ces rencontres ; les assemblées législatives, les pouvoirs locaux n'eurent que des supplices à appliquer contre les uns, que les louanges civiques à décerner aux autres. De là cette séparation en deux camps distincts qui, longtemps avant l'heure de la guerre civile, avait poussé les populations des cités de l'Ouest contre les habitants des campagnes.

C'était la mort à toutes les traditions, la mort au passé que l'on proclamait. Les paysans refusaient par intuition, par vertu, par superstitieuses ignorance peut-être, de se soumettre à des ordres aussi brutalement intimés. Ces persécutions, toute de localité, enfantèrent des martyres, et le mot Tertullien eut encore là son application.

Le sang des martyres fit germer des chrétiens, mais des chrétiens qui ne consentaient à mourir qu'après avoir combattu.



« Jacques MAUPILIER », de Boismé, à côté de Bressuire (Deux-Sèvres), blessé à La Chataigneraie (Vendée)

Après avoir succinctement raconté les principaux détails des mouvements insurrectionnels qui précédèrent cette grande révolution, éclatant au milieu même de toutes effervescences révolutionnaires, nous arriverons au récit de cette magnifique épopée.

Ce n'était pas à la liberté et à l'égalité sagement entendues, appliquées avec prudence, qu'ils faisaient la guerre. Longtemps avant que ces deux mots eussent galvanisé la France, ils étaient dans les provinces de l'Ouest, passé à l'état de fait.

Ceux qui ont étudié la Vendée militaire ailleurs que dans les divagations historiques, composées pour ou contre ce pays, savent que par tempérament, que par éducation, que par préjugés mêmes, sous cette vieille franchise, le plus constant de leurs attributs, les paysans cachent un amour profond de la liberté, de l'égalité surtout. Il faut bien avouer que leurs anciens seigneurs, en vivant avec eux, en chassant, en buvant avec eux, avaient fait germer dans leurs âmes ce besoin d'égalité. Au milieu de ces nobles familles regardant leurs fermiers comme autant d'amis, les paysans ne cherchaient, ne rencontraient que des frères avec lesquels ils avaient grandi sous le même chêne, que des enfants qui avaient été de moitié dans leurs jeux champêtres, que des sœurs partageant le même lait sur le même sein de mère. Ces appréciations sont si vraies qu'elles n'ont point échappé à la sagacité de l'Empereur **Napoléon**.

« La révolution, dit-il dans ses Mémoires, avait touché juste en proclamant l'égalité. Les armées Vendéennes étaient-elles

mêmes dominées par ce grand principe qui venait d'envahir la France, et contre lequel elles se battaient chaque jour ».

Néanmoins ces hommes tantôt si timides, tantôt si entreprenants, ont des idées Républicaines. Ils ne connaissent, il est vrai, **les Lycurgue, les Solon et les Brutus** que par les sanglants personnages qui, affublés de ces noms retentissants, s'abattirent sur le Bocage. Ils ne savent de la liberté et de l'égalité que ce que 1793 leur en apprit; mais l'abus du principe n'a point modifié leur instinct, n'a pas changé leurs convictions. Et quand on leur demande encore pourquoi ils avaient pris les armes, ils vous répondent: « Nous avons de bons nobles, pourquoi voulait-on, en les tuant, en faire d'autres? Il n'en n'avait pas besoin, nous devions perdre au change. **Voyez si nos prévisions ne se sont pas réalisées!!!**

Les mouvements partiels éclatèrent avec plus d'intensité. On vit des paroisses entières se lever, tenir la campagne, préluder même à des combats dont la grande guerre a effacé jusqu'au souvenir. Les gardes nationales marchèrent contre ces émeutes de paysans que des éloquences de place publique leur apprenaient à ridiculiser; et les gardes nationales, dont le Général **Dumouriez** conduisait les cohortes, furent partout victorieuses. Elles se servirent de ces faciles victoires pour commettre des stupides attentats contre les personnes et contre les propriétés.

Dès 1791, il y eut en Vendée et en Bretagne des insurrections. Dans le Morbihan, au château du Pré-clos, appartenant à **La Rué**; à celui de La Proutière, non loin des Sables d'Olonne, et

dont **Lazardière** était propriétaire, il se forma des conciliabules de nobles en opposition aux conciliabules de clubistes, s'emparant du gouvernement des villes. Les premiers furent dispersés par les seconds.

À la date du 30 juin 1792, le journal patriote de Lorient, en rendant compte de cette violation du principe de l'égalité, et en annonçant l'arrestation de **La Rué, De Quélo, De Loc-Maria, De La Bourdonnaie, De Catelan...** s'exprime ainsi: « Cette capture intéressante a été faite par la garde nationale de Malestroit, soutenue de la Cavalerie qui y est en garnison. On a habilement profité d'une nuit orageuse pour tomber sur ce repaire d'aristocrates ».

Ce que tentaient les gentilshommes Bretons trouvait déjà des imitateurs parmi les nobles du Bas-Poitou. **De Lézardière** s'était mis à la tête de 4 ou 500 royalistes, et il essayait un mouvement dans les environs de Machecoul. Le général **Dumouriez**, qui déjà commence son système de trahison en déposant sur l'autel de la patrie la croix de Saint Louis, dont Louis XV l'avait décoré trente et un ans auparavant à la bataille de Clostercamp, commande l'expédition partie de Nantes pour dissiper ces premières émeutes; il la commande avec un officier de la garde nationale, nommé Pierre le Vieux, et cet officier écrivait le lendemain:

« **Je suis désespéré, moi et mes hommes, de n'avoir pu me donner un coup de peigne en faveur de la chose publique** ».

De semblables excès ou de pareilles menaces, souvent adressées dans un style encore burlesque, se renouvelaient chaque jour. Les laboureurs attaqués ne se défendaient pas où se défendaient mal. C'était un encouragement pour les gardes nationaux qui, alors, se portaient à des attentats auxquels il est presque impossible d'ajouter foi. Ainsi, dans les environs de Bressuire, déjà devenu le théâtre d'insurrection qui, commencées sans régularité et sans ordre, se terminaient habituellement par une boucherie, un engagement a lieu le 24 août 1792. Cet engagement a été provoqué par une réunion de paysans que commandent **Delouche**, poêlier et maire de Bressuire, **Calais**, **Baudry**, **d'Assou de Feu** et **De Richeteau**. La victoire reste aux révolutionnaires. Il n'y a eu ni ordre dans le commandement, ni discipline, ni obéissance de la part des insurgés.

Après cette rencontre, qui a pris le nom d'affaire des **Moulins de Cornet à Bressuire (commune de Terves)**, parce que ce fut sur les hauteurs où ces moulins sont placés que l'on combattit, les gardes nationaux de Cholet, de Thouars, ceux de la plaine surtout, en retournant dans leurs foyers, emportèrent au bout de leurs baïonnettes des oreilles, des nez, des lambeaux de bras ou de cuisses, arrachés aux blessés ou aux prisonniers qu'ils avaient fait. Promenés avec l'obstination du triomphe au milieu des campagnes, ces sanglants drapeaux ne furent pas perdus de vue par les Vendéens. Trophées de la haine, ils appelaient la vengeance. **Bonaparte**, dans ses Mémoires, rend palpable par un seul fait l'idée-mère de l'insurrection. Le commandant des

patriotes, raconte-t-il, voulut haranguer les prisonniers « **Ce n'est pas à vous qu'en veut la République, c'est à vos officiers. Ils vous ont trompés, « criez vive la nation » et vous serez libres** ». « **Non, Monsieur, s'écrièrent-ils, on ne nous a pas trompés, et c'est « Vive le Roy » que nous voulons crier** ». Ils périrent courageusement, ajoute **Napoléon**. Une longue guerre devait suivre l'héroïsme de ces paysans.

Mais déjà, même parmi les patriotes, il s'élevait des cris d'indignation contre de semblables atrocités. On massacrait des prisonniers sans défense, d'infortunés cultivateurs que les bruits de guerre avaient poussés hors de leurs chaumières. Afin de protester au nom de l'humanité, **Gaspard Duchastel**, celui-là même qui, député des Deux-Sèvres à la convention, se montra si noblement courageux dans le procès du Roy, **Duchastel** se jette entre les bourreaux et les victimes. Patriote, il veut arrêter l'effusion du sang ; sa voix ne fut point entendue ; on égorga des prisonniers entre ses bras ; lui-même fut blessé.

C'est ainsi que la révolution voulait amener la Vendée à bénir son règne. Dans toutes les parties de l'Ouest à la fois, les persécutions étaient dirigées avec le même acharnement. Ici on violentait les consciences, là on torturait les convictions, plus loin on bafouait cette simplicité rustique, sous la rude écorce de laquelle il était difficile de découvrir des soldats. C'étaient des vexations sans fin, des provocations sans motifs, des cruautés sans représailles.

La commission militaire qui, à Niort, jugea **les prisonniers faits aux Moulins de Cornet à Bressuire (commune de Terves)**, et qui les acquitta autant par politique que par humanité, n'hésite point à l'avouer dans un de ses considérants. Elle appelle les passions surexcitées à un calme plus profitable aux idées nouvelles que cette effervescence pleine de troubles et de sang dont on voudrait faire une condition de leur triomphe. Plus d'une parole de conciliation fut adressée, plus d'un acte



de modération fut tenté par les sincères, pas les vrais amis de la Révolution, qui ne croyaient pas devoir procéder à la régénération de la France en insultant ou en torturant les convictions rebelles. Mais la raison du petit nombre peut-elle dominer la fougue insensée des masses ?? Ces exemples des sages et de justice ne devaient pas être suivis. Les passions étaient déchaînées; il y avait guerre dans les cœurs avant qu'elle fût déclarée dans les partis. Cette guerre, dont les préludes même sont affreux, allait enfin éclater.

Plus de Palais, plus de Trône, plus de Roy; Français, vous pouvez en paix planter l'arbre de la liberté!!

« Mais déjà je le vois grandir et s'étendre, déjà sa tête assurée et victorieuse couvre un sol étranger; elle a surmonté les Alpes; elle atteint le sommet des Pyrénées! Bientôt, oui, bientôt tous les peuples de l'Europe auront rendu hommage à la liberté, et le génie qui plane sur la France trouvera partout des hommes dignes de son inspiration ».

« Nous t'invoquons, Sainte Liberté! Et par cet arbre que nous te consacrons et par ce bonnet que Tell immortalisé, nous jurons tous d'être fidèle à ta voix! Périssent le parjure, le lâche qui serait capable d'abandonner tes drapeaux et de laisser éteindre dans son cœur le feu sacré qui nous anime ».

« Arbre que nous élevons au sein de l'allégresse publique, sois le vainqueur du temps, et deviens impérissable comme la divinité à laquelle nous te dédions. Sers à nous montrer ses ennemis. Que ton ombre soit pour eux l'ombre de la mort;

qu'ils soient frappés en te touchant, et que ton aspect seul soit la terreur des méchants. Chêne sacré, tu ne seras point comme ces chênes fabuleux qui rendaient des oracles, mais tu auras aussi ton langage; tu nous rappelleras, tu rappelleras à nos successeurs les devoirs imposés aux vrais amis de la Liberté; tu rappelleras les droits du peuple qu'ils ont à défendre; deviens le témoin garant de la sainteté de leur serment, et s'ils peuvent jamais l'oublier, qu'ils ne puissent te voir ni t'approcher sans sentir le remord, sans périr de honte ».

« Chêne cent fois préférable au stérile laurier, tu fourniras encore aux vrais citoyens, aux braves défenseurs de la patrie, cette couronne simple et civique, mais la plus belle comme la plus ambitionnée dans les beaux jours de Rome ».

« Et toi, bonnet tricolore, qui dominera cet édifice autrefois consacré à l'orgueil et à la paresse, où naissait la caste privilégiée, où s'endormait le mérite et qui faisait souvent oublier qu'on était des hommes, prends possession de cette place que ta présence a purifié, fais disparaître tous ces signes honteux de la féodalité et du despotisme, sois le spectre, sois la couronne qui ornera à jamais ce frontispice, qu'en te voyant; s'ils peuvent soutenir ta vue, ceux qu'un fol espoir berçait encore et qui méditaient le criminel projet de ramener les anciens abus baissent la tête et se plient sous le niveau de l'égalité dont tu leur présentes l'emblème! Mais non, qu'ils fuient loin de nous. Cette terre sainte serait souillée de leur présence ».

« Et nous citoyens, vrais Français, qui avons juré cette égalité, compagne de la liberté, fidèle à nos serments et prêts à les sceller de notre sang, s'il le faut, reprenons nos chants, et que l'air retentisse encore de l'hymne chéri ».

C'était par de semblables allocutions que les Révolutionnaires se préparaient à ces niaiseries patriotiques auxquelles, par malheur, le sang se mêlait avec une terrible uniformité. La Vendée n'y répondait que par d'innocentes railleries, mais elle ne s'insurgeait pas encore.

En Bretagne, **La Rouërie** a combiné ses projets, a entrepris mille voyages, s'est exposé à tous les dangers, a remué toutes ses passions pour accélérer le mouvement dont, dans son imagination brûlante d'énergie, il a déjà calculé les périls pour lui et les avantages pour sa cause.

Tous ses plans de conspirations, tous ses projets de soulèvement, ses correspondances avec les Princes, avec les émigrés, avec **Calonne** et les contre-révolutionnaires de l'intérieur, furent découverts sous l'arbre isolé au pied duquel il avait témoigné le désir d'être enseveli.

La Rouërie, en effet, était un ennemi bien actif, bien déterminé. Il avait dépensé sa vie à préparer l'insurrection, mais ce n'était pas aux moyens tout humains mis en œuvre par son audacieuse adresse que tant de gloire était réservée. Le conspirateur Breton mourut à la veille du soulèvement général. Son organisation des Provinces de l'Ouest, travail immense dont lui seul pouvait exécuter les plans, ne servit qu'à tromper la confiance

du gouvernement Républicain, attendant toujours, en Vendée, le développement de ces projets dont il avait la clé et contre lequel il disposait toutes ses batteries.

Le besoin de repousser la force par la force, l'amour de la liberté et une inspiration plus puissante que toutes les habiletés diplomatiques, révélèrent à **Cathelineau**, à **Stofflet**, à **Joly**, à **Perdriau**, à **Forestier**, à **Tonnelot**, à **Loyseau** et à **Forêt** un plan sur lequel la République n'avait plus compté que la Monarchie.

Secondées par les terribles exigences de l'époque, les démarches de **La Rouërie** avaient fait fermenter dans les cœurs une haine qui ne se déguisait plus. Ses lettres, ses ordres, ses prières, ses conseils ne s'adressaient pas toujours à des caractères timides, à des imaginations encore peureuses ou mal aguerries. La Bretagne était agitée comme la mer qui, aux premières secousses d'une tempête, bat sourdement ses roches.

Le peu d'insurgés, qui prenaient les armes, s'avançaient sans chefs avoués, sans plan formé, sans but déterminé.

Ainsi un pauvre chirurgien de Machecoul, **Jacques Joly**, surprenant les Sables d'Olonne, se vengeait des excès commis dans les campagnes, par d'autres excès dont il rendait les victimes les cités (**Joly Jacques** né à Cateau-Cambrésis. Il exerçait la chirurgie à la Chapelle-Hermier, près des Sables d'Olonne).

Ainsi sur la lisière des marais de Challans et de Beauvoir, un perruquier nommé **Gaston**, après s'être revêtu de l'uniforme d'un officier qu'il avait tué, marchait à la tête d'un rassemblement.

(« **Gaston**, dit Monsieur **le Marquis de la Rochejaquelein** dans les notes de Mémoires de sa grand'mère, **Gaston** n'a existé qu'un instant. Ce qui fit sa réputation, c'est qu'il tua un officier d'un grade élevé, endossa son habit et se fit prendre pour un chef. Il était perruquier à Saint-Christophe de Lignerion et fut massacré dès le 15 avril 1793, après le combat de Saint-Gervais »).

Danguy de Vue attaquait Pornic, et, toujours au fond du Bas-Poitou, un partisan appelé **Souchu** se livrait, dans les intérêts prétendus de la Monarchie, à des cruautés réfléchies et à des débauches de sang que les amis de la Monarchie ignoraient ou détestaient.

Le nom de ce **Souchu** est oublié depuis longtemps, mais son souvenir et ses actes ne sont jamais perdus dans la mémoire des bleus. C'est ainsi que les Royalistes désignèrent en Vendée les soldats de la République, qui venaient de changer l'uniforme blanc contre l'habit bleu à larges basques que la victoire et la peinture ont immortalisé. **Souchu** avait formé autour de lui un Comité supérieur, composé en grande partie de gens sans éducation ou d'hommes que les exactions révolutionnaires avaient mis en haleine d'exactions Royalistes. Dans le camp dont il s'était attribué le commandement, on fusillait sans pitié, sans jugement. **Souchu** même prenait souvent l'initiative de ces exécutions. Elles n'étaient pas toujours de justes représailles. Elles furent reprochées à la Vendée. La Vendée, innocente de ces crimes, les repoussa avec énergie.

La Vendée militaire repousse l'anarchie de ses rangs, et elle marche au rétablissement de tout ce qui a été détruit. Elle qui n'a pas de patrimoine, elle ne se laisse pas tenter ni par la séduction des richesses, si faciles à se procurer nationalement, ni par l'emphase des promesses décevantes. Contrairement à toutes les insurrections populaires, celle-ci se pose comme la protectrice, de la Monarchie, des lois sociales, de la religion et chose plus extraordinaire encore, elle ne dévient jamais de son système de moralité, que, par leurs cruautés, les ennemis de l'ordre chercheront si souvent à lui faire oublier.

CHAPITRE II

En exécution du décret de la Convention Nationale rendu le 24 février 1793, et prescrivant une levée immédiate de trois cent mille hommes, les autorités constituées avaient fixé au dimanche 10 mars le jour du tirage pour un grand nombre de paroisses de l'Anjou et du Poitou. Mais ces autorités n'étant pas sans inquiétude sur les dispositions hostiles des jeunes gens, crurent devoir s'entourer d'artillerie et de gendarmes. Depuis longtemps elles s'étaient habituées, au nom de l'égalité et de la liberté, à traiter comme esclaves les hommes qu'elles prétendaient émanciper. Elles avaient été injustes, brutales envers ses paysans qu'on commençait à leur peser. À Saint Florent (Vendée), pour étouffer la sourde agitation dont on redoutait les conséquences, les administrateurs de district ont pris les précautions les plus menaçantes. Avec le même luxe de terreur que devant la porte des bagnes, trois canons chargés à mitraille sont braqués sur le lieu où le tirage doit s'opérer.

Les jeunes gens arrivent accompagnés de leurs pères, de leurs parents, de leurs amis. Ce spectacle, auquel ils ne s'attendent pas, froisse leur susceptibilité. Une harangue leur est

adressée, cette harangue est insultante et provocatrice. Les esprits s'échauffent.

En paysan du village de Chanzeaux, **René Forêt**, encourage ses compagnons à la résistance. **René Forêt** qui a suivi en émigration **le Marquis de Chanzeaux**, son ancien seigneur, possède la confiance générale. Il a servi dans l'armée des Princes, et, après la honteuse défaite de Champagne, il a quitté l'émigration pour venir attendre les événements en Anjou. Sa voix trouve des échos. L'autorité menace, bientôt elle sévit. Une pièce de canon est tirée contre les insurgés. À cette décharge, ils s'élancent sur la pièce, s'en emparent, dispersent les administrateurs et les soldats, pénètrent dans les districts, saisissent les papiers, qu'ils brûlent; la caisse, qu'ils distribuent, et, après s'être avec tant de rapidité rendus maîtres par la force de toutes les archives et de toutes les armes, ils allument un feu de joie.

Le soir, ils se séparèrent sans songer aux vengeances qu'ils appelaient sur leurs têtes.

Cinq ou six jeunes gens passaient, en retournant dans leurs métairies, par le village du Pin en Mauges. **Jacques Cathelineau**, marchand-colporteur de laine, y vivait dans la plus humble obscurité.

C'était un homme de trente-cinq ans, craignant Dieu et aimant son prochain. Il était marié et père de cinq enfants. Lorsqu'il apprit les événements dont Saint Florent venait d'être le théâtre, ce pauvre artisan pétrissait le pain noir destiné à la nourriture de sa famille. Malgré les supplications de sa femme cherchant à le

retenir auprès d'elle, Cathelineau sort de sa demeure. Il a souffert, il a vu souffrir, il comprend surtout les terribles résultats que, pour ses frères et pour lui-même, peut avoir ce coup de tête des insoumis. Il a fait entendre à ses proches, à ses voisins, un langage à la fois plein d'exaltation et de sagesse.



« Jacques Cathelineau »

Ils étaient vingt-sept, n'ayant comme lui qu'un cœur et des bras. Ces vingt-sept volontaires se mettent sous ses ordres. Ils forment le noyau de cette grande armée de laboureurs, que dans trois mois, **Jacques Cathelineau**, général en chef, conduira sous les murs de Nantes.

L'histoire dans tous les noms qu'elle illustre, n'en a pas de plus purs et de plus vénérés à citer. Ces vingt-sept sont : **René Blou, Jean Blou, Étienne Gaudin, Pierre Rochard, Jean Gabory, Jacques Rochard, Pierre Rochard, Joseph Piton, René Rochard, Pierre Manceau, René Soyer, Étienne Manceau, René Jamain, Jean Horeau, Jacques Lesureau, Mathurin le Courant, Michel Le Courant, Pierre Le Courant, Piton, Louis Le Rochard, Pierre Verron, René Oger et Joseph Monier**, tous parents ou amis de Cathelineau, tous nés dans ce pays des Mauges, qui se leva toujours contre l'oppression, et que César a honoré du nom de *mala gens*. Les habitants de ces contrées, que les armes du triomphateur Romain trouvèrent si mauvais, parce qu'ils lui résistaient avec une glorieuse énergie, sont encore les mêmes dix-neuf siècles plus tard.

La République romaine les appelait : « *mala gens* » ; la République Française les désigna sous le nom de « *brigands* ». C'étaient deux titres d'honneur. Ces nobles volontaires tirent à les consacrer par le plus héroïque dévouement aux principes d'ordre et de liberté.

Le 14 mars, cette troupe se dirige vers le village de La Poitevine. Pendant la route, elle se recrute de tous les hommes

valides qu'elle rencontre. Ce sont des paysans comme les vingt-sept du Pin en Mauges, mais des paysans dont le courage sera aussi grand que la simplicité et la foi. Ils se nomment : **Pohu, Sinan, Viau, Audouin, Besson, Allaire, les frères Gourdon, Macé, Jean Terrien, Besnard, les trois frères Marchand, Robineau, Richon, Jean Gouraud, les frères Lallemand, Brault, Brouard, Fréteau, Faligand, Noyer**, et cent autres qui combattront en héros et mourront en chrétien.

Le tocsin sonne dans les paroisses voisines. **Cathelineau** conçoit le projet d'attaquer le Château de Jallais, où tiennent garnison la garde Nationale de Chalonnnes, que commande le médecin **Bousseau**, et 150 soldats du 84^e de ligne.

À la vue de ces volontaires qui s'avancent sans ordre, n'ayant pour toutes armes que leurs bâtons de houx ou leurs fourches à deux dents, le médecin **Bousseau** fait diriger sur eux une pièce de six. Les gars de la Poitevinière forment l'avant-garde. La mitraille passe au-dessus de leurs têtes. Cathelineau, suivis des siens, s'élance au pas de course. **Étienne Gasté**, du village de Chanzeaux, fait prisonnier l'officier commandant l'artillerie. Les Bleus se dispersent. La pièce de six tombe au pouvoir des vainqueurs. À ce premier canon, devenu leur conquête, les paysans, par une sublime confiance dans le prosélytisme de leur cause, donnent le nom du Missionnaire. Le médecin Bousseau était leur prisonnier.

Puis laissant le Château de Jallais, ils volent surprendre Chemillé, protégé par trois couleuvrines et 200 Républicains

du 84^e. Le temps de faire feu ne leur est même pas accordé. Les Vendéens se sont précipités sur l'ennemi avec des fourches et des bâtons. Les fusils, les couleuvrines, la ville de Chemillé est à eux. Là **Cathelineau** est rejoint par **Cadi**, chirurgien à Saint-Laurent-de-la-Plaine, le poète populaire de la Vendée, et par **Perdriau**, qui ont opéré des soulèvements partiels.

Cadi Sébastien-Jacques, né à Saint-Laurent-de-la-Plaine, près de Chalonne, était chirurgien dans la Grande Armée. Il mourut en 1820, maire de Saint-Laurent et retraité avec le grade de Colonel.

Perdriau, du village de la Poitevinière, avait longtemps servi dans un régiment de ligne. Il était caporal.

Dans le même instant, sans accord préalable, sans même se douter de ce qui se passait ailleurs, **Forêt**, le lendemain de la révolte de Saint-Florent, voit se présenter à Chanzeaux les gendarmes qui ont reçu ordre de l'arrêter. **Forêt** fait feu sur ces gendarmes. Un médecin, nommé **Godelier**, qui leur servait de guide, tombe blessé à mort, les autres prennent la fuite. **Forêt** court à l'église, sonne le tocsin, rassemble les habitants, leur prêche la révolte, la révolte aujourd'hui devenue un devoir et une nécessité. À la tête de cette bande d'hommes sans armes, il parcourt les villages de Saint-Ambroise, de la Brosse, du Plessis et de la Beltière, faisant partout entendre son cri de guerre. Partout accueilli avec transport, partout suivi avec enthousiasme. Les cinq frères **Godillon, Jean Picherit, Ragueneau, Bompas et Martineau** sont les premiers officiers de ce rassemblement.

Stofflet, garde-chasse du **Comte De Colbert**, a vu, le même jour, la garde nationale de Cholet enlever du Château de Maulévrier les douze canons que la République de Gênes avait offerts en 1740 comme un hommage de sa reconnaissance au **Lieutenant-Général Comte de Maulévrier**. Cette violation flagrante du droit de propriété a indigné le garde-chasse. Le 11 mars, au même jour et à la même heure que **Cathelineau** d'un côté, et **Forêt** de l'autre, se plaçaient à la tête des rassemblements, **Stofflet** commande à 1 200 hommes. Un autre garde-chasse de Maulévrier arrive à la Frogerie avec 150 jeunes gens, c'est **Tonnelet** du village de Tout-le-Monde. **Tonnelet**, qui bientôt se fera aussi, lui, de l'humilité de sa condition une arme pour combattre et vaincre les bleus (**Tonnelet René** était en résidence aux Echaubrognes).

D'autres paysans se sont levés contre la Révolution dans les paroisses qui environnent Pouzauges. Ils se sont donnés pour chef **Sapinaud De La Verrerie**, gentilhomme du Poitou. **Sapinaud De Bois-Huguet**, plus connu sous le nom de **Sapinaud De La Verrerie**, près de Mortagne sur Sèvre, en 1738. Trahi par un transfuge Protestant, il périt à l'attaque du Pont-Charron, le 25 juillet 1793. « Je ne suis pas né brave, disait-il modestement. Personne ne redoute autant que moi d'aller au feu, amis quand j'y suis, l'honneur me dit : tu dois rester et mourir à ton poste et j'y saurais mourir ».

(Un autre **Sapinaud (Charles-Henry De La Rairie)** neveu du précédent, était né au Château du Sourly, près de La Gaubretière

Vendée, le 3 décembre 1760. Plusieurs de ses frères, notamment, **Édouard et Prosper**, grand-croix de Saint-Louis, comte et pair de France. Il mourut en 1829).

Les garnisons Républicaines du voisinage se réunissent aux troupes du **Général Marcé**, elles se portent contre **Sapinaud et Royrand**.

Boulard, Colonel du 60^e de ligne, va commencer l'affaire le 14 mars. Mais le **Général Marcé**, qui ne cesse d'aiguillonner les conventionnels **Carra** et **Choudieu**, s'engage dans la vallée du Lay.

La nuit approche, il y a 1 500 hommes, il craint une surprise. Tout à coup, **Sapinaud** et **Royrand** se présentent, l'un sur les hauteurs du Lay, l'autre sur la route qu'il barre. Après avoir esquivé la colonne de **Boulard** et choisi leur terrain, ils offrent le combat. Le combat est accepté près de Saint Vincent. Aux premiers coups de fusil, les révolutionnaires se débandent, **Boulard**, est refoulé. Il se rallie derrière l'artillerie, qui foudroie les Vendéens. **Sapinaud** les rassure.

Il leur dit de suivre son exemple. Au moment où les artilleurs mettent le feu à leurs pièces, **Sapinaud** se jette à terre, se relèvent et court aux batteries. Les paysans ont fait comme leur chef, ils sont tombés à terre, laissent passer les boulets sur sa tête, se relève et court aux batteries. Les autres bleus prennent la fuite. Ils ne se reconnaissent qu'à Marans, à plus de douze lieues du champ de bataille.

Dès le 3 mars, au centre même de la Vendée, dans le bocage, qui s'étend de Chantonay aux Herbiers, et sur toute la ligne

de Fontenay à Nantes, les paroisses ne veulent prendre aucune part au recrutement. Elles se révoltent en masse et se mettent aussitôt sous le commandement de **Béjarry**, de **Vertueil** et de plusieurs autres gentilshommes.

« **Il y a deux officiers de ce nom dans l'armée Vendéenne. Auguste De Béjarry, né en 1767, qui fit toute la campagne de la Grande Armée. Il mourut en 1826. Amédé, né en 1770, à Luçon, d'abord aide de camp de Royrand. La restauration le nomma Chevalier de Saint-Louis et sous-préfet de Beaupréau. Il mourut en 1844.**

« **Il existe aussi deux de Vertueil à la tête des colonnes royalistes. Jacques-Alexis, seigneur de Champblanc, né en 1726, gouverneur de l'Île Dieu et retraité en 1875. Il fut fusillé à Savenay, le 25 juillet 1793. Mathieu, son fils, eut les deux jambes emportées à l'attaque de La Flèche et mourut le 8 décembre 1793** ».

Ils vainquirent les forces républicaines, s'emparèrent coup sur coup du Pont-Charron, de Chantonay et des Herbiers. Ils étaient nés dans le département de la Vendée, les bleus les désignèrent sous le nom de Vendéens. Plus tard, tous les départements de l'Ouest, combattant sous le même étendard, s'honorèrent de ce nom qui est une gloire.

Un jeune homme nommé **Thébault**, suivait les gars de la Poitevine, qui se dirigeaient sur Jallais. Il tombe frappé de cinq balles. Les bleus, pour s'exciter au massacre, criaient « C'est un prêtre » Dix sept coups de sabre ou de baïonnette

l'atteignirent encore, et, pendant ce temps, **Gauvilliers** avançait toujours.

Le village de Jallais va devenir le théâtre d'un pareil égorgement, lorsque le Comte de **La Bouère**, ancien Officier au régiment d'Orléans-Cavalerie, se met à la tête de ses voisins.

La Bouère ne comprenait pas encore que l'enthousiasme seul pût vaincre des troupes disciplinées.

« Nous aimons mieux, disaient les paysans, mourir en Vendée que d'aller aux frontières défendre les assassins du Roy et les acquéreurs de biens nationaux ».

La Bretagne, ainsi que le Poitou et l'Anjou, refuse de se soumettre à des mesures tyranniques. Sur le littoral du Morbihan, la patrie en danger ne peut recruter de marins pour le service des armements de Lorient et de Brest.

Pellegrin, commissaire des classes écrit: « Les marins de ce quartier, travaillés par des prêtres fanatiques et encore plus par leurs femmes, ne reconnaissent aucune autorité, et si l'on ne trouve pas un moyen de rétablir la subordination, l'ordre des classes est anéanti et la marine de l'État perdue sans ressource ».

Les villes de Laroche-Bernard, de Pontivy, de Pluméliau, de Rochefort et de Vannes sont attaquées et prises par les habitants des campagnes. Redon, Plélan, Pacé, La Guerche, Fougères, Dol, Vitré et Bain, dans l'Ille et Vilaine, deviennent à la même heure le théâtre de différentes insurrections. Rostrenen et Lamballe, le Pays de Léon, les villages voisins de Brest et de Lesneven,

Mussillac, Ambon, Noyal, Theix, Questembert, Mordelles, le Bignan, Montfort, Dinan, Bécherel, Fleurigné, Janzé et plusieurs autres localités; Châteaubriand, Champtoceaux, Le Croisic, Guérande, Blain, Couëron, et Ancenis obéissent à cette impulsion qui ne leur a pas été communiquée.

C'est la plus grande manifestation de l'esprit public qui règne dans l'Ouest.

À Machecoul, les habitants indisciplinés des marais et de cette partie du Bocage sentent le besoin, pour se placer à la hauteur des exploits inespérés de leurs nouveaux frères d'armes, de se choisir un chef plus habile que ceux dont jusqu'à présent ils ont assez mal suivi les ordres. Ils se rendent auprès du **Chevalier De Charrette**, vivant dans sa terre de Fonte-Clause. **Charrette** refuse deux fois de se mettre à leur tête. Ils reviennent une troisième. Lassé de ces refus dont leur rudesse ne peut apprécier les motifs, ils menacent **Charrette** de le tuer sur place s'il n'obtempère à leurs vœux. « Et bien s'écrie le nouveau Général, vous m'y forcez, je marche à votre tête, mais je fais fusiller sur le champ le premier qui me désobéira ».

Cela se passait le 18 mars. Le 19, ce rassemblement entre dans Marchecoul. Les divisions déjà formées de Bouin, de Saint-Mesme, de la Garnache, de Saint-Philibert, de Challans et de Falleron se réunissent à lui. À Vieille-Vigne, à Légé, d'autres rassemblements obéissent à **Vrignaud**. L'Ouest entier se mêle à cette insurrection, dont le recrutement est le signal. L'Ouest a

déjà obtenu plus d'un succès contre les bleus, succès sans portée encore, il est vrai, mais plein d'avenir.

La stupeur que produisirent à Paris les premiers succès de la Vendée fut immense. La Révolution se crut en danger. Les Généraux Bourdonnais et Dumouriez avaient souvent fait part de leurs craintes sur un pays dont mieux que personne ils étaient à portée d'apprécier les tendances politiques. Ces craintes avaient été taxées de chimériques.

Le 27 mars, jour du Mercredi-Saint, ils se séparèrent comme ils s'étaient réunis. Ce jour-là même, **Toussaint Renou**, métayer de **Soyer**, passait sur la route de Chemillé. Il rentrait dans sa paroisse de Beaulieu, il tombe près de Saint-Lambert dans un détachement de la colonne que commande le **Général Bardou**. **Toussaint** avait la cocarde blanche à son chapeau, un Sacré-Cœur de Jésus sur la poitrine. On veut le désarmer. Il se défend avec une résolution désespérée. Peu à peu, par des prodiges de sang-froid et de courage, il recule, mais toujours en tenant en respect les quelques Bleus qu'ils l'attaquent. **Bardou** est témoin de cette résistance. **Toussaint** l'aperçoit, il court au Général, lui tire un coup de fusil au corps, passe sa baïonnette dans le ventre de l'aide-de-camp, puis, reculant avec plus de rapidité, il essuie une décharge qui ne l'atteint que légèrement, et rentre à sa ferme.

Il n'y a plus de trace de révolte, pas même vestige des triomphes remportés la veille. Le pays est calme. Mais immédiatement après que chaque laboureur eut accompli dans sa paroisse

les devoirs imposés aux chrétiens à cette grande solennité de Pâques, Cathelineau et Stofflet se remettent à la tête de leurs volontaires, dont le nombre grossissait à chaque heure.

Cathelineau a déjà la mort d'un de ses jeunes frères à venger. **Joseph Cathelineau**, âgé de vingt et un ans, a été pris et traduit à Angers devant une commission militaire, formée par **Viot**, Adjudant-Général de la garde Nationale. Les citoyens **Despugnols, Létourneau et Léger** la composent. **Beugnet** a offert d'exercer gratis les fonctions de secrétaire de ce tribunal de sang, et, établi le 27 mars. Il condamne à mort le même jour « **Joseph Cathelineau** » maçon du Pin-en-Mauges, l'un des contre-révolutionnaires qui ont pillé Chalonnes. Ainsi s'exprime le jugement.

Le Général Berruyer remplaçait dans le Commandement de l'armée Républicaine, **Lignonier**, tour à tour vaincu avec **Marcé** par **Cathelineau**, par **Stofflet**, par **Bonchamps**. **Marcé** était un vieux Général qui avait quarante-huit ans de service, et qui combattait avec ses trois fils. Il fut soupçonné de s'être laissé vaincre. La Nation n'admettait pas que, parmi ses citoyens les plus exaltés, il pût rencontrer des lâches. La Révolution glorifiait son peuple. **Marcé** se vit accusé, convaincu par conséquent d'avoir les 15 et 19 mars, participé à des manœuvres tendant à favoriser les projets de la Vendée. La victoire ou la mort était le cri de guerre des clubs. Le vieux Général n'avait pu vaincre, puisque ses soldats l'avaient abandonné sur le terrain. On le conserva pour l'échafaud, et, le 29 janvier 1794, il y monta.

Ces vainqueurs, troupe indisciplinée, mais pleine de cette bravoure qui affronte en aveugle tous les dangers, accouraient en Vendée faire leurs premières armes. Leur premier combat ne fut pas heureux. 500 des vainqueurs de la Bastille, chassés de Coron par les femmes et par les habitants avaient pris position sur une hauteur proche de Vihiers. **Jean Brunet** est à la tête de 40 hommes qu'il conduisit au rassemblement général. Il aperçoit les Bleus, il traverse un champ de genêts et se porte bravement à l'attaque. Il est blessé, sa blessure ne le rend que plus ardent, de 8 coups de fusil il abat 8 soldats. Le bras tout en sang, il se retire vers sa troupe qui n'a pas osé le suivre. Des reproches tombent de sa bouche, il encourage ses paysans, les pousse sur cette troupe neuf fois plus nombreuses que la sienne, et, après un combat de quelques minutes, il met en déroute les Républicains.

Le 11 avril 1793, **Cathelineau, d'Elbée** et **Stofflet** sont en route pour Chemillé, c'était leur première bataille en règle.

La Révolution qui craignait de ne pouvoir vaincre cet enthousiasme, essaya d'en triompher par la trahison. C'est la seule que nous trouverons au compte d'un Vendéen.

Bruno, appelé « **Six-Sous** » dans le pays, à cause de sa pauvreté, avait longtemps servi dans l'artillerie. Ce fut lui que Cathelineau chargea du soin de diriger les canons déjà pris aux Bleus. À peine eut-il à sa disposition cette artillerie, qu'on le vit faire des dépenses inusitées et parler de sa future fortune avec une assurance qui excita les soupçons. On le surveilla. À Saint

Lambert-du-Latay on acquit la preuve que **Six-Sous** était vendu aux Bleus. Pendant la nuit qui précéda le combat de Chemillé, **Six-Sous** décharge les pièces de canon et les recharge avec du sable et de la terre. Un volontaire qui s'était engagé à épier tous ses mouvements l'aperçoit, le saisit, le traîne devant les chefs. La trahison est constatée, on prévient les effets et quand les Républicains, le matin, se mirent en ligne devant l'adversaire que leur mitraille et leurs boulets devaient emporter sans vengeance, ils purent juger de la perfidie de **Six-Sous** était découverte. Le traître fut fusillé par derrière, il mourut comme un lâche, en demandant la vie à tous les Officiers. On trouva sur lui l'or et plusieurs centaines d'assignats. Le tout fut jeté dans la rivière le Layon.

Berruyer avait ordonné aux Généraux **Lignonier** et **Dayat** de s'avancer vers Vezins et Coron. Ils devaient seconder son attaque sur Chemillé et la Jumelière. **Quétineau**, avec sa brigade, était chargé de s'emparer du bourg des Aubiers. La Jumelière fut enlevée par la colonne du **Général Duhoux** qui ne rencontra aucune résistance, mais il n'en fut pas ainsi de Chemillé, dont les Blancs avaient fait le point central de leurs opérations.

À la vue de l'ennemi, **Cathelineau**, **Stofflet**, **d'Elbée** et **Tonnelet** s'élancent pour donner un exemple dont ils sentent que l'inexpérience de leurs soldats peut avoir besoin. Ce premier choc est terrible. Les Gardes Nationales sont saisies de frayeur. Elles lâchent pied ou, insensibles aux prières et aux menaces des Généraux et des conventionnels, elles se couchent par terre en

présence de ses volontaires, qui, peuple comme elles, courent si bravement au feu. Les Gardes Nationaux avaient compté sur la trahison de **Six-Sous**.

Cette Légion est formée de ci-devant gardes françaises, Elle marche avec ensemble au combat, mais pris à dos, dans le flanc et en tête, les Gendarmes ne peuvent résister à l'impétuosité Vendéenne. **Noël** et **Marchand**, officiers supérieurs de la 35^e tombent morts. **L'Adjudant Général Mangin** est frappé comme eux. **Duhoux** se voit blessé à la tête de sa colonne. Cependant **Berruyer** résiste toujours. La colonne de **Duhoux** va se débander.

Il la rallie et revient à la charge. En ce moment la position des insurgés n'était plus tenable. Les cartouches et les munitions leur manquaient, **d'Elbée** même commençait à perdre du terrain, lorsque les prisonniers Républicains, faits dans les précédentes rencontres, et, pendant le combat, jetés sur des ailes de l'armée Royale, s'aperçoivent de la confusion qui règne au milieu des rangs de la Vendée. Par un mouvement spontané, ils s'ébranlent, mais liés les uns aux autres par des cordes, ils sont obligés de conserver dans leur fuite un ordre plus régulier que celui adopté par les paysans. Dans l'obscurité de la nuit, **Berruyer** ne peut les reconnaître, ils s'imaginent que c'est une colonne tenue en réserve pour décider l'affaire et qui s'avance ainsi le dessein de le charger à la baïonnette.

L'erreur du Général est partagée par ses soldats qui lâchent pied. Pourtant la 35^e ne veut pas si promptement céder le

champ de bataille. **D'Elbée** a compris la terreur panique des Républicains, il l'a mit à profit et pousse les blancs contre la 35^e Légion. Les royalistes sont vainqueurs, mais **Perdriau** et **Gaudin**, de la métairie de la Chaperonnière, tous deux amis de **Cathelineau**, tombent mortellement blessés dans cette charge. **Matthieu Sinan**, qui plus tard succéda au brave **Pohu** dans le commandement des gars de la Poitevinière, voit **Cathelineau** entouré de Bleus levant déjà leurs sabres sur la tête du futur Généralissime de la Vendée. **Sinan** se précipite sur les soldats. Il les écarte ou les tue à coup de baïonnette. D'autres paysans accourent, et **Cathelineau** est sauvé. Ce fut en ce moment que **Berruyer**, perdant toute espérance de soutenir plus longtemps un combat qui avait duré neuf heures, pris le parti de la retraite.

Les Vendéens le poursuivirent jusque sous Saint-Lambert.

(M. l'Abbé **Deniau** raconte, d'après le récit de quelques survivants, les émouvantes péripéties du grand choc de Chemlillé. Dans une note il ajoute cet intéressant épisode à la gloire **d'Elbée** :

« Un trait d'héroïque générosité, qu'on rapproche involontairement du cri sublime de **Bonchamps** mourant, marqua la fin de cette rude journée. Raconté par **M. le Comte Théodore de Quatrebarbes**, qui recueille avec un si filial respect une si noble sollicitude **tout ce qui tient à l'honneur de la Vendée** »).

Le 11 avril 1793 il tombait sur la division de **Gauvilliers**. À 7 heures du matin, **Bonchamps** ouvrait le feu près du Mesnil, **Gauvilliers** dont les forces étaient beaucoup plus considérables

que celles de la Vendée, résista avec vigueur. Les paysans reculèrent, et les bleus, après leur avoir pris deux pièces de canon, se portèrent sur Saint-Florent. L'armée Vendéenne, encore imparfaitement formée, allait succomber. Mais **Bonchamps**, contre l'avis de **d'Elbée**, fait naître la pensée de la reporter sur Tiffauges, où l'on pouvait espérer quelques secours des populations.

D'Elbée, Bonchamps, Cathelineau et la Bouère étaient enveloppés dans le demi-cercle que formaient autour d'eux **Berruyer, Ligonnier, Quétineau et Gauvilliers**, maîtres de presque tous les postes. L'armée Vendéenne était compromise, et, sans avoir été vaincue, elle cessait enfin de vaincre, ce qui, pour elle, allait devenir la mort. Un immense désastre l'attendait peut-être dans les gorges de la Sèvre, désastre que toute l'intelligence de **Bonchamps** était inhabile à conjurer, lorsque, **Henri De La Rochejaquelein** apparut comme un libérateur.

Ce jeune homme ne sait jamais montrer sur aucun champ de bataille, mais il a grandi avec les périls de la monarchie, dont il a été à Paris l'un des derniers, l'un des plus fidèles soutiens. Mais il est beau, enthousiasme, plein de force et de bonté, mais pour arriver à son château de la Dubelière, où les paysans l'appellent dans les ardeurs de leur impatience, il a couru bien des dangers. Dès que les gars des Echaubrognes, de Saint-Aubin, de Nueil, d'Izernay et des Aubiers, « **Vendéens que Sparte eût avec orgueil comptés parmi ses enfants** », l'ont vu à leur tête, ils n'ont plus douté du succès. Il les a réunis autour de lui, eux dont, une première défaite avait rendu les courages incertains,

il a accepté leur dévouement, il leur a dit avec le laconisme des grands Capitaines :

« **Mes amis, si mon père était ici, vous auriez confiance en lui. Pour moi, je ne suis qu'un enfant, mais par mon courage je me montrerai digne de vous commander** ».

Si J'avance suivez-moi !

Si je recule tuez-moi !

Si je meurs, vengez-moi !

« **C était parlé en héros** ». Tel est le seul commentaire de l'Empereur Napoléon lorsque, à la page 212 du sixième volume de ses mémoires, il cite cette harangue si bien faite pour être comprise par les Vendéens.

Le jeune volontaire avait héroïquement parlé, il va agir de même. Il court aux Aubiers le 13 avril 1793, se place dans un champ qu'on appelle le « **Champ de la Justice** » comme si nos pères avaient eu le don de seconde vue. Il aperçoit les Républicains de **Quétineau** et commence le feu à une heure de l'après-midi. Devant ce feu de tirailleurs auquel ils ne sont pas habitués, les soldats se retirent pour prendre position sur une hauteur. Profitant de ce pas rétrograde « Voici les Bleus qui fuient » s'écrie **Monsieur Henri**, car c'est sous ce nom d'amicale familiarité que **le comte Henri De La Rochejaquelein** est encore vénéré par les paysans. Cachés derrière les haies, ils s'élancent à sa voix. **La Rochejaquelein** enlève le cimetière où les ennemis se sont retranchés, s'empare des munitions qu'ils ont déposées, de deux canons qui les protégeaient, et toute

la nuit, sans songer même à faire prendre une heure de repos à ses volontaires, qu'il soutient de son courage, qu'il anime de son exemple, il marche sur Tiffauges, afin de délivrer l'armée de **Cathelineau** et de **Bonchamps** dont il connaît la pénible situation.

Un seul jour a suffi à ce jeune homme pour amener de si heureux résultats. Ce jour n'est que l'aurore de ceux encore plus beaux qu'il va faire briller sur la Vendée. L'armée miraculeusement ravitaillée, reprend l'offensive. Elle rentre dans Cholet, dans Chemillé, dans Vihiers. Elle bat encore **Lignonier** entre Vezins et Coron, **Lignonier** toujours brave, mais toujours malheureux et qui laisse 1 000 morts et son parc d'artillerie sur le champ de bataille. **Lignonier** se repli sur Doué, et le 20 avril il adresse au Ministre de la guerre un rapport ainsi conçu : « L'ennemi était retranché sur le grand chemin de Cholet. **Le Colonel Boisard** força le retranchement, mais un bois de genêts se trouvant garni de tirailleurs en embuscade, mes volontaires prirent l'épouvante et la fuite en jetant leurs armes, mais la déroute était contagieuse. Je fus contraint de me retirer sur Vihiers, et ce matin sur Doué. Presque tous mes volontaires ont, non seulement refusé le service, mais déserté presque en totalité. J'en ai joint une grande partie avant Doué, où j'espère qu'ils se croiront en sûretés, avec 200 hommes qui me restent du bataillon du Finistère ».

Après cette journée du 16 avril, **Monsieur Henri** et **Cathelineau** mettent, le 18, le siège devant le manoir de Bois-Groleau, où 160 grenadiers de Saumur et de Montreuil-Bellay

se sont renfermés. Leur Commandant est **Jérémie Tribert**, un de ces patriotes qui par égarements révolutionnaires n'épargnent pas plus que les Royalistes, car il est des temps où, dans les partis, l'honneur et l'humilité sont des crimes. **Tribert** ne s'est rendu qu'à la dernière extrémité. Les Vendéens savent qu'il voulait mourir en combattant. Au moment où il présente son épée à **La Rochejaquelein** « Gardez, Monsieur, lui dit ce dernier, les armes dont vous vous êtes servi avec tant de courage ». Le commandant s'assoit pour dîner à la table des Généraux.

Les Vendéens avaient envoyé à Saumur deux parlementaires pour prévenir les malheurs d'une résistance désormais inutile de la part des détachements isolés. Ces parlementaires avaient été tués. C'étaient un propriétaire nommé **Moricet** et **Duchesne**, marchand forain comme **Cathelineau**. Ils avaient accepté cette mission que par un sentiment d'humanité. À la nouvelle que deux brigands sont dans la ville, le peuple se porte à leur rencontre, il les saisit, et, après leur avoir fait endurer les plus horribles tortures, il les massacre sur la place de la Bilange. C'était en traçant une pareille ligne de démarcation entre les deux camps que les Vendéens marchaient au combat.

Le 24 avril, les divisions de **d'Elbée**, de **Cathelineau**, de **Stofflet**, de **Bonchamps** et de **Bérard**, qui, avec celle de **La Rochejaquelein**, étaient déjà appelées « **La grande Armée d'Anjou et du Haut Poitou** », joignent à Beaupréau cette colonne de **Gauvilliers**, qui vient de promener l'incendie dans les campagnes.

Ce jour-là même il arrivait dans la ville de Varades, et **Gauvilliers** écrivait à Angers « Le plus alarmant de cette déroute, c'est d'abord que quatre à cinq pièces de canon sont tombées au pouvoir des insurgés, avec plusieurs blessés et morts, et que le reste de l'armée est dans un état de discipline alarmant ».

C'est alors que **La Rochejaquelein** se rappelle que **Lescure**, sa famille et **Marigny** sont restés au château de Clisson, près de Bressuire, gardés à vue, prisonniers, peut-être même menacés dans leur existence. Il se rappelle surtout la promesse qu'il leur fit, au moment de son départ de Clisson, lorsqu'un paysan nommé **Morin**, adressé à **Monsieur Henri** par sa tante, **Mademoiselle De La Rochejaquelein**, leur apprenait que **Châtillon** venait de tomber au pouvoir des Royalistes.

Au milieu de son récit, ce paysan s'aperçut que **La Rochejaquelein** tressaillait, emporté par une pensée de glorieuse émulation. Il se retourna vivement « Monsieur, lui dit-il, est-il bien vrai que vous irez dimanche tirer à la milice à Boismé? C'est-il bien possible, pendant que vos paysans se battent pour ne pas être soldats de la République? Venez avec nous, **Monsieur Henri**, tout le pays vous désire et vous obéira » Heureux de répondre à un appel depuis longtemps attendu, **La Rochejaquelein** se lève et s'écrie « Je te suis, mon ami ».

Le 2 mai, il tenait sa promesse; le 2 mai il attaqua la ville d'Argenton-Château, il la prenait d'assaut, faisait grâce de la vie à la garnison qui, par le droit de la guerre et par celui des représailles, devait être passé au fil de l'épée. Le même jour, il

se présentait à Clisson, et la Vendée comptait trois Généraux de plus, **Donnissan, Lescure et Marigny**.

À l'approche des Vendéens qui, au nombre de 250 000 hommes, s'avancent vers Bressuire, le **Général Quéteu**, dont le bonheur n'égale l'honnêteté, abandonne cette ville. Il s'est retiré à Thouars, recueillant sur sa route les débris des Marseillais et de toutes les divisions dispersées. Quelques jours auparavant, les Marseillais, à peine arrivés dans le Bocage, s'étaient portés à de coupables excès.

Onze paysans, surpris dans leurs lits et soupçonnés d'avoir des intelligences avec ceux que la Convention appelait des rebelles, furent arrêtés et jetés dans les prisons. Les Marseillais exigent leur mort. Le **Général Quéteu** et les autorités civiles de Bressuire veulent s'opposer à un massacre dont ils prévoient les tristes résultats sur l'esprit des populations. Cette troupe indisciplinée ne tient aucun compte d'une sage résistance, elle traîne hors de la ville ces malheureux. **Quéteu** et le maire de Bressuire essayent encore de défendre les victimes. On les force à s'éloigner en les menaçant, puis aidés par de jeunes patriotes de Saint-Jean-D'Angély, les Marseillais hachent à coups de sabre les onze Vendéens qui, à genoux, priant Dieu et criant « **Vive le Roy ! Expirèrent avec courage** ».

Ce crime était affreux, les royalistes pourtant n'en tirèrent point vengeance. L'armée s'arrêta deux jours à Bressuire, elle ne s'y livra à aucunes représailles.

« **Madame De La Rochejaquelein rapporte aussi ce massacre qui eut lieu hors des murs de Bressuire, près de la porte de la Bête, que la municipalité de cette ville a eu la malencontreuse idée de détruire dans les années 1760-1770. Aujourd'hui à l'emplacement de cette porte il y a une place appelée « place Labête » ce qui par sa déformation d'origine ne peut donner qu'à confusion (dans le livre Histoire de Niort aux éditions De La Tour Gile l'erreur a aussi été commise). La Bête vient du verbe Bâter qui veut dire équiper les bœufs, les chevaux, les ânes... pour travailler aux champs. J'ai d'ailleurs un copain de jeunesse qui s'appelait LABATE, l'origine du nom vient peut-être du métier de Bâter et du lieu où le travail s'effectuait. On défait les origines des lieux sans donner pour autant la véritable explication. Une plaque commémorative, porte de la Bête et aux Moulins de Cornet, en l'honneur de ces paysans massacrés pendant les guerres de Vendée serait souhaitable. Mais Bressuire, comme d'autres villes concernées, autre que la Vendée, ne font état de ces massacres sur leur terre, pourtant cela fait partie de l'histoire de notre région** ».

« **Sous la dénomination générale de Provinces de l'Ouest, on entend toute la contrée où la guerre a sévi avec plus ou moins d'intensité. Elle est comprise entre la mer et une ligne qui, partant de la Manche, près du Calvados, remonte l'Orne jusqu'à la source du Sarthon, longe cette rivière jusqu'à la Sarthe, suit quelques temps cette dernière, et, traversant la**

Loire à Saumur, aboutit à l'océan sur les rivages des Sables d'Olonne. Cette ligne embrasse dans son cours circulaire la Basse Normandie, le Maine, l'Anjou, et la partie du Poitou composant les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée, plus spécialement connu sous le nom de Bocage, à cause de la grande quantité de bois qu'elle contient ».

L'Ouest réuni une population de cinq millions d'habitants.

Ce qui constitue la plus grande force défensive du Bocage, c'est sa division par champs environnés de haies vives qui, comme dans les environs de Bressuire et dans presque tout le Bocage, abritent de petits sentiers très profondément encaissés, et qui, à la première vue, avec leurs ruisseaux coulant sur des pierres, ne ressemblent pas mal à des fossés. Ce sont des parapets en terre, de cinq à six pieds de hauteur sur autant d'épaisseur, couvert d'arbres étêtés ou d'épais buissons, qui de chaque morceau de terre font une redoute, et de tout le pays une vaste surface encombrée de retranchements.

« Quelque soit la cause qui a fait adopter ce genre de clôture, il faut remonter à l'antiquité la plus reculée, et l'on aperçoit des traces qu'en Irlande et dans la partie occidentale de l'Angleterre. Un lien avec les Celtes qui venus d'Allemagne ont traversé la Normandie, pour l'Angleterre et l'Irlande ensuite la Bretagne, la Vendée et les Deux-Sèvres pour descendre jusqu'en Espagne. Si la configuration parcellaire du terrain, dans le bocage, était des bois, des haies, nous retrouvons plus

dans la Gâtine la division des lopins de terre Celtique. Les lopins de terre étaient entourés de murs de pierres sèches et ses sommets en étaient arrondis pour l'écoulement de l'eau, Échiré à côté de Niort était un exemple et certains endroits du marais. Nous retrouvons l'identique encore de nos jours en Irlande, Angleterre et il me semble l'Islande. Nous retrouvons également dans les bijoux, boucles d'oreilles et le collier, que portent les Sablais et les Espagnols. Ces bijoux comportent une bordure extérieure et dedans nous avons des petits cercles, ces cercles s'appellent des Tryskells. Il en existe deux autres forment, les trois Jambières en forme de « Y » de l'île de Man et la croix gammée à l'envers ».

C'est en grande partie aux clôtures qui ferment chaque propriété de l'Ouest que ses habitants doivent la conservation de ces mœurs patriarcales que la Révolution a essayé de corrompre par la liberté, et qui se sont élevées contre elle de toute l'énergie de leur pureté. Ces clôtures forcent les habitants à l'isolement, à la vie de famille et à de rares communications entre les hommes dans une région où ils ne peuvent se réunir que le dimanche, pour prier Dieu en commun et s'entretenir après la messe de leurs espérances de la récolte prochaine et de leurs transactions commerciales.

« Tout ceci s'est bien modifié depuis, et la topographie n'est plus reconnaissable ».

Une petite partie du premier théâtre de la guerre, connue sous le nom de « Marais », offre parla multitude des canaux

dont elle est coupée, des moyens de défense analogues, quoique différents dans leur nature. Une telle différence explique les changements de mœurs et de caractères que l'histoire signalera entre ces populations.

Inaccessibles aux persécutions, plusieurs paroisses du Marais, entre Niort et Luçon, se contentèrent de vivre dans leurs déserts toujours inondés ou sous leurs pauvres huttes, sans s'occuper des événements qui ne pouvaient jamais les atteindre. Mais dans le Marais septentrional de la Vendée qui s'étend de Saint-Gilles à Bourgneuf, il n'en fut pas ainsi.

Ce Marais n'est praticable que durant les quelques mois de chaleur. Cependant en 1622, **Louis XIII** y pénétra avec son armée, dès les premiers jours d'avril. En 1794, **Turreau** l'envahit au mois de mars, malgré les précautions prises par les habitants qui avaient espéré rendre leur pays inaccessible en bouchant l'écluse du Poirot, dans la paroisse de Saint-Urbain.

La multiplicité des collines aurait pu leur offrir un moyen assuré de communication, mais ces collines, dominées par des bouquets de bois, étaient par eux sans aucun avantage, tandis que les Vendéens savaient utiliser à leur profit ces mêmes obstacles.

Avec leur instinct seul, ils avaient organisé une espèce de ligne télégraphique. À l'aide de petites échelles portatives appliquées aux branches d'arbres les plus élevés, ils se plaçaient de distance en distance. Quand ils avaient découvert la marche des colonnes Révolutionnaires, ils tiraient des sons convenus de

la corne qui servait à réunir leurs bœufs. Ces sons, répétés sur toute la ligne annonçaient la nouvelle qu'il importait de faire connaître. Les ailes des moulins à vent étaient encore pour eux un nouveau moyen de correspondance aérienne. Le plateau des « Alouettes », qui domine la ville des Herbiers, et d'où la vue se prolonge sur les deux bassins de la Loire et de la Sèvre Nantaise, est célèbre dans les souvenirs par les signaux que ses moulins firent passer aux divisions tenant la campagne.

« Monsieur l'Abbé Augereau, curé de Boupère (Vendée), a publié à Nantes en 1882, une brochure qui nous donne la preuve de ce que dit Créteineau-Joly après tous les autres historiens. Un paysan des Cerqueux avait laissé en manuscrit le récit abrégé des campagnes auxquelles il prit part, de 1792 à 1815. Ce récit est en patois et est intitulé : Mémoires de Pierre DEVAUD. Voici ce que nous trouvons à la page 71 et qui confirme cette cause de faiblesse de l'armée Vendéenne, signalée par tous les auteurs : Pierre DEVAUD est parti 45 fois de Boisdon (c'était son village) pour aller faire la guerre de la « Vandée » aux soutiens des « Bourbont », et il s'est rendu 45 à Boisdon, Pierre DEVAUD s'est battu 58 fois.

Ce manuscrit sans orthographe fut donné par le petit-fils de Pierre DEVAUD à Monsieur Tom Drake, auteur de l'album Vendéen, qui l'offrit à Monsieur le Comte de Chambord. Il doit être encore à la bibliothèque de Frohsdorff. Il en a été tiré 450 exemplaires.

Voici une des campagnes e Pierre DEVAUD, racontés par lui dans le style concis qu'affecte ce tacite de village et avec l'orthographe un peu fantaisiste et qui sera rectifié.

Des Cerqueux de Maulevrier, je suis allé aux Aubiers, des Aubiers à Nueil, de Nueil à Pin, du Pin à Crizais (Cerizay), de Crizais à Montenit (Montigny), de Montenit à La Forais (La Forêt), de la Forais à Saint Jouyn du Millier (Saint Jouin de Milly), de Saint Jouyn du Millier à Moncoutent (Moncoutant), de Moncoutent à la Réjasse, de La Réjasse à Clésyx (Clessé), de Clésyx à Saint Jermin (Saint Germain), de Saint jermin à Adelli (Adilly), de Adelli à Partenai (Parthenay). La, le pillage nous a été donnée *. Le soir il vient une alerte, et nous sortîmes de Partenay, nous couchâmes aux moulins à vent, de la nous prîmes la route de Saint Aubin du Cloux, de Saint Aubin du Cloux à Poussé, de Poussé à Segondiniers (Secondigny), de Segondiniers dans la nuit nous nous rendîmes à Névie (Neuvy), de Névie à la Traie (Traye), de Trais à à la Chapelle de Pidier (Notre Dame de Pitié), de La Chapelle de Pidier à à la Chapelle de Saint Lorant (La Chapelle Saint Laurent), de la Chapelle Saint Lorant à Terve, de Terve à Bressuire où j'ai monté dans le grand clochez **. Le soir il a fallu partir de Bressuire à Beaulieu, de Beaulieu à Nueil, de Nueil à aux Aubiers et des Aubiers aux Cerqueux.

***C'était le 30 juin 1793, les auteurs n'ont pas parlé de ce pillage qui fut assez restreint.**

****C'est le clocher de Notre Dame de Bressuire. Il est haut de 56 mètres et fut commencé par les Anglais. Outre ce clocher remarquable, il y avait alors à Bressuire les clochers des églises de Saint-Jean et de Saint Nicolas du Château, vendus nationalement et rasés depuis les premières années (18^e) ».**

Ces troupes de volontaires qui n'avaient ni solde, ni vivres, ni munitions, apportaient avec elles le pain nécessaire à leur expédition qui, ordinairement, ne durait jamais plus de quatre à cinq jours. L'ordre de rassemblement était ainsi conçu : « Au Saint nom de Dieu, de par le Roy, la paroisse de... se rendra (tel jour, à tel endroit) avec ses armes et du pain ».

Les Vendéens acceptèrent l'injure de Brigands* pour la Révolution, ainsi que jadis dans les Pays Bas, les comtes de Horn et d'Egmont, avec leurs partisans, avaient été des Gueux. Plus d'une fois même, on entendit Cathelineau, Bonchamps, La Rochejaquelin, Lescure consacrer en souriant ce titre dont les paysans se glorifiaient comme une ligne de démarcation tracée entre la probité des Royalistes et la rapacité des Républicains.

*En 1793, dit **Madame De Larochejaquelein**, nous prenions seulement nous-mêmes le nom de « Royalistes des pays insurgés », que le conseil supérieur appelait officiellement pays conquis. Les Républicains nous donnèrent exclusivement le nom de Brigands et de Brigandes. Cela nous paraissait ridicule, que, au lieu de nous fâcher, cela nous portait à rire. Comme la première bataille livrée dans le département de la Vendée avait,

à ce qu'il paraît, frappé le plus les Républicains, ils nous désignèrent sous le nom de « **Brigands de la Vendée** », d'où, petit à petit, au bout de quelques années, « **est venu le nom général de Vendéens** » (brigands et brigandes comme écrit dans les mémoires).

Le **Général Turreau**, qui, dans quelques mois, va, par la formation des colonnes infernales, couvrir le Bocage de cadavres et de ruines, s'exprimait ainsi sur le compte de ces Brigands. À la férocité près, dont le Général incendiaire ose faire son seul chef d'accusation contre eux, c'est l'éloge le plus involontairement complet des Provinces insurgées. Sorti de la bouche d'un pareil ennemi, il ne peut que donner une nouvelle force à notre opinion sur cette guerre.

« **Parlons des Vendéens, dit-il, dans un mémoire publié au mois de messidor an III, de ces hommes vraiment extraordinaires, dont l'existence politique, les rapides et prodigieux succès, et surtout la férocité inouïe, feront époque dans les fastes de la Révolution, de ces Vendéens à qui il ne manque que de l'humanité et une autre cause à défendre pour réunir tous les caractères de l'héroïsme. Une manière de combattre qu'on ne connaissait pas encore, et peut-être inimitable s'il ne peut s'approprier qu'à ce pays, et qu'elle tienne au génie de ses habitants. Un attachement inviolable à leur parti, une confiance sans borne dans leurs chefs, une telle fidélité dans leurs promesses qu'elle peut suppléer à la discipline ; un courage indomptable et à l'épreuve de toutes sortes de**

dangers, de fatigue et de privation. Voilà ce qui a fait des Vendéens des ennemis redoutables, et qui doit les placer dans l'histoire au premier rang des peuples guerriers. En fin les Vendéens sont des Français animés du double fanatisme de religion et de Royauté, qui ont longtemps fixé la victoire, et qui ne pouvaient être vaincus que par des Républicains Français ».

« **La guerre de Vendée a revêtu d'une splendeur incomparable quelques pages de notre histoire. On a vu nulle part ailleurs tant de noble vaillance et une partie de dévouement ».**



« Jean GROLLEAU, de Puydéri (Chanteloup) »

« Très blessé: Il doit résister jusqu'à la mort »
canon. »



« François RIPOCHE, des Echaubrognes »

« Six blessures – A pris trois pièces de canon. »

C'est à Bressuire qu'après ses premières victoires, cette armée se trouve réunie. Nous avons dit ses mœurs, ses passions et son courage, il nous reste à faire connaître ses chefs qu'elle s'était donnée.

Cathelineau le premier de tous, est un paysan né en 1758, au Pin-en-Mauges, amis un de ces paysans que les commotions politiques transforment en grand homme. Jusqu'au 10 mars 1793, il a vécu pauvre et ignoré, gagnant à peine assez de pain pour nourrir sa femme et ses cinq enfants.

C'est lui qui a provoqué le mouvement, lui qui l'a régularisé. Par l'ascendant de ses vertus, par son éloquence si admirablement à la portée des masses, a su exercer un si prodigieux empire que, par une superstition des jours anciens, tous cherchaient dans le combat à se placer près du Saint-d'Anjou.

Henri Duvergnier, Comte De La Rochejaquelein, était né au château de la Duberlière, le 30 août 1772. Sorti à Quinze ans de l'école militaire de Sorrèze, il entra dans le régiment Royal-Pologne Cavalerie, dont son père était Colonel. Lors de la dissolution de cette garde, il n'émigra point, mais, après la fatale journée du 10 août, on l'entendit s'écrier « Je vais dans ma province, et bientôt on parlera de moi ». Le combat des Aubiers et l'armée catholique arrachée à Tiffauges, au plus grand des désastres furent ses coups d'essais.

Louis-Marie De Lescure, né le 13 octobre 1766, avait une bravoure grave et réfléchie qui ne ressemblait en rien à celle de son ami La Rochejaquelin. Il était, à 18 ans, capitaine dans le régiment Royal-Piémont.

Il y avait de toutes ces vertus dans le Marquis Artus De Beauchamps, né le 10 mai 1760, au château du Crucifix. Bonchamps capitaine de grenadiers, a servi déjà activement son pays dans les Indes, sous les ordres du célèbre Bailli De Suffren.

Nicolas Stofflet, garde-chasse au château de Maulévrier, né à Barthélemon, près de Lunéville, le 3 février 1753, d'une humble famille d'artisans, il avait longtemps servi

dans le corps de la Gendarmerie du Roy Stanislas. Le Comte De Colbert, officier supérieur dans cette arme, estimait Stofflet.

Bernard De Marigny, nommé dès le premier jour Général de l'artillerie, naquit à Luçon, en 1753. Il avait servi longtemps dans la Marine Royale en qualité d'Officier Supérieur.

Le Marquis De Donnissan, père de Madame De Lescure, était Maréchal de camp depuis longtemps. Il avait fait les cinq dernières années de la guerre de sept ans. Au moment de la Révolution il se trouvait gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, Comte de Provence. Il devint soldat quand la royauté n'eut plus de trône que sur l'échafaud. Plus tard il sera forcé d'accepter les fonctions de Gouverneur Général des pays conquis, dont son esprit de conciliation le rendait digne.

D'Elbée*, le Général la Providence, ainsi que l'appelaient les Vendéens, parce que, dans sa religieuse confiance en Dieu, il disait à chaque bataille « La providence nous donnera la Victoire ».

Nous venons de nommer les principaux chefs de cette armée qui voit briller dans ses rangs tant d'Officiers et de volontaires, qui, comme Forestier, Pierre Michelet, Tonnelet, De La Bouère, les trois frères Soyer, Couty, Guignard, les frères Cadi, Forêt, Villeneuve Du Cazeau, Duhoux, Dommaigné, Bourasseau, Beauvais, et de Scepeaux lui rendent d'importants services.

***Madame de Sapinaud, en ses mémoires, p. 147, trace du Général d'Elbée un portrait flatteur très juste.**

**** Pierre Michelet des Essarts était né à Boismé, près de Bressuire. Monsieur le Marquis De La Rochejaquelein (dans ses notes p. 94 et 95 des mémoires) donne sur les divers membres de cette famille d'intéressants détails.**

Guignard Henri-Claude, natif de Tiffauges et ancien Gendarme à Roche-Servièrre.

Villeneuve Du Cazeau, Louis-Augustin, seigneur du Pontreau, paroisse de Cholet, était né en 1756 dans la paroisse du May près de Cholet.

Les Soyer étaient quatre frères, nés à Thouarcé (Maine et Loire) d'une famille aisée de marchands. L'aîné, René-François, fut Grand Vicaire de Poitiers, puis évêque de Luçon en 1821. Jean, Major Général de l'Armée d'Anjou, reçut en 1816 le brevet de Maréchal de Camp. François fut breveté Colonel et Louis-Pierre, chef de bataillon. C'est de lui que Madame De Sapinaud écrit en ses mémoires (p. 152) « Entouré à Chatillon de quatre Hussards, il les tua tous les quatre et rejoignit sa division. Il n'est pas une partie de son corps qui ne soit cicatrisée, il ne lui reste entier que le cœur ».

Dommaigné, Jean-Baptiste, était lieutenant de Vaisseau, il fut fusillé près de Fougères dans les premiers jours de 1794.

CHAPITRE III

La plupart de ces obstacles tenaient à la nature même du pays coupé en marais, en plaines et battu par la mer, d'autres naissaient du caractère de ses habitants, hommes qui n'ont jamais eu en partage la douceur et la simplicité de leurs concitoyens du Haut-Poitou. Alors plusieurs d'entre eux semblaient se faire un précieux prétexte de la cause de Dieu et du Roy pour se livrer en sécurité de conscience à des actes de cruautés. Les royalistes du Bas-Poitou n'approuvèrent jamais ces actes. Charrette, aussitôt après avoir pris le commandement, les flétrit avec une énergique indignation. Mais quoique repoussées par les uns, quoique désapprouvées par les autres, ces mesures de vengeances appartiennent à l'histoire.

De Couëtus, Joly, les **trois frères Joseph, Hyacinthe et Prudent De la Robrie** avec leur père, **Frémont Du Bouffay**, **Savin**, le jeune **Chaffault**, **d'Argens**, **Pinaud**, **de Goulaine**, **De la Roche-Saint-André**, **Bordereau**, **La Cathelinière** et **les deux Guérin** se sont déjà plus d'une fois mis à la tête des rassemblements formés dans le Bas-Poitou. Dan la première quinzaine de mars les uns ont eu affaire aux gardes Nationales

des environs, et ils ont mis facilement en déroute. C'est le sort qui a été réservé par **Savin** aux volontaires de **Palluau** et à la garde Nationale de Fontenay, battue pas Royrand. Les autres se sont mesurés avec des soldats aguerris, commandé tantôt par **Dumouriez**, tantôt par **Beysser**, jeune chirurgien de Marine, élevé tout d'un coup au Généralat, et ils ont été battus. **Lucas-Champonnière** qui, comme tous ces royalistes, paysans ou gentilshommes dont leurs noms viennent d'être cités, sera bientôt sous **Charrette**, l'un des chefs les plus distingués du Bas-Poitou. **Lucas-Champonnière**, à la tête de 1 500 hommes du pays de Retz, occupe les rives de la Loire. Il s'empare du Pellerin, où sa troupe commet, malgré lui, plus d'un excès.

« **De Couëtus, Jean-Baptiste René De La Vallée, était né à Nantes en 1744. Ancien page de la Reine, il se battit en Vendée. Arrêté au Clouzeau, près de Challans, il fut fusillé le 28 décembre 1795** ».

« **Bordereau, nommé ici pour la première fois, était une femme. Sa vie fut aussi pure que son courage était inébranlable. Renée Bordereau, née à Soulainne, près d'Angers, en 1770, avait vingt-trois ans au commencement de la guerre, elle n'était connue dans l'armée que sous le nom de Langevin. Sauf, MM. De Lescure, De La Rochejaquelin, Cathelineau et quelques autres chefs, tous ignoraient le sexe de cet intrépide soldat. Nous avons ses mémoires, rédigées par elle-même et publiées à Paris en 1814, chez Michaud, imprimeur du Roy. De cette brochure réimprimée, à Niort, (Favre 1888) avec**

deux croquis qui la présentent à deux époques très diverses de sa vie. « Aux premières affaires, où je me suis trouvée, dit-elle avec candeur le bruit des coups de fusil me fit impression et je fus désespérée de ne pas me trouver plus de courage. Je m'adressai alors à Dieu, et en levant les bras au ciel, je lui dis « Bon Dieu, ne me donnerez-vous pas plus de cœur pour combattre vos ennemis ? Aussitôt après, je me suis sentie animée comme par un miracle. Je n'ai pu eu peur de rien, et grâce à Dieu, le courage ne m'a jamais manqué depuis ».

Le tocsin sonnait dans toutes les paroisses, l'insurrection de la Vendée éclatait.

Maupassant veut tenir bon, il est massacré avec le peu d'hommes qui n'ont pas abandonné leur chef. Ce meurtre est le signal de beaucoup d'autres.

Le curé constitutionnel et le juge de paix expirent en criant « **vive la Nation** », ils expirent sous les coups des femmes vociférant des paroles de mort et au milieu des chants de victoire que les vieillards que les enfants font entendre sur ces cadavres.

Ici, comme dans une partie de la Bretagne et du Maine, on verra des femmes, suivant l'exemple des Druidesses, s'attacher à leurs parents qui vont combattre, puis, avec des faucilles recourbées, ouvrir le ventre de leurs ennemis tombés, et chercher dans leurs entrailles le reste de vie qu'y ont laissé les balles où les baïonnettes Vendéennes.

C'était **Souchu** qui préluait ainsi à l'installation de son Comité supérieur. Ancien receveur des gabelles, cet homme a

été entraîné dans une voie de sang par les funestes provocations des septembriseurs. Il s'est trouvé à Paris dans les journées du 20 juin, 10 août et du 2 septembre 1792. Il a vu crouler la Royauté, égorger ses défenseurs. Il a été témoin du grand crime social qui organisa l'assassinat dans les prisons.

Ce comité s'était chargé de juger les prisonniers que faisaient les diverses bandes agissant dans les Marais qui avoisinent les bords de La Loire. Les juger eût demandé du temps, de l'équité et une impartiale appréciation des motifs qui les poussaient à prendre les armes. Souche pensa qu'il était de meilleure guerre de les tuer sans jugement. Il avait adopté ce plan, il l'exécuta dans toute sa rigueur.

Quarante-Deux Républicains périrent ainsi dans une nuit. À Légé, à Montaigu, aux ports de Paimbœuf, ces fatales exécutions se renouvelèrent.

La Roche-Saint-André a marché sur Pornic avec quatre mille hommes. Il s'est emparé de cette ville. Ses volontaires indisciplinés s'y gorgeaient de vin et d'eau-de-vie, **lorsqu'un prêtre marié, nommé Albine**, rallie les Bleus qui fuyaient et les ramène sur la ville. Le massacre dans les rues et dans les maisons fut horrible. Les Républicains tuèrent sans pitié, ils enterrèrent même tout vifs, jusqu'au cou, plusieurs Officiers Royalistes et ils les lapidèrent. Dans cette épouvantable nuit, le **Marquis De La Roche-Saint-André** fit des prodiges de valeur et tenta de prendre, mais en vain, les mesures nécessaires au salut de son armée. **Souchu** ne lui tint aucun compte de l'ivresse

des volontaires et du courage qu'ils avaient montré. **Souchu** l'accuse au Comité dont il est président, il demande sa tête. Le Comité allait la livrer. Pour se soustraire à d'aussi tristes conséquences de l'accomplissement de ses devoirs, **La Roche-Saint-André** se retira **dans l'île de Bouin**.

Quand **Souchu** était las de garder dans ses cachots les prisonniers fait par les Royalistes, il prêtait aux patriotes quelques crimes affreux. À ces nouvelles, les Royalistes, dont le Président du Comité savait bien aiguillonner la fureur, se précipitaient dans les prisons, on en arrachait les Bleus. **Souchu** les faisait attacher à une corde que, par une dérision impie, il appelait leur chapelet; barbare initiative qui, peut-être, révélera à **Carrier** les mariages Républicains. Après les avoir forcés à se mettre à genoux, il les faisait fusiller. Quatre-vingt périrent dans un seul jour. Ceux que les balles épargnaient étaient impitoyablement égorés. **Joubert**, président du district de Machecoul et ennemi personnel de **Souchu** eut les poignets sciés. Des hommes et des femmes furent enterrés vivants, et longtemps après ces orgies de sang, sur le terrain où **Souchu** commandait ces exécutions empruntées aux mœurs des sauvages, on découvrit un bras d'homme, dont la main, hors de terre, serrait avec une violence convulsive des herbes jaunies.

Exaspéré de la résistance qu'il ne s'attendait pas à voir surgir dans un homme livré à toute sa fougue de ses passions. **Souchu** organisa contre **Charrette** des plans d'insubordination. On dit même que, se rapprochant ostensiblement des Révolutionnaires,

il essaya plus d'une fois de le compromettre aux yeux de l'ennemi.

La preuve de se rapprochement, qui n'aurait point étonné la Vendée, se trouve même dans la manière dont mourut **Souchu**. Le **Général Beysser** attaquait Machecoul, qui, comme Cholet et tant d'autres villes centrales de l'Ouest, fut si souvent pris et repris dans ces guerres. **Beysser** va pénétrer dans Machecoul, lorsque **Souchu**, couvert d'un bonnet rouge, une liste de proscription à la main, liste sur laquelle figuraient **onze chefs Royalistes et Charette**, se précipite sur les Bleus en criant « Vive la Nation » Il allait se réfugier dans les rangs ennemis. La hache d'un sapeur, qui lui fend la tête, ne lui en laisse pas le temps. À cette nouvelle, **Charrette** plein de joie, dit aux partisans de cet homme « Ce ne sera jamais ce sang impur que mon épée vengera ».

« **En 1872, ont paru chez Robuchon, imprimeur à Fontenay le Comte, les lettres de Broussais, volontaire National, sur la campagne de Beysser en Vendée. Broussais, né à Saint-Malo, de caporal obscur, devint célèbre plus tard par ses écrits et ses systèmes de réforme médicale. Ses lettres d'alors ont été retrouvées par Monsieur Fillon. Elles sont au nombre de six, datées de Montaigu, de Nantes, d'Angers et de Rennes, elles peignent d'une façon saisissante les horreurs de la guerre, et s'expriment avec impartialité sur les batailles et les défaites des deux armées** ».

François-Athanase Charrette De La Contrie était né à Couffé, près de Nantes, le 21 avril 1763. Aspirant-Garde Marine, Lieutenant de Vaisseau, il a, dans ces différents emplois, montré une bravoure et un désintéressement peu communs. Le 10 août 1792, il est aux Tuileries, offrant son bras et sa vie à la Royauté malheureuse. Ses efforts sont inutiles. Entouré par la foule qui assiège le château, il va être égorgé. Un lambeau de chair humaine se rencontre sous sa main, c'était la cuisse mutilée d'un Suisse, il s'en empare. À l'aide de cet effroyable passeport, il traverse la haie d'assassins qui l'entourent, et, le cœur saignant de tant d'affreux spectacles, il se réfugie chez un cocher de fiacre, où, pendant huit jours, il reste caché dans un grenier à foin.

Charrette a dompté les cupides, les sanglants instincts de **Souchu** : **Souchu** est mort. **Charrette** dissout le Comité Supérieur, mais tirant avantage des meurtres que ce Comité ordonna, le nouveau chef laisse entrevoir aux paysans qu'ils n'ont ni grâce, ni merci à attendre des Républicains, et, pour relever leur courage, il les conduit sous les murs de Pornic, théâtre de leur dernière défaite. Le 29 mars 1793, Pornic est en son pouvoir.

Il n'a encore sous sa précaire autorité que vingt paroisses du Bas-Poitou. Les autres obéissent à des chefs indépendants : **Savin** commande la division de Palluau, **Guerry de Cloudy**, **Guerry De La Fortinière**, son frère, et **Nicolon des Abbayes** celles de Challans et de Beauvoir. **Pajot** un des hommes les plus

intrépides de la Vendée, est à la tête des volontaires de Bouin. **Saint-Philibert** marche sous les ordres de Couëtus. **Joly** dirige la division que l'on appelle « **l'armée des Sables** ».

Un ancien soldat nommé **Vrigneau**, de la paroisse de Vieille-Vigne, a soulevé ses voisins et étendu sa puissance sur plusieurs communes, entre la route des Sables (d'Olonne) et celle de La Rochelle.

De Royrand, vieux chevalier de Saint-Louis, qui laissera dans les camps Vendéens une belle réputation d'honneur, de vertus et de talents, a été, comme tous les nobles, entraînés par l'insurrection des paysans qui environnaient sa demeure à Saint-Fulgent. Il les a conduit à la victoire, et déjà, sous son commandement, il réunit toutes les campagnes depuis Montaigu jusqu'à La Chataigneraie*. Un autre chevalier de Saint-Louis, **De Lyrot**, a formé une division qui opère sur la rive gauche de La Loire, et presque jusqu'aux portes de Nantes. **Devieux, Désigny** père et fils, **De Flavigny, De La Chapelle** et **d'Andigné De Maineuf**, combattent avec lui. Prud'homme, un maître d'école de village, a soulevé les gars du Louroux, ce seront plus tard des grenadiers de **De Charrette**.

***De Royrand, Charles-Augustin, seigneur de la Petite-Roussière, paroisse de Bazoges-en-Pailiers, était né à Montaigu (Vendée) an 1731. Retraité comme Lieutenant-colonel en 1785, il fut blessé à Entrâmes et mourut près de Baugé en Anjou, le 5 novembre 1793.**

De Lyrot, François-Jean-Hervé, seigneur De La Patouillère, était né à Nantes en 1732. Il fut tué à Savenay.

Un événement, que de plus grandes calamités ont fait depuis complètement oublier, donne à toute cette partie du Bas-Poitou, qui n'était pas encore insurgée, la mesure de la tolérance politique que la Révolution prétendait appliquer à ces contrées.

Vers la même époque, **Joly et Savin**, qui plus tard deviendront deux des plus habiles Lieutenants de Charrette, échouaient devant Les Sables d'Olonne, que le Général Républicain **Boulard** défendit avec une rare bravoure. Mais, quoique battus par **Boulard** dans huit rencontres successives, **Joly et Savin** ne perdent point courage. Ils restent maîtres de La Mothe Achard et de toute la contrée voisine des Sables. **Boulard** était Royaliste. Officier sous Louis XVI, il avait conservé à la Monarchie son respect et son amour. On l'accuse de trahison, parce que, malgré tous ses efforts, il ne peut neutraliser les entreprises des deux audacieux paysans qui lui sont opposés. L'injustice des paris tue ce brave Général et délivre **Savin et Joly** de leur plus redoutable adversaire.

C'était le 6 mai 1793 que **Charrette** avait contraint ses adversaires au silence. Ce jour-là même, la Grande Armée, pure de tous les excès et de toutes les rivalités dont le tableau vient d'être déroulé, mettait le siège devant Thouars.

Dans les anciennes guerres dont l'Anjou et le Poitou furent souvent le théâtre, cette ville, par sa position militaire, joua un rôle important. Elle est bâtie sur une colline, et la rivière du Thouet, guéable sur un seul point, décrit tout autour de son étroite enceinte une ligne, qui mieux que toutes les fortifications

protège la ville au midi et au couchant. Le 3 mai, le **Général Quétineau**, après avoir évacué Bressuire, s'y était retiré, espérant bien que les Vendéens ne viendraient pas le poursuivre jusque-là. Il avait concentré dans les murs de Thouars toutes les troupes en battues par les Royalistes. Mais ces troupes, auxquels se sont joints les bataillons du Var, de la Nièvre, de la Vendée et de la Vienne, ont pour compagnons d'armes une partie des Marseillais.

Comme les vainqueurs de La Bastille, usurpateurs du nom d'une cité qui ne les a jamais voulu reconnaître pour ses enfants, sont âpres au pillage et insubordonnés. N'est ce pas, en effet ces hommes toujours prêts au massacre ou à la révolte que les clubs ont besoin.

Quétineau, né au Puy Notre-Dame, non loin de Saumur. Avant la Révolution il avait une ferme, et, en 1792, il était parti pour l'armée de Dumouriez, en qualité de chef de bataillon des volontaires.

Cependant, à la nouvelle que les Blancs s'avancent sur Thouars, il prend toutes les mesures. Le 7 mai, le siège commence. Thouars est cerné est assailli par quatre côtés à la fois.

Donnissan et Marigny au Port Saint-Jean, **Cathelineau, d'Elbée et Stofflet** au Port du Bec du Château, forment la réserve. **Lescure et La Rochejaquelein**, au village des Vrines. **Bonchamps**, au Gué aux Riches, commencent l'attaque. La poudre manque aux Vendéens, **Monsieur Henri** s'en aper-

çoit, il court en demander et n'en trouve plus. Il saisit un fusil, descend le coteau sur lequel il est posté, puis, au milieu de la mitraille et des balles, il arrive au pont. Pour entraîner les paysans à braver le danger que seul il affronte, il se place encore au milieu du pont. Ses habits sont criblés de balles, mais les paysans ne s'ébranlent point. Il retourne une troisième fois auprès d'eux, il est enfin suivi, mais c'est par **La Rochejaquelein, par Forêt et par un volontaire**. Tous quatre se jettent dans les retranchements. Témoins de ce courage, les Vendéens se décident à l'imiter. L'armée entière s'ébranle. **Bonchamps** avec sa cavalerie, traverse le gué aux Riches à la nage. **Donnissan et Marigny** attaquent le pont neuf à coups de canon. **La Bouère** ordonne au Maître canonier de continuer le feu qui se ralentit « Je n'ai plus que trois Gargousses » répond l'artilleur. « Et bien feu tout de même », s'écrie **La Bouère** « Nous irons chercher d'autres munitions dans la ville ».

À la première décharge, les Bleus abandonnent en désordre le Pont Neuf. **Cathelineau, d'Elbée et Stofflet** avancent vers la Porte de Saumur. Après le passage du Gué aux Riches, **Bonchamps** se trouve en face des patriotes de la Vienne. Les lâches ont fui, même avant le combat, mais le plus grand nombre de ces volontaires est sur le terrain. Pris en flanc, ils se battent sans espérance de secours, ils se battent jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul. La cavalerie de **Bonchamps** les écrase tous.

« **À l'assaut** », s'écrie **La Rochejaquelein** !

« **A l'assaut** », répète toute l'armée ! S'élançant vers le mur d'enceinte.

Les bleus se croient en sûreté derrière cette muraille qu'ils ont garnie de troupes. Bravant la mousqueterie, les blancs se disposent à abattre le mur à coups de piques. Ce moyen ne paraît pas assez expéditif à Monsieur Henri. À défaut d'échelles, il monte sur les épaules de **Texier**, de la paroisse de Courlay, l'un de ces hommes dont une bravoure surhumaine devrait immortaliser le souvenir. Il écarte les Républicains à coups de fusil, il se cramponne à tout ce qu'il peut lui offrir un point d'appui. Ses mains arrachent les pierres, et, échappant à toutes les morts, il ouvre ainsi la brèche. Quelques moments après, il entrait de vive force dans la place par le bas du château. Le **Général Quéteu** s'aperçoit alors qu'il est impossible de prolonger la résistance. D'un côté Lescure, pénètre dans la ville avec ses gars, de l'autre Bonchamps la serrait de fort près. Les Bleus comprirent qu'il fallait se rendre. Après avoir arboré le drapeau blanc, ils capitulèrent devant **d'Elbée et Cathelineau**, qui se présentaient sur un autre point. Ce fût avec **Redon-Puy-Jourdain**, juge de paix que l'on traita d'abord. Pour la Vendée militaire, c'était un moment solennel, une heure de réaction ou de pardon qui allait sonner. Les habitants de Thouars avaient pris leur part du massacre des Moulins de Cornet au 24 août 1792. Le vainqueur avait des vengeances à exercer, les vaincus en avaient à redouter. À peine entrés dans cette cité prise d'assaut, les Vendéens se précipitaient dans les églises, ils agitent les cloches en volées

triomphales, et, au pied de l'autel ils déposent tout sentiment de haine.

Napoléon, dans ses mémoires, rend aux Vendéens la justice qui leur a été si souvent déniée.

« **Quoique la ville, dit l'Empereur, eût été prise d'assaut, cette capitulation fut observée. Ce qui est remarquable, c'est qu'aucune vengeance ne fut exercée** ».

TEXIER Toussaint, dont l'album de Monsieur et Madame De Chauvelin ont conservé les traits, avait pour frère Joseph, et un autre, le trop célèbre Abbé Pierre Texier, mort en 1826, curé de Courlay. Histoire de la petite église p. 176 et suivantes. Toussaint était né le 24 mars 1769. La Restauration lui donna la croix d'Honneur. Il mourut à Sunay, paroisse de Châtillon-sur-Thouet, le 29 mars 1847.

Son frère Joseph, était également natif de Courlay où il mourut le 6 janvier 1832. C'est à la famille Texier que Madame De La Rochejaquelin confia sa fille avant la prise de Fontenay (mémoires p. 84).

Redon-Puy-Jourdain était, avant la Révolution, le procureur fiscal des De La Trémoille pour leur Duché de Thouars. La Révolution en fit le juge de paix du canton, puis le premier Sous-Préfet de Thouars. Quand, en 1805, la Sou-Préfecture fut transférée de Thouars à Bressuire. Monsieur Redon-Puy vint dans cette ville.

À Thouars, en dehors des recrues que fit la Grande Armée, il se présenta beaucoup de jeunes gens qui furent d'excellents

Officiers, **Danyaud-Dupérat**, fils d'un avocat de Cognac, **Piet De Beaurepaire**, de **La Ville-Baugé**, qui avaient été forcés de s'enrôler dans la garde nationale, le vieux **Maignan**, **Herbault**, **De Mondion**, **De Langerie** et **De Chassigny** trois enfants qui combattront comme des hommes, accoururent prendre service parmi les Vendéens. **De La Marsonnière**, **Renou** et **De Beauvollier** suivirent cet exemple.

« **Danyaud-Dupérat**, **Isaac-Daniel** était né à Cognac en 1760. Il fit, après la prise de Thouars, toutes les guerres de Vendée. Prisonnier en 1795, il s'évade de Nantes et rejoint l'armée de Scépeaux. Arrêté de nouveau en 1804, il ne fut rendu à la liberté qu'en 1814. Il mourut à Paris, à l'hôpital du Val de Grâce, le 12 octobre 1826.

Piet, **Pierre-Marie-René**, était seigneur de Beaurepaire en Anjou. Il habitait le château de **La Coussaye**, paroisse de Terves, à la porte de Bressuire, qu'il tenait de sa mère, née **De Feydeau**. Cette famille compta de nombreuses victimes. Il mourut à Poitiers, le 8 février 1822.

Notons ici le souvenir d'un drame qui se passa au Château de **La Coussaye**, le 5 février 1790. Fait raconté par le curé de Bressuire qui le tenait de témoins oculaires.

Monsieur De Feydeau avait invité, selon l'habitude, le Père **Jacques**, prieur des Cordeliers de Bressuire, à passer la journée à **La Coussaye**. Sur le soir, on vint leur dire que quatre mauvais sujets de Bressuire, dont les noms de famille

seront tus car des descendants peuvent encore existés, avaient tourné le complot de les assassiner. Ni **Monsieur De Feydeau**, ni son hôte ne voulurent croire à cette menace et le prieur resta coucher au château. Mais, dans la nuit, les malfaiteurs pénétrèrent sans bruit et massacrèrent les deux vieillards, deux domestiques et deux servantes. Ils furent pris, jugés et condamnés à être exécutés sur la place de Bressuire entre l'église et la Porte De La Bête. Ce fut le premier sang versé dans cette ville qui allait en être abreuvée.

La Maignan, **Louis-Athanase**, seigneur De La Verrerie, était né à Nueil-sous-Passavant, près de Villiers. Blessé à la bataille du Mans, il fut massacré pendant la retraite.

Pierre-Louis De Laville, seigneur de Baugé, près de Thouars, né en 1764, fit glorieusement toutes les guerres de la Vendée. Maire de Thouars en 1821, il mourut en cette ville le 16 octobre 1834.

Herbault Pierre, était le fils d'un procureur de Poitiers. Il quitta le séminaire pour s'enrôler dans l'armée Vendéenne. Il périt, comme le précédent à la déroute du Mans le 12 décembre 1793, ce qui ne l'empêcha pas d'être condamné à mort le 12 janvier suivant par le tribunal Révolutionnaire de Poitiers.

Les trois frères de **Monion** étaient nés à Chassigny, près de Loudun. L'un deux n'avait que 14 ans quand il commençat la guerre.

Charles-Joseph Le Vieil De La Marsonnière était né à **Saint-Clair, près de Moncontour (Vienne)**. Prisonnier à **Loudun** pour avoir envoyé de l'argent à son fils émigré, il s'échappa et rejoignit l'armée Vendéenne et périt à la déroute de Savenay.

Renou Louis, était né à Loudun où il mourut en 1836, avec le titre de Lieutenant-Colonel que lui avait donné la Restauration. On l'avait, pour son énergie, surnommé **Bras de Fer**.

Beauvillier Jean-Baptiste né à **Beuxes, près Loudun, en 1774**. Il fut exécuté à **Angers, le 11 janvier 1794, le jour même où il finissait ses vingt ans**.

Les Royalistes, après avoir hésité pendant deux jours, prennent résolution de marcher sur Fontenay, capital du Bas-Poitou. Le Républicain **Chalbos**, un vieux soldat, devenu subitement Général, arrive à La Châtaigneraie avec trois mille hommes.

Le 13 mai à 2 heures du matin, le combat s'engage sur la droite du côté du Bourg de Moncoutant. Les premiers postes sont enlevés par **Forestier**, qui fait mettre bas les armes à une compagnie de Grenadiers du régiment d'Armagnac. Tous ces hommes surpris dans leur sommeil, avaient essayé une résistance inutile. Ils obéissaient à l'ordre du Vendéen, lorsque l'un deux, au lieu déposer son fusil sur terre, court à **Forestier**, et va lui plonger sa baïonnette dans la poitrine. Forestier pare le coup, mais aussitôt les Grenadiers, qu'indigne une telle lâcheté, saisissent leurs armes, et, sans autre jugement que celui de Dieu, ils percent leur camarade de plus de cinquante coups.

Les Royalistes en entrant dans La Chataigneraie, trouvèrent l'échafaud dressé sur la place. Le couteau de l'instrument de mort était encore couvert de sang Vendéen. La guillotine fut brisée. De là et malgré la désertion momentanée de plusieurs corps, **Lescure, Cathelineau et La Rochejaquelein** s'avancent vers Fontenay. Le **Général Chalbos** leur est encore opposé avec six mille hommes de l'armée de Saumur qui sont venus renforcer la sienne.

Le 16 mai, l'aile gauche, commandée par **Monsieur Henri et par Lescure**, pénètre dans les faubourgs, mais le centre de l'armée n'est pas aussi heureux. **Chalbos, Nouvion et Sandoz** ont pris l'ennemi en flanc. Ils l'ont vu chanceler sous une attaque à laquelle il ne s'attendait pas. C'est le 13^e régiment de chasseurs à cheval qui le prend par-derrière, et qui donne ainsi à ses Généraux une victoire facile. Ces derniers profitant de cet avantage, et jettent le désordre dans les rangs Royalistes. D'Elbée est blessé, La Marsonnière est fait prisonnier avec deux cents hommes. Le salut de l'armée va être compromis. La Rochejaquelin et Lescure protègent la retraite. Le lendemain les paysans se sont tous disséminés dans le Bocage. Il n'y a plus d'artillerie, plus de munitions, plus de bagages, tout est tombé au pouvoir des bleus. Marie-Jeanne elle-même, le canon de leur superstitieuse prédilection a disparu dans la déroute.

La Marie-Jeanne célèbre canon « Cette pièce, dit Monsieur Poirier De Beauvais, commandant Général de l'artillerie Vendéenne, prise par les Vendéens le 14 mars, sur le chemin

de Vihiers, était fort belle, d'environ dix livres de balles. C'était l'une de celle que le Cardinal De Richelieu avait fait couler à ses armes ».

Pierre Bibard de La Tessoualle était resté sur le champ de bataille du 16 mai après avoir vu périr 80 de ses compagnons. Il avait reçu 22 coups de sabre ou baïonnette. Les Bleus le rencontrèrent, et, en le traînant à Fontenay, ils le flagellèrent avec le chapelet qu'on avait saisi sur lui. On le jeta nu et sanglant sur des planches d'hôpital, et pendant neuf jours on ne songea à panser ses 22 blessures que trois fois. Le factionnaire qui veillait sur le prisonnier le frappait à grands coups de plat de sabre, le forçait à baiser cette arme comme une relique et lui répétait souvent que, l'heure de sa mort arrivée, ce serait ce sabre la qu'il le couperait en morceaux. Pendant la bataille du 25, **Bibard**, qui espère en Dieu et dans le courage de ses frères s'élance sur le factionnaire, s'empare de son fusil toujours chargé, et lui ordonne de déposer ses cartouches sur la planche où il a tant souffert. D'autres soldats surviennent. **Bibard** les tient en respect, et, lorsque les siens sont maîtres de Fontenay, il se présente aux Généraux avec les armes qu'il a conquises. **La Rochejaquelein, d'Elbée et Stofflet** l'embrasse en récompense de sa bravoure à l'affaire du 16 mai.

« Ces prisonniers, écrit **Madame De La Bouère** en ses souvenirs (p. 48), furent amenés au château de La Forêt sur Sèvre, dont la rivière de ce nom forme les douves. Les prisonniers, au nombre de trois mille, étaient des Marseillais, des

vainqueurs de La Bastille, de vrais bandits. Comme déjà les Vendéens après chaque combat avaient adopté le système désastreux de retourner dans leurs villages, ils s'égrenèrent un à un, bientôt il n'en resta plus que huit pour garder les trois mille prisonniers. **Monsieur De La Bouère, ne voyant d'autre moyen de les contenir, fit raquer sur eux deux canons chargés à mitraille et mèches allumées. En même temps, il informait les chefs de sa position difficile et ceux-ci rappelant les paysans sous les armes, les firent accompagner les prisonniers jusqu'au Quartier Général de Châtillon sur Sèvre.**

Le château de La Forêt, autrement Le Plessis-Mornay, rappel le célèbre Duplessis-Mornay, le pape des protestants et l'ami d'Henri IV. Quand il fut révoqué de son commandement du château de Saumur. Le chef calviniste se retira dans sa terre de La Forêt, où il mourut en 1623.

La clémence des Vendéens, qui honore pourtant leur caractère, ne servit point au triomphe de leur cause. Bien au contraire, à la séance du 2 juin 1793, ces paroles accusatrices furent lues et consignées au Monitor.

« Les rebelles ont évacué Fontenay. Ils ont tout pillé. Les aristocrates ont été les plus mal traités, comme étant les plus riches »

La Révolution a toujours écrit l'histoire. Elle niait la clémence des Vendéens.

Au conseil supérieur **l'Abbé Bernier Alexandre-Jean-Baptiste**, né le 31 décembre 1764, exerça sans conteste un empire absolu. Son premier acte fut de publier une proclamation qu'il rédigea avec le **Chevalier Desessarts** et que signèrent les principaux chefs alors présents à Fontenay.

Que la conduite de ceux qui se disent patriotes soit mise en parallèle avec la nôtre, ils égorgeaient nos prisonniers au nom de la Loi, et nous avons sauvé les leurs au nom de la religion et de l'humanité.

Adressé aux Français de la part de tous les chefs des armées catholiques et royales, au nom de sa Majesté très chrétienne **Louis XVII, Roy de France et de Navarre**.

« À Bressuire, ils ont coupé par lambeaux des hommes qu'ils avaient pris sans armes pour la plupart, tandis que nous traitions comme des frères ceux que nous avons pris les armes à la main. Tandis qu'eux-mêmes pillaient ou incendiaient nos maisons, nous faisons respecter de tout notre pouvoir leurs personnes et leurs biens, et si, malgré nos efforts, quelques dégâts ont été commis dans les villes que nous avons conquises pour notre bon **Roy Louis XVII**, nous en avons pleuré amèrement. Nous avons puni avec la plus éclatante sévérité les désordres que nous avons pu prévenir. C'est un engagement formel que nous avons contracté en prenant les armes, et que nous remplirons au péril de notre vie. Ainsi, la France va être désabusée sur les mensonges aussi impudents que perfides et absurdes de nos ennemis. Elle l'est depuis longtemps. Notre conduite à Thouars est connue.

Cette ville, prise d'assaut, comme presque toutes celles où nous sommes entrés jusqu'à ce jour. Patriotes, nos ennemis, que nous opposerez-vous encore ? Vous nous accusez de bouleverser notre patrie par la rébellion, et c'est vous qui, sapant à la fois les principes religieux et politiques, vous avez les premiers proclamé que l'insurrection est le plus Saint de tous les devoirs.

C'est alors que, oubliant nos pertes mutuelles, nous déposerons nos armes dans le temple de l'Éternel. C'est alors que, terminant une guerre dont les défaites et les triomphes réciproques ne sont que de vraies calamités pour notre-mère Patrie, nous proclamerons, avec la paix de la France, le repos de l'univers. C'est alors que, confondant dans l'amour du bien public tous nos ressentiments personnels, et jusqu'à nos moindres sujets de mécontentements réciproques, de quelque parti, de quelque opinion que nous soyons montrés, pourvu que nos cœurs et nos mains n'aient pas trempé dans le crime, nous nous réconcilierons, nous nous unirons tous au sein de la Paix pour opérer le bien général et donner à la France, avec son Roy et son culte catholique, le bonheur qu'elle attendit en vain de ses représentants infidèles. Tels sont nos vœux, tels sont les vœux de tous les Français. Qu'ils osent les manifester, et la France est sauvée ».

Fait au quartier général, à Fontenay-le-Comte, ce 27 mai, l'an 1^{er} du règne de Louis XVII.

Signé: **De Bernard De Marigny, Desessarts, De La Rochejaquelin, Lescure, Stofflet, Duhoux-d'Hauterive, Donnissan, Cathelineau.**

À cette époque, la Convention, divisée en deux partis qui se disputaient le pouvoir, n'avait ni le temps, ni la volonté de s'ap-
pesantir sur la portée d'un pareil acte. La France Républicaine
fit comme la convention, elle répondit à ce manifeste par de
nouvelles troupes et par de nouveaux sacrifices.

CHAPITRE IV

Les procès-verbaux des séances de la Convention
Révolutionnaire de Niort, sont des plus curieux à consulter
et témoignent de l'effroi qui régnait à Niort après la prise
de Fontenay-le-Comte. Il y avait, au centre de la ville, un
immense marché couvert qu'on appelait les halles. Un arrêté
de la commune en ordonne la démolition immédiate, « de peur
qu'elles ne servent d'abri aux brigands », disait la délibération.
Elles furent en effet démolies. C'est aujourd'hui la rue Victor
Hugo.

Le ridicule César des faubourgs, **Santerre**, allait partager avec
Westermann l'honneur du Commandement. **Westermann**, le
Général des clubs, réunit autour de lui les hussards des Alpes,
la Légion du Nord et les bataillons d'Orléans dont le Conseil
Exécutif vient de décréter la formation. Par une amère ironie,
tous deux, **Westermann et Santerre**, sont, avec les grenadiers
mêmes de la Convention, sous les ordres du **Général Biron** qui
arrive à Niort le 23 mai 1793.

« **Biron Armand-Louis De Gontaut, Duc de Lauzun, était
né le 15 avril 1747. Chevalier de Saint-Louis et Colonel**

du Royal-Dragons, il avait fait la campagne d'Amérique. La Révolution ne lui tint pas compte de son apostasie et le condamna à mort, le 31 décembre 1793. À cette heure solennelle, le gentilhomme et le chrétien se réveillèrent « j'ai été infidèle à mon Dieu, à mon Roy, à mon Ordre, dit-il en montant sur l'échafaud. Je meurs plein de foi et de repentir »

Le brillant **Duc de Lauzun** s'est jeté dans le tourbillon révolutionnaire. Il a renié son nom et la gloire de ses aïeux, et, tandis que des paysans tels que **Cathelineau, Stofflet, Joly, Forestier** et cent mille autres se levaient pour défendre la religion, la vieille monarchie et la propriété, le fils des vieux Maréchaux de France tirait l'épée afin de combattre sans conviction les principes de sa famille et les affections de son cœur. **Biron** établit son quartier général à Niort. Deux commissaires de la Convention résident auprès de lui pour surveiller ses démarches, pour l'accuser ou pour l'inspirer. **Bourbotte, Turreau, Goupilleau, Richard, Ruelle, Choudieu et Bourdon** sont des commissaires investis de pleins pouvoirs aussi bien contre le pays insurgé que contre les Généraux.

La Vendée était hors la loi, hors de l'humanité depuis qu'on la soupçonnait de courage. Pour se servir du fer et du feu comme moyen de pacification.

L'armée Royale vient de quitter Fontenay, dont la conservation est pour elle d'une importance très secondaire, elle a reporté son Quartier-Général à Cholet. Le Conseil Supérieur

s'est établi à Châtillon sur Sèvre, où des travaux d'organisation et de subsistance lui sont soumis. La plupart des paysans sont retournés dans leurs villages, racontant partout leurs victoires, partout faisant connaître leurs chefs, et, jusqu'au fond des campagnes, popularisant l'insurrection. Pendant cette dispersion des troupes Vendéennes, le **Général Salomon**, avec trois mille Bleus, attaque à l'improviste, le 3 juin, le village de La Fougereuse, où un faible rassemblement s'est donné rendez-vous. **Ligonier**, sorti de Doué, avec sept mille hommes, envahi Vihiers, et inquiète le Quartier Général de Cholet. Sept ou huit paroisses sont réunies à la hâte. **La Rochejaquelein, Stofflet et Lescure** les commandent. **Stofflet** reprend Vihiers, mais trop faible pour résister seul à **Ligonier**, dont les forces augmentent sans cesse, il appelle à son secours **Monsieur Henri** et **Lescure**. Ils arrivent. Les Républicains, embusqués, démasquent une batterie de six pièces de canon. Vihiers est encore repris. C'était la troisième fois dans le même jour, mais le lendemain le canon avait rassemblé de nouveaux soldats. **Cathelineau et Marigny** accourent. De concert avec les trois autres chefs, ils ont résolu d'attaquer **Ligonier**, campé sur les hauteurs de Concourson dans une formidable position.

L'affaire s'engage le 7 juin 1793, **Cathelineau et Monsieur Henri** se précipitent sur les avant-postes qui lâchent pied. Cet exemple n'est pas suivi. Les Bleus combattent avec courage, et pendant six heures, ils suspendent la victoire. Une charge

aussi hardie qu'habillement exécuté par **Cathelineau** décide du sort de la journée. Les Bleus sont en fuite et ils ne se rallient qu'à une demi-lieue de Saumur, sous les canons des redoutes de **Bournan** où les 3^e et 6^e bataillons de Paris protégèrent leur retraite. Malgré le feu des batteries, sous la protection desquelles **Lignonier** s'est placé, les Blancs, exaltés par leur succès, brûlent d'emporter la ville d'assaut. Ils l'auraient tenté, si **Donnissan et Beauvillier**, plus calmes, ne se fussent opposés à un mouvement qui pouvait compromettre l'armée. Le conseil de **Donnissan** était sage. Il fut suivi autant par raison que par reconnaissance, car la veille, à Montreuil, **Donnissan** a écrasé les troupes que **Salomon** amène de Thouars.

Il les a attendues, après que les Vendéens eurent abandonné cette ville, il a fait masquer ses batteries. **Salomon** arrive aux portes de Montreuil. Il est accueilli par de foudroyantes décharges. **Salomon** recule, mais c'est pour rallier sa division épouvantée. Il revient à la baïonnette, et, pendant plus de trois heures, on combat dans les rues avec un acharnement sans exemple. Son artillerie, ses bagages, sont tombés au pouvoir de **Cathelineau et de Donnissan**. Il se décide enfin à battre en retraite, mais il n'avait plus d'armée, et au lieu de porter secours à la ville, il est obligé, après s'être caché dans un fossé plein d'eau, de se replier sur Niort. C'était un nouveau succès présageant une nouvelle victoire.

Le siège de Saumur est résolu. Pour tenir en échec les divers corps dont les Royalistes sont entourés. **La Rochejaquelein**

propose d'envoyer des détachements sur la route qui conduit à cette ville ; Il est chargé de l'exécution de son plan. Trois cents hommes seulement lui sont nécessaires. L'armée entière se présente, elle se met à sa suite.

« Vive le Roy ! Répète-t-elle avec entraînement, nous allons à Saumur ». Elle y allait, en effet, et si le trajet ne fut pas long, il fut du moins bien glorieux.

La nuit du 9 au 19 juin se passa presque les armes à la main, mais, dans l'attitude et le contraste des deux camps, qu'il y a une profonde leçon.

Madame De La Rochejaquelein, dans ses mémoires (p. 73), « **Les Républicains ont dit que les prêtres faisaient croire aux Vendéens qu'ils ressusciteraient trois jours après leur mort. Quelle absurdité ! Ce qu'il y a de sur, c'est que le visage des morts des deux partis, était bien différent. Nos gens avaient l'air endormi, le visage doux et serein, les Bleus avaient l'air furieux, menaçant** » Tout le monde disait « **Ceux-ci sont en enfer, et les autres dans le ciel ! Voyez, voyez ! Tous ces morts ! Regardez donc, c'est bien clair cela** ».

Les Royalistes priaient ou chantaient à haute voix les strophes de Vexilla, et, à la veille du combat, ils se réconciliaient avec Dieu par la confession et par la pénitence. Ils pouvaient mourir le lendemain. Le 9 juin, un dimanche, jamais peut-être jour du Seigneur ne fut célébré avec autant de piété.

À cette même heure, mais à quelques pas plus loin, la Révolution inaugurait dans Saumur le Bonnet Rouge, hideux

symbole de sa liberté. À la suite de cette fête, de frénétiques motions sont proposées. On exaspère la populace contre les riches, on désigne les aristocrates dont, après la victoire, le peuple se débarrassera pour partager leurs propriétés. On combat dans les rues de bonheur de l'égalité et la mort des Royalistes. Les premiers coups de canon tirés par l'armée mettent seuls fin à cette orgie.

Impatient de vaincre, les Vendéens n'ont donné à leurs Généraux que le temps de prendre les dispositions indispensables, et, remplie d'une confiance que l'évènement n'a point trahie, ils s'élancent à l'assaut. Le **Général Menou**, ayant sous ses ordres **Berthier, Santerre, Coustard et Berruyer**, a pris le commandement supérieur de la ville et ses troupes Républicaines. Il a distribué ses forces et ses Généraux sur les points où il prévoit qu'il sera plus facilement débordé. **La Rochejaquelein** est opposé à la division campée dans les prairies de Varin. **Lescure** débouche par le pont Fouchard. **Cathelineau et Stofflet** gagnent les hauteurs, afin de faire diversion en simulant un coup de main sur le château, et de couvrir les assiégeant. **Lescure** commence l'attaque. Il est blessé. À cette vue, ses soldats lâchent pied « Ce n'est rien mes amis, leur crie-t-il, je reste au feu » il y reste en effet. Un régiment de cuirassiers Républicains commandés par le **Colonel Challou** a vu ce mouvement rétrograde. Il s'élance pour le décider. Les balles des paysans glissent sans frapper sur ces armures étincelantes au soleil.

Les paysans ont peur et ils vont prendre la déroute. **Dommaigné**, ancien Officier des rouges de la maison du Roy a revêtu son uniforme. Cette couleur écarlate, tranchant sur les habits bleus des Républicains et sur les vestes brunes des paysans, persuade à l'ennemi, et à la France entière par contrecoup, qu'il se trouve des Anglais parmi les Vendéens. **Dommaigné** charge à la tête de sa cavalerie. Il est frappé à mort, culbuté, foulé aux pieds des chevaux. Mais, en tombant, il arme sa carabine, ajuste le **Colonel Chaillou** et le blesse grièvement. Le désordre règne dans les rangs Royalistes.

Un accident fait plus que la bravoure pour rétablir l'affaire. Les Blancs fuyaient. Sur le pont Fouchard, deux caissons sont renversés par hasard, ils arrêtent les cuirassiers déjà lancés à la poursuite de l'ennemi. **Lescure** rallie ses soldats. **Loyseau** du village de Trémentine, celui-là même, qui à Fontenay, sut, avec **Forêt**, enlever Marie-Jeanne aux Bleus, et qui, en défendant ici **Dommaigné**, a eu trois chevaux tués sous lui, mais qui, en revanche, a tué trois cavaliers Républicains. **Loyseau** est blessé. Il se relève et se place, avec **Lescure**, à la tête des fantassins.

« **Loyseau Michel, surnommé l'Enfer**, reçut à la Restauration le brevet de Lieutenant-Colonel. Il mourut à Vezin, le 15 juillet 1833. Son frère **Jean, surnommé Berrier**, parce qu'il avait tué de sa main plus de vingt volontaires de la Légion du Berry, à la seconde bataille de Coron, mourut à Trémentine, le 15 janvier 1818 ».

Les balles Vendéennes s'émoussaient sur les cuirasses. Les Royalistes passent leurs fusils à travers les roues des caissons. Ils visent aux chevaux et aux visages des cavaliers. La tactique des vieux Légionnaires de César en face de jeunes patriciens de Pompée à Pharsale était ainsi, pour le besoin de leur défense individuelle, révélée à ces pauvres paysans. Ajustés de cette manière par d'habiles tireurs qui ne manquent jamais leur coup, les cuirassiers font un mouvement en arrière. Une batterie de canons pointés avec habileté et promptitude décide de leur retraite. Les morts et les blessés abandonnés sur le champ de bataille par ce régiment, étaient tous frappés à la tête et au coup.

Cependant sur d'autres points, le succès de la journée est compromis. La précipitation des Vendéens a empêché de prendre les mesures que conseillaient **Donnissan et Cathelineau**. Il faut adopter un parti ou voir peut-être toutes les divisions agissant séparément, anéanties sous les efforts des Bleus. Le seul moyen pour sortir glorieusement de cette position, c'est d'enlever le camp de **Varin**.

Monsieur Henri n'a pas, comme le grand **Condé**, de bâton de commandement à jeter dans les fortifications. Il y lance son chapeau. « Qui va me le chercher », dit-il. Suivi de **Cathelineau**, **De la Ville-Baugé** et de ses soldats, il saute le premier dans la redoute. **Coustard** voit que le plan des Républicains est déjoué. Il marche au secours du camp. Une des batteries de **Marigny** lui ferme le passage. Il donne l'ordre à un régiment de cava-

lerie de l'enlever. « Ou nous envoies-tu » dit froidement le **Colonel Weissen**. « À la mort » répond **Coussard**, et, « Vive la République ».

Le **Colonel Weissen** obéit. Il emporte la batterie, mais tous ses cavaliers sont écrasés.

Les communications entre les différentes divisions de l'armée Royale se rétablissent. Les bleus sont assaillis de toutes parts, leur centre, leur droite sont forcés. **Berruyer**, qui se bat avec un courage extraordinaire, tombe blessé. Le jeune **Marceau**, simple Officier dans la Légion Germanique, arrache à la mort le conventionnel **Bourbotte**, qui s'est jeté dans la mêlée, et qui va périr sous les coups des paysans. L'on entend un sauve-qui-peut général, mais, préférant la mort à la honte d'une telle défaite, trois compagnies du régiment de Picardie se précipitent dans la Loire, avec armes et bagages. Elles y trouvent un tombeau.

Berthier et Menou, qui voient les progrès des paysans, font un dernier effort pour les arrêter. Placé sur le pont, à la tête des deux bataillons d'Orléans, qu'une batterie protège, **Berthier** veut s'avancer pour repousser la colonne du centre et une partie de celle de la gauche Vendéenne. Ses bataillons ne peuvent résister au choc des paysans. Le Général a un cheval tué sous lui. Au même moment, sa cavalerie, prise en flanc par les Royalistes, se débande et va porter le désordre dans les rangs de la colonne que dirige **Menou**. **Menou** a deux chevaux tués dans la première charge. Comme **Berruyer et Berthier**, il est blessé. **Cambon**,

son aide de camp, arrive à son secours avec le 12^e bataillon de la République. À la vue des Vendéens, ce bataillon est saisi d'une terreur panique, il lâche pied. Les Blancs se répandent soudain comme un torrent par le coteau de Notre-Dame, par le faubourg de Fenet, par la montagne de Tarare et la Gueule de Loup.

À l'entrée de la ville, on se bat encore, cependant, l'artillerie du château n'a pas cessé son feu. Alors **Monsieur Henri**, accompagné **De La Ville Baugé**, pénètre au galop dans la ville, sans s'inquiéter si son corps d'armée est à sa suite. Il voit l'ennemi en désordre. Il s'adosse à la salle de spectacle, fait feu sur ces troupes dont il est à peine séparé par un intervalle de vingt pas, tue d'un coup de sabre un dragon qui accourt à bout portant décharger ses pistolets sur lui, tourne et pointe deux pièces d'artillerie contre le château. Lorsqu'il est rejoint par quelques fantassins de sa division. **Monsieur Henri** place quatre canons sur le pont de la Croix Verte, et on le voit revenir demander aux siens si la ville de Saumur est prise.

Depuis plus de deux heures, il y était entré. Mais les redoutes de **Bournan** tiennent encore devant **Marigny**. **La Rochejaquelein** s'élance au galop de son cheval, il va décider ce dernier succès et porter secours à ses frères d'armes. Le lendemain, les redoutes capitulèrent, ainsi que le château, où les plus chauds Révolutionnaires n'osent se défendre plus longtemps. Quatre-vingts pièces de canon, cent milles fusils et onze mille prisonniers tombent au pouvoir des Vendéens, devant lesquels le **Colonel Joly**, commandant du château et sa garnison défilè-

rent avec les honneurs de la guerre. **Joly** et le 4^e bataillon d'Orléans déposèrent leurs armes sur la place Bilange.

Dans son rapport au Moniteur du 18 juin 1793, **Minier commissaire de la Convention**, explique ainsi cette défaite.

« Les soldats de la Liberté étaient bien disposés à se battre, mais plusieurs n'avaient point d'armes. Une de nos Légions, nommée Germanique, se livre aux débauches et aux plus grands excès, elle est suivie de quatre cents femmes ».

Lorsque le **Général Quétimeau** avait été contraint d'abandonner la ville de Thouars, il s'était retiré avec les débris de son armée sur Saumur. **Lescure et Bonchamps** le connaissaient. À Bressuire, le Républicain avait été généreux et modéré. **Lescure**, maître de Thouars, lui conseilla de rester prisonnier sur parole parmi les Vendéens. **Quétimeau** craignit de passer pour un traître. Il refusa ses propositions. On le retrouve prisonnier dans le château de Saumur. **Lescure** lui renouvelle son vœu. **Quétimeau** sait que sa vie doit payer une capitulation qu'il lui était impossible de ne pas conclure, pourtant il se montre inébranlable, puis, avec un air de tristesse :

« Eh bien ! Monsieur, dit-il, voilà donc les Autrichiens maîtres de la Flandre. Vous êtes vainqueurs. La France sera démembrée par l'étranger ». **A ce mot, le visage ordinairement si calme de Lescure se couvre de rougeur** **« Jamais, Quétimeau, jamais »** répond-il **« Les Royalistes ne souffriront pas cela, et, s'il le faut, ils se rejoindront à vous pour défendre l'intégrité du territoire ».**

Quétineau saisit la main de **Lescure**, le remercie de son patriotisme, mais s'obstine à rester prisonnier dans son propre camp.

Peu de temps après, il est conduit à Paris, jugé et exécuté révolutionnairement. Sa femme, chaude révolutionnaire, crie de désespoir au pied du tribunal « Vive le Roy ». Elle subit la même peine.

La ville d'Angers courait un risque semblable à celui de Saumur. Les Blancs se disposaient à attaquer la garnison de quatre mille hommes que le **Général Barbesan** y commandait. Mais à la prise de Saumur, la peur s'empare des autorités, de la garde nationale et des troupes. Pour justifier les terreurs que l'on éprouve même avant l'arrivée de l'ennemi, on développe, on commente les paroles que **Menou** a prononcées. « Angers ne peut-être défendu » avait dit le Général. Sur ce mot qui légitime leur lâcheté, tous fuient, abandonnant la grosse artillerie, les munitions et les approvisionnements de la ville ; Le désordre de cette fuite avant combat fut tel que, pour gagner Tours, on prit la route de Laval au lieu de celle de La Flèche, se condamnant ainsi, par une distraction peu héroïque, à un détour de cinquante lieues, mais qui éloignait un peu plus les Brigands.

À peine délivrés de l'armée Révolutionnaire et des Clubistes offrant ainsi la mesure de leur courage, les habitants d'Angers se trouvaient livrés à eux-mêmes. Ils redeviennent aussitôt pacifiques et modérés. L'administration municipale a pris la fuite. Il

en faut établir une autre pour veiller aux intérêts et au salut de la cité. Tous les partis choisissent par acclamation le **Comte De Ruillé**. Il entre en fonction, se présente avec ses concitoyens pour recevoir un vainqueur dont la mansuétude était connue. Dans ces temps de trouble et de passion, le **Comte De Ruillé** sut se concilier tous les suffrages. Les Vendéens n'occupèrent la ville d'Angers que six jours après son évacuation. Ils ouvrirent, comme partout, les portes des prisons aux captifs que la liberté tenait dans les cachots. Ils conservèrent la municipalité que le peuple, le vrai peuple, avait choisie après la fuite des Révolutionnaires. Mais le 4 juillet 1793, quand le péril fut passé, les révolutionnaires reprirent possession d'Angers. Alors **Ruillé** fut décrété d'accusation. Le 2 janvier 1794, il était condamné à mort, coupable de n'avoir pas désespéré de la Patrie lorsque les Républicains désertaient le poste confié à leur honneur, plus coupable encore de n'avoir, avec toute la ville, béni la généreuse humanité des Vendéens.

Les deux frères de Jean Soyer étaient au collège d'Angers. C'était **René-François**, plus tard évêque de Luçon, et **Louis Soyer**. Tous deux escaladent les murs de cette maison et se joignent aux Vendéens dont le camp se grossissait à chaque heure des volontaires qui venaient combattre, et des femmes de gentilshommes qui demandaient un asile contre la persécution. À ces nouvelles, la Commission centrale de Tours invite le **Général Biron** à prendre des mesures pour couvrir le passage de la Loire et pour défendre les murs de cette ville. Biron refuse,

et, dans sa lettre au Ministre de la guerre, il motive ainsi ce refus.

« Je n'ignore pas quelle énorme responsabilité j'attire sur ma tête, je sais bien que si nous éprouvons encore quelque revers, on ne manquera pas de l'attribuer au renvoi, que je demande, de ces timides habitants des campagnes, la plupart point ou mal armés, et fuyant avant de pouvoir tirer un coup de fusil. On les transformerait bien vite en robuste et énergiques agriculteurs armés d'excellents fusils de chasse, mettant une balle dans un écu à rois cent pas, et déterminés à verser jusqu'à la dernière goutte de sang. Mais je suis pénétré de ce principe, qu'un Républicain doit, quand il est convaincu qu'il fait une chose utile, risque de porter sa tête sur l'échafaud, comme de l'exposer aux combats ».

C'est toujours, qu'on le remarque bien, par la glorification du courage Vendéen et par la flétrissure attachée à, la lâcheté des patriotes, fuyant avant de pouvoir tirer un coup de fusil, que débutent tous les rapports secrets des Généraux Républicains. À la tribune des clubs et de la Convention, les Révolutionnaires prenaient leur revanche.

Jusqu'à présent, les succès ont été si rapides, si inconcevables, il y a eu si peu d'ordre dans tous ces dévouements Royalistes, que Saumur a été enlevé sans le concours de la division de **Bonchamps** qui, dirigée par **Fleuriot**, par **Scepeaux** et le brave **Gourdon**, n'arriva que le lendemain de la victoire.

« Fleuriot Jacques De La Fleurière, était né à Ancenis en 1736. Blessé un peu plus tard à l'attaque de Nantes. Il mourut à Saint-Florent-le-Vieil. Son frère Jacques-Nicolas, était né en 1738. Général de l'armée Vendéenne, il fut retraité en 1816 avec le grade de Maréchal de Camp et Commandeur de Saint-Louis. Il mourut à Omblepied, près d'Ancenis, le 20 octobre 1824 ».

Cette précipitation des uns qui amenait nécessairement des retards dans la marche des autres devait inquiéter les chefs. Chacun sentit le besoin de régulariser son obéissance et de rattacher le pouvoir militaire à une unité d'action et de volonté enchaînant toutes les rivalités futures et dirigeant vers un seul but tous les moyens ainsi que tous les sacrifices.

Lescure, qui ne se laisse guère emporter par les exagérations d'une première victoire, et dont la plus haute raison calcule les chances de l'avenir, a déjà plus d'une fois émis l'idée de confier le commandement général des armées à un chef suprême auquel tous soumettront leurs projets, et dont tous recevront les ordres.

Cette idée devait plaire au grand nombre, il n'existait entre les Officiers supérieurs qu'une émulation de courage et de devoir. Les chefs qui avaient été indépendants les uns des autres, qui avaient combattu en volontaires ou qui s'étaient prêtés pour l'intérêt de la cause à une subordination dont le bien du service leur faisait seul une loi, se réunirent pour choisir un Généralissime.

Ce choix était difficile, Il pouvait tomber avec autant de justice sur Lescure que sur **Stofflet**, sur **La Rochejaquelein** que sur **Cathelineau**. Il pouvait aussi bien s'adresser à Bonchamps qu'à Charrette, à d'Elbée, à Forestier et à tous les gentilshommes ou paysans qui déjà avaient fait leurs preuves de capacité et d'intelligence de la guerre. Le Conseil fut convoqué.

Il y avait là une grande partie de ces hommes encore inconnus à la France, mais dont aujourd'hui elle doit se glorifier au même titre qu'elle se glorifie de **Kléber, de Marceau, de Joubert, de Championnet, de Hoche et des Généraux Républicains** qui combattirent avec honneur, et ne teignirent leur épée que du sang versé dans la bataille.

Cathelineau, revêtu de son habit de grossière étoffe, mais entouré de la vénération universelle, semblait repousser les vœux qui allaient le contraindre à sortir de son obscurité. Personnification vivante de la Vendée, le colporteur du Pin-en-Mauges ne s'est jamais arrêté à la pensée qu'il sera le premier Généralissime de cette armée dont il a été le premier soldat. Toujours humble, ne franchissant jamais la distance que la naissance et la fortune ont placée entre les gentilshommes et lui, **Cathelineau** se contente d'être entre tous le plus intrépide et le plus modeste. À ses côtés **La Rochejaquelin**, le Renaud de cette nouvelle croisade, mais un Renaud dont les vertus guerrières ne viendront jamais échouer contre les voluptueuses séductions d'Armide. **La Rochejaquelein** à vingt ans, le modèle des gentilshommes et l'idole des paysans. **Bonchamps**, blessé à Fontenay,

n'assiste pas à ce conseil. Mais sa simplicité de mœurs, son élégance de manières, sa bravoure et sa science dans l'art de la guerre semblent l'indiquer pour chef. Il en est digne, et pourtant personne n'ignore que ce beau titre n'a jamais été ambitionné par lui. Tout le monde est convaincu qu'il ratifiera avec bonheur l'élection d'un autre.

Voici **Stofflet**, dont l'active rudesse exerce encore tant d'empire sur les paysans. **Stofflet** qui, pauvre comme eux, a trouvé dans un dévouement sans bornes le génie qui souvent l'emportera au-delà même du but qu'il veut atteindre. Au milieu de ces physionomies si tranchées, apparaît, calme comme la vertu, Lescure, toujours priant comme un Saint, toujours se battant comme un héros. **Marigny** à ses côtés, avec sa figure martiale, portant sans cesse un défi à l'ennemi.

Quand les chefs sont rassemblés, **le Marquis De Lescure**, le promoteur de la réunion, prend la parole. Il fait sentir la nécessité de donner un Général en Chef à ces armées, ne reconnaissant encore que l'autorité de celui qui les a le premier conduites à la victoire. Il leur rappelle les revers que la seule diffusion des pouvoirs a amenés, et il termine par ces mots :

« **Dans la position où se trouve la Vendée, avec tant d'ennemis sur les bras et des succès dont nous devons, avant tout, régulariser l'ensemble, il nous faut un chef qui, par sa vertu, ses talents et son courage, réponde aux espérances que nous sommes en droit de concevoir. Ce chef nous est indiqué par**

la nature même de la guerre que nous avons entreprise. **Monsieur Cathelineau** est le premier qui courut aux armes, le premier qui apprit aux Vendéens combien il est facile de vaincre avec la foi en Dieu avec la foi en son propre courage, je propose donc au Conseil d'élire sur-le-champ **Monsieur Cathelineau** ».

« Ce jourd'hui 12 juin, l'an 1^{er} du règne de Louis XVII, nous soussignés, commandant des armées Catholiques et Royalistes, voulant établir un ordre stable et invariable dans nos armées, avons arrêté qu'il sera nommé un Général en Chef de qui tout le monde prendra l'ordre. D'après cet arrêté, tous les vœux se sont portés sur **Monsieur Cathelineau**, qui a commencé la guerre, et à qui nous avons voulu donner des marques de notre estime et de notre reconnaissance. En conséquence, il a été arrêté que **Monsieur Cathelineau** serait reconnu Général de l'armée, et que tout le monde prendrait l'ordre de lui ».

Fait à Saumur, en conseil, les jours et an que dessus.

Lescure, De Beauvollier, Marigny, Stofflet, De Laugrenière, De Hargue, Laville, De Baugé, La Rochejaquelin, d'Elbée, Duhoux-d'Hauterive, De Boisy, Desessarts, Tonnelet, De Bonchamps.

La veille de cette nomination, que tous les gentilshommes absents alors de Saumur, comme **Donnissan**, s'empressèrent de ratifier aussitôt qu'elle leur fût connue et que **Bonchamps** approuva, l'état-major de l'armée s'augmenta de plusieurs

Officiers distingués. **Charles d'Autichamp**, prévenu par **Henri De La Rochejaquelein**, abandonne la ville Angers qu'il habitait, pour offrir le secours de son bras à la cause monarchique. **Piron**, qui jusqu'alors, a combattu en Bretagne, se présente, lui aussi. C'est le même **Piron De La Varenne** qui, naguère a fait insurger les ouvriers des mines de Montrelais et qui s'est placé à leur tête pour envahir la petite ville d'Oudon.

Philippe De Talmont, second fils du Duc de La Trémoille, était bien jeune encore au moment où la Révolution éclata. Élevé au milieu de cette atmosphère voluptueuse qui enveloppait à leur berceau les rejetons des races chevaleresques, il fit ce que faisaient les **Lauzun, les Adhémar, les Vaudreuil** et tous ces gentilshommes pour qui le plaisir était la suprême loi. Sa vie jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, fut une dissipation continuelle, et il en connut le vide que lorsqu'il sentit crouler le trône antique dont il devait être l'un des plus ardents défenseurs. Dès le mois de février 1792, on le voit à la tête de la confédération Poitevine destinée, dans l'esprit de ses adhérents, à soulever les départements de l'Ouest. Il sert cette confédération de son influence, de sa parole et de sa fortune. Mais tant d'efforts échouent devant la résistance passive des paysans, qui ne veulent prendre les armes qu'à leur jour.

Le Prince De Talmont se rend en Angleterre, il court à l'armée des Princes, et, quoique souvent en proie à de violents accès de goutte, il fait, sous les ordres du Comte d'Artois, la

première campagne de l'émigration. Au 21 janvier, il est encore à son poste, sur la place de la Révolution, en face de l'échafaud de Louis XVI, attendant une démonstration pour arracher le Roy à ses bourreaux. Le plan qu'il a formé pour délivrer le monarque ne réussit pas. **Le Prince de Talmont** retourne dans l'ouest, parcourt ses domaines et dispose les esprits à un mouvement Royaliste. C'est là qu'il apprend les événements de Vendée. Il va se jeter dans le bocage, lorsqu'il est arrêté et transféré dans les prisons d'Angers. La mort l'attend.

L'Abbé de la Trémoille, son frère, ne l'arrache à la guillotine que par une intrigue aussi heureuse qu'adroitement conduite dans le sein même de la Convention. Quelques-uns de ses membres sont gagnés à prix d'or. Il en décide même un à se faire charger d'une mission temporaire en Anjou. Ce Député descend dans le cachot où **Le Prince De Talmont** est enfermé. Il lui laisse l'option entre un passeport pour l'Angleterre ou la liberté de se rendre dans l'Ouest.

« Je choisi la Vendée, s'écrie le Prince, mon sang est à mon Roy. Je le verserai pour lui jusqu'à la dernière goutte ».

Afin de tenir la parole qui a été achetée, le conventionnel ordonne la translation du **Prince de Talmont** d'Angers vers Laval, où dit-il, une commission militaire va être établie. Dans le trajet, l'escorte favorise l'évasion du Prince, et des paysans apostés le conduisent à Saumur. C'était un brillant renfort qui arrivait aux Royalistes. À son nom si retentissant dans l'histoire, à sa belle figure dont l'effet était magique sur les troupes,

il joignait une bravoure à toute épreuve et un entrain chevaleresque qui devait plaire aux masses.

À peine **le Prince De Talmont** est-il au camp, que **Henri Forestier**, un jeune homme qui n'a pas encore dix-huit ans, mais qui, après fait de bonnes études dans une école ecclésiastique, est déjà l'un des chefs les plus marquants de cette guerre, s'honore par un touchant exemple d'abnégation. En remplacement de **Dommaigné** le protecteur de son enfance, il vient d'être nommé Général de la cavalerie. Il résigne ces hautes fonctions, prix de son intelligent courage, et force le descendant de La Trémoille à accepter un rang qui lui cède avec bonheur le fils d'un pauvre cordonnier du village de Chaudron. **Forestier** resta Général en second.

« Forestier Henri, né à la Pommeraye-sur-Loire en 1775, était le fils d'un cordonnier de Chaudron. Ses heureuses dispositions avaient engagé Monsieur Dommaigné à le mettre au Séminaire. Il en sortit pour venir auprès de son bienfaiteur. Il se distingua bientôt et fut nommé Général de la cavalerie. Après la guerre, il s'exila. D'après les dires de Monsieur Port, il mourut à Londres en 1806 ».

D'après son plan, c'était lier entre elles les insurrections de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne. C'était faire éclater celle de la Normandie, sur laquelle on avait lieu de fonder plus d'une espérance.

D'autres chefs, et **Stofflet** parmi eux, voulaient assiéger Nantes, dont la possession assurait la communication entre les

deux rives de la Loire. En suivant le projet de **Bonchamps**, qui ouvrait à l'insurrection une plus vaste carrière. Il eût fallu, disait le garde-chasse de Maulévrier, pour maîtriser cet instinct de désertion involontaire qui, après quelques jours passés sous les drapeaux, poussait les paysans à se disperser et à retourner visiter leurs chaumières. On ne se crut pas encore assez de puissance pour les entraîner loin de leur Bocage. La majorité du Conseil se rangea à l'opinion de **Stofflet** qui, emporté par la chaleur de la discussion, propose un cartel à **Bonchamps**. « **Non, Monsieur, répond ce dernier avec affectueuse politesse, non, je n'accepte point votre défi. Dieu et le Roy peuvent seul disposer de ma vie. La France perdrait trop si elle était privée de la vôtre** ».

Le siège de Nantes fut donc décidé.

Depuis le commencement de la Révolution, cette ville, la plus importante de l'Ouest par sa position géographique et par l'influence de son commerce obtient sur les autres départements, s'est jetée dans tous les mouvements populaires dont la Bretagne a été le théâtre. Les premières d'une égalité nivelant les hautes classes ont souri à ses nombreux armateurs, à ses cupides négriers, à ses paisibles bourgeois. Ils ne voient qu'avec un œil d'envie les honneurs accordés aux nobles. Ils les convoitent pour eux-mêmes par la seule raison qu'ils sont riches et qu'ils disposent des masses. Ces armateurs, ces négriers, ces bourgeois, amants improvisés de la Liberté, se prêtèrent à un patriotisme fort peu désintéressé à toutes les innovations de la

Constituante qui, en déplaçant, remettait le pouvoir entre leurs mains, mais ce beau rêve ne dura pas longtemps.

AUX CITOYENS, MAIRE ET OFFICIERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE NANTES.

« **Messieurs, aussi disposé à la paix que préparés à la guerre, nous tenons d'une main le fer vengeur, et de l'autre le rameau d'olivier. Toujours animés du désir de ne point verser le sang de nos concitoyens, et jaloux d'épargner à votre ville le malheur incalculable d'être prise par la force, après avoir mûrement délibéré à notre Conseil réuni au Quartier-Général à Angers, nous avons arrêté à l'unanimité de vous présenter un projet de capitulation dont le refus peut creuser le tombeau de vos fortunes et de celles d'une partie de la France, et dont l'acceptation, qui vous sauve, va sans doute assurer à la ville de Nantes un immense avantage et un honneur immortel.**

En conséquence, nous vous invitons à délibérer et statuer que le drapeau blanc sera de suite, et dans l'espace de six heures après la réception de notre lettre, arboré sur les murs de la ville; que la garnison mettra bas les armes et nous apportera ses drapeaux pliés comme nationaux; que toutes les caisses publiques, tant du département, du district et de la municipalité que des trésoriers, des Quartiers-Mâtres de l'armée, nous seront pareillement apportées, que toutes les armes nous seront remises; que toutes les munitions de guerre et de bouche nous seront fidèlement déclarées,

et que tous les autres effets, de quelque genre que ce soit, appartenant à la République Française, nous seront indiqués et livrés pour que, par nous, il en soit pris possession au nom de sa Majesté très chrétienne Louis XVII, Roy de France et de Navarre, et au nom de Monsieur le Régent du Royaume; qu'il nous sera remis pour otages les députés de la Convention Nationale de présent en commission dans la ville de Nantes, et autres que nous conviendrons.

À ces conditions, la garnison sortira de la ville sans tambours ni drapeaux, les Officiers seulement avec leurs épées, et les soldats avec leurs sacs, après avoir prêté serment de fidélité à la religion et au Roy; et la ville sera préservée de toute invasion et de tout dommage, et mise sous la sauvegarde et protection spéciale de l'armée catholique et Royale. En cas de refus, au contraire, la ville de Nantes, lorsqu'elle tombera en notre pouvoir, sera livrée à une exécution militaire, et la garnison passée au fil de l'épée.

Nous avons l'honneur de vous faire passer, Messieurs, plusieurs de vos proclamations, qui vous instruiront plus en détail de nos véritables sentiments, et nous vous donnons l'espace de six heures pour nous faire connaître votre refus ou acquiescement à nos propositions ».

Le Maire Baco fait introduire devant lui, le 22 juin, les parlementaires dont les Royalistes se sont servis, et en leur rendant ce projet de capitulation: « Voici ma réponse aux brigands, dit-il, nous périrons tous ou la Liberté triomphera ».

Ces brigands étaient, Cathelineau, La Rochejaquelein, Stofflet, Donnissan, Piron, La Trémoille et d'Autichamp.

Beysser est nommé Commandant de la ville de Nantes, et, afin de rendre impossible toute idée de transaction entre les deux partis, ce Général, dans une proclamation affichée à tous les coins de rue, annonce la détermination qu'il a prise. Cette détermination fut celle de **Rostopchine** à Moscou, l'incendie.

Dans ces jours de sanglante folie, il avait osé être le premier à porter, au milieu des combats et des revues, un pantalon fait avec la peau préparée et tannée des Vendéens qu'on écorchait après la bataille.

À Paris le Duc d'Orléans-Egalité se couvrait, au dire du chroniqueur Montgaillard, d'un des vêtements humains sortis des ateliers de Meudon, où l'on tannait la peau des suppliciés.

La Rochejaquelein, le héros de Saumur, est laissé à la garde de cette ville, et l'armée s'avance sur Nantes. Elle était maîtresse d'Angers, d'Ingrande, de Cholet, de Doué, d'Ancenis, de Machecoul, de Mortagne, de Montaigu et des deux rives de la Loire, c'est-à-dire qu'elle pouvait affamer Nantes. **Cathelineau et d'Elbée** arrivaient par Ancenis, à la tête de douze mille hommes. **Fleuriot et d'Autichamp**, avec quatre mille hommes détachés de la division de **Bonchamps**, devaient l'attaquer à l'est entre la Loire et L'Erdre. Lyrot occupait La Croix-Moriceau, et **Bonchamps** à l'avant-garde avec ses Bretons qu'il

a organisés, chassait déjà devant lui les Bleus, qui allaient porter dans la ville le désordre et la famine.

« **Charles De Beaumont, Comte d'Autichamp, était né au château d'Angers en 1770. Il mourut au château de La Rochefaton, près de Parthenay, le 4 octobre 1859, à l'âge de 84 ans. Il a laissé des mémoires pour servir l'histoire de la campagne de 1815 dans la Vendée** ».

Jusqu'à présent, Charrette a toujours guerroyé seul, ne demandant pas de secours, mais aussi n'en portant jamais aux autres divisions, avec lesquelles il n'eut aucun contact. Il a grandi dans son isolement, il a peu à peu attiré sous ses ordres les Généraux du Bas-Poitou, peu à peu soumis à l'obéissance.

Donnissan, ce grand seigneur sans ambition, qui, au milieu de ces Généraux improvisés, joue le rôle de médiateur, est chargé d'amener le chef du Bas-Poitou de faire cause commune avec la Vendée (je rappelle que Fontenay le comte était et est toujours la capitale du Bas-Poitou englobant le sud Deux-Sèvres, le Bocage, englobant le nord Vendée et Deux-Sèvres, était considéré comme la Haute-Vendée, il en est de même pour la Gâtine, Vendée et Deux-Sèvres). Le moment arrivait de tenter un grand coup. L'idée en vint à **Monsieur Henri et à Bonchamps** ; mais d'autres conseils prévalurent.

Cette idée, qui sauvait la France des horreurs de l'anarchie, Napoléon, au sixième volume de ses mémoires, la développe et la commente deux fois « **Si, dit-il, les opérations de la Basse-Vendée eussent été, comme cela devrait-être, combinées avec**

celles de la Haute-Vendée, où commandait Cathelineau, la République était infailliblement vaincue, mais il manqua toujours un Prince à la tête de la cause Vendéenne ».

« **Plus loin, Bonaparte s'attache encore à cette idée** « Si, profitant, continue-t'il, de leurs étonnants succès, Charrette et Cathelineau eussent réuni toutes leurs forces pour marcher sur la capitale après l'affaire de Marchecoul, c'en était fait de la République ; rien n'eût arrêté la marche triomphante des armées Royales. Le drapeau blanc eût flotté sur les tours de Notre-Dame avant qu'il eût été possible aux armées du Rhin d'accourir au secours de leur gouvernement ».

Charrette promet son concours, et, après avoir rassemblé toutes ses divisions, il paraît, le 28 juin, dans les Landes de Ragon pour attaquer le faubourg de Pont-Rousseau. Lyrot campe à la même heure sur la Croix-Moriceau.

D'Elbée et d'Autichamp s'emparent du bourg de Nort-sur-Erdre, vaillamment défendu par le troisième bataillon de la garde nationale de Nantes, que commande le ferblantier **Meuris**, et par **Fumel** à la tête de quatre cents hommes de la ligne. Pendant ce combat acharné, **Jean-Aimé Soyer** fait prisonnier **Fumel**, qui, ancien Colonel de Louis XVI, avait mis son épée et sa noblesse au service de la République. **Soyer** jeune et plein d'une franchise roturière, accable de reproches ce gentilhomme qui trahit ses devoirs.

Après le combat, **Fumel** est conduit par son vainqueur à la division **Beauchamps**. Malgré les instances de ce dernier qui le presse, qui le conjure de prendre parti avec les Royalistes, le gentilhomme Révolutionnaire résiste à toutes les prières. Il témoigne le désir de retourner au camp Républicain. Les Brigands pouvaient et devaient le faire passer par les armes. On lui rend la liberté et on lui délivre un sauf-conduit.

Aucun obstacle militaire ne s'opposait à la marche des insurgés. Le camp Républicain de Saint-Georges est abandonné. Le 28 au soir, **Canciaux** est averti par ses avant-postes « qu'on aperçoit au loin des feux qui ressemblent à des fusées volantes ou à des ballons illuminés, et que l'on entend se répéter des cris semblables au mugissement d'un taureau ». Ce sont les expressions de son rapport. Ces démonstrations annonçaient l'approche de l'armée Royale.

À la vue des troupes qui, au cri de « Vive le Roy ! » garnissent les hauteurs de la ville et vont livrer un terrible assaut à ses fortifications, les conventionnels **Gillet et Merlin** (de Douai) se rangent à l'avis du **Général Bonvoust**. Cet Officier proposait l'évacuation. Beysser et les sociétés populaires s'y opposent. Canciaux est de leur avis, ainsi que les Généraux **Cambrai, Lolat, Gilibert et Boisguyon**. Ils ont enivré de patriotisme les douze mille hommes de garnison que contient Nantes, et le 29 juin, à 2 heures du matin, la canonnade s'engage du côté de Pont-Rousseau.

C'était **Charrette** qui avait réclamé l'honneur de donner le signal du combat. À ce premier coup de canon, les Nantais répon-

dent par le chant de la Marseillaise. **Bonchamps, La Bouère, Fleuriot aîné et d'Autichamp** se précipitent sur la porte de Paris. **Fleuriot** est emporté par un boulet. **D'Autichamp** prend sa place, il a deux chevaux tués sous lui. **De Mesnard** est mortellement atteint d'un coup de feu dans la poitrine. **Le Prince De Talmont**, qui, dans les Landes de la Vendée, ressuscitera les traditions de Fontenoy, s'élançait avec sa cavalerie, et, malgré les sages remontrances de **Forestier**, essayant de contenir une ardeur qu'il serait si heureux d'imiter, le Prince s'avance dans le faubourg du Marchix, il est blessé. Cette blessure ne fait qu'accroître son impétuosité. À 7 heures du matin, l'action est devenue générale. **Charrette** à Pont-Rousseau, **Lyrot** à Saint-Jacques, occupent une partie de la garde nationale et le bataillon des Côtes-du-Nord.

« **Louis De Mesnard** était un ancien Officier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. Son neveu, le Comte De Mesnard, capitaine des gardes de Monsieur, rejoignit à l'armée des Princes son père le Comte Alexandre, Maréchal de Camp, qui mourut à Coblenz. Édouard passa ensuite en Angleterre. Il fut l'un des 11 à émigrer qu'une frégate Anglaise débarqua au Clos-Poulet. Blessé dans un combat en Bretagne, il vint à Paris dans le dessein de renverser le Directoire. Comme on le conduisait le lendemain dans la plaine de Grenelle, près de l'église actuelle, il aperçut un de ses amis, émigré comme lui, le Marquis De Galard, encore jeune. Édouard eut la présence d'esprit de détourner son

regard. Arrivé au lieu de l'exécution, il ne voulut pas qu'on lui bandât les yeux, mais, fléchissant le genou, il étendit ses bras, fit un grand signe de croix « Soldats, tirez, cria-t-il d'une voix forte, je suis prêt ».

Le Républicain **Beysser** et le **Général Canclaux** se sont portés sur la route de Vannes, où **Cathelineau** et **d'Elbée** attaquent.

Les Vendéens, même dans le siège d'une ville, ont encore trouvé le moyen de s'égailler. Ils pénètrent en tirailleurs dans les jardins ou dans les maisons, et, dirigés par **d'Elbée**, ils font un feu qui ne cesse jamais. Au plus fort du danger, on entend la voix de **Baco**. On le voit, avec sa haute taille, diriger les uns et animé les autres. Une balle Vendéenne lui casse la cuisse. On le jette sur un tombereau, et à ceux qui le plaignaient, ce courageux municipal répondait « C'est un char de triomphe que chacun doit m'envier ». Le conventionnel **Coustard**, au milieu d'un escadron de cavalerie Républicaine, combat avec toute l'ardeur d'un soldat.

Le **Général Gilibert**, destitué de la veille par le Comité Exécutif, **l'Adjudant Général Cambrai** et le **Capitaine La Valette** soutiennent seuls, pendant quelques minutes, tout le poids de la journée. Ici, c'est **Bonchamps** qui, après avoir pénétré par le faubourg de Saint-Donatien, cherche à se joindre au Général en Chef; là c'est **Cathelineau** qui a enlevé la batterie de la porte de Vannes, mis en déroute le brave 109^e de ligne, et qui, avançant toujours, est déjà sur la place de Viarmes.

Prévoyant que le premier choc des paysans ne trouverait pas d'obstacle capable de l'arrêter, le **Général en Chef Cathelineau** a enjoint de laisser libre la route de Guérande, afin d'offrir aux Nantais une issue pour désertre leur ville assiégée. **Le Prince De Talmont** n'a pas compris ou a oublié la portée de cet ordre, qui doit empêcher les habitants de se défendre avec le courage du désespoir. Il aperçoit un grand nombre de fuyards débouchant par cette route; il court la fermer avec deux pièces de canon, et force ainsi les assiégés à ne plus attendre de salut que de leur énergie. Cette faute a promptement de tristes résultats. **Beysser** en calcul les conséquences; il rallie autour de lui les débris du 109^e et les hommes qui fuyaient tout à l'heure, il revient avec eux à la charge contre les assiégeants.

Pour rester maîtres de la ville, c'est le dernier obstacle à vaincre. **Cathelineau** a eu deux chevaux tués sous lui; il met pied à terre, s'entoure des gars du Pin-en-Mauges et de la Poitevine, tous ses parents ou ses amis, et, après avoir fait le signe de croix « exemple de piété que ses soldats ont suivi » il se précipite sur les troupes dont l'intrépide **Beysser** a ranimé le courage. L'artillerie Républicaine est attaquée. Le 34^e et le 109^e la défendent. Elle va être enlevée par les Vendéens, lorsqu'un ouvrier cordonnier, qui tirait d'une fenêtre, reconnaît **Cathelineau** à son commandement. Il fait feu. La balle lui fracasse le bras et se perd dans la poitrine. Le Généralissime tombe. Un bruit de mort vole de rang en rang. Ce cri répand la désolation et le découragement dans les cœurs; il rend aux Républicains toutes leurs

espérances. **Beysser et Canclaux** profitent habilement de cette hésitation. En vain **d'Elbée, Bonchamps et Stofflet** cherchent à ranimer le courage des leurs, **Cathelineau** est blessé, mort peut-être, lui que ses volontaires regardaient comme invulnérable. Les Vendéens prennent la fuite, **d'Autichamp** couvre leur marche, mais bientôt serré de près par la cavalerie Républicaine, il va tomber sous ses coups, lorsque saisissant la queue du cheval de **Forestier**, qui tente de ramener les fuyards au combat, il disparaît avec lui.

Charrette n'a point traversé les ponts, il est resté sur la rive gauche du fleuve, ne ralentissant jamais son feu. Ce feu, qui se fait entendre toute la nuit, protège la retraite de l'armée. Ce ne fut que le lendemain que la garde nationale, sous les ordres de **Deurbroucq**, décida la division de **Charrette** à quitter son camp. Celle de **Bonchamps**, en partie restée dans ses positions, s'ébranla au point du jour afin de recommencer une attaque qu'elle avait cru seulement différée de quelques heures. Mais lorsque les Angevins de **La Bouère** et les Bretons de **Cadoudal** eurent acquis la certitude que la grande armée renonçait au siège, ils opérèrent leur retraite sans être inquiétés par la garnison.

La joie des Nantais fut si inconcevable, que plusieurs blessés moururent dans les transports de l'exaltation fiévreuse que cette victoire leur causait. Les femmes, les enfants, avaient pris une large part à cette journée, à laquelle les Royalistes timides de Nantes n'osèrent refuser le concours de leurs bras incertains. Tout cela, dans une ivresse étrange, célébra la délivrance de la

ville, sa délivrance qui, à la place de **Cathelineau** pour maître, allait lui donner **Carrier**.

Les Vendéens, cependant, ont entendu la voix de leurs chefs ; ils se sont ralliés et ils entourent la voiture dans laquelle le Généralissime a été déposé. Il n'est que blessé, on espère encore, lui-même est sans crainte sur son sort. Mais bientôt la gangrène se déclare, et, le **14 juillet 1793**, ce grand homme expire, emportant au tombeau les regrets de tous ses compagnons d'armes. Le Saint d'Anjou n'était plus. Pour laisser à chacun la triste liberté de pleurer le paysan devenu Général, les autres Officiers licencient momentanément l'armée dont une si fatale défaite a compromis toutes les victoires précédentes (A la mort de **Cathelineau**, la Royauté est morte pour la 2^e fois).

Le 19 juin, le **Général Biron**, s'arrachant à l'inaction que les remords du passé, que les craintes du présent imposent à son cœur et à son esprit, s'est enfin vu dans la nécessité de faire une diversion capable de suspendre les progrès de l'armée Royale sur les rives de La Loire. C'était par ordre du Comité du Salut Public que pareille injonction lui avait été faite. **Biron** courbe la tête, et, de son Quartier-Général de Niort, il ordonne à **Westermann** d'avancer sur Parthenay. **Westermann**, ancien aide de camp de **Dumouriez**, et mêlé par lui à toutes les intrigues constitutionnelles que ce Général nouait avec les émigrés à Coblenz ou avec les Orléanistes à Paris. **Westermann** attendait un pareil ordre sous d'impatiences colères. Il se met en marche.

« Westermann, François-Joseph, né à Molsheim (Alsace) en 1764. Il était fils d'un procureur. Sa conduite dans la Vendée, comme nous allons le voir, fut monstrueuse, et encore aujourd'hui son nom comme celui de Grignon, ne s'y prononce qu'avec horreur. Condamné par le tribunal Révolutionnaire, il périt sur l'échafaud, le 5 avril 1794. Sa mort fut une juste punition de ses crimes ».

Le 2 juillet, il écrit de Clisson, château de Lescure, à Boismé (D. S)

« J'ai livré Amaillou au pillage, « *j'i* » ai mis le feu. Je me suis porté droit au château de Lescure. Je ne puis vous exprimer les chemins couverts, les gorges et les bois que je suis obligé de passer ; je ne suis plus étonné que ce faquin de Lescure se croyait en sûreté chez lui. Je suis enfoncé dans le bois jusqu'au col... En arrivant j'ai cerné le château... Je « *vairré* » s'il est possible de se procurer des voitures pour conduire les meubles à Parthenay. Si je ne puis m'en procurer, les meubles comme le château deviendront la « *proye* » des flammes, car je veux donner ce souvenir à la postérité de l'asile d'un monstre tel que l'enfer en a « *vommy* »... J'exige que chaque commune qu'elles me fournissent un contingent et je déclare hautement que je brûle les villages qui fourniront des hommes à l'armée rebelle. J'engage beaucoup les Généraux sous vos ordres « *d'uzé* » des mêmes moyens et bientôt vous « *verray* » que les rebelles n'auront plus « *d'azile* » nulle part ». (Foustermann, mémoires p. 97).

Il y a dans cette partie du Bocage aucun chef, aucun corps militaire pour lui tenir tête. Toutes les forces du pays sont dirigées sur Nantes. Le tocsin sonne, Lescure, à peine rétabli de sa blessure, vole au secours de Parthenay. Il rassemble autour de lui quelques milliers de laboureurs mal armés. **Westermann** arrive à 2 heures du matin aux portes de la ville. Il égorge les sentinelles. Un de ses aides de camp tue, d'un coup de sabre, un artilleur qui se disposait à mettre le feu à son canon. La batterie est ainsi enlevée et tournée contre Parthenay. **Lescure** tente de se défendre dans cette obscurité. Toute défense est impossible. Mais **Westermann** a immédiatement jugé à propos de se retirer sur Saint-Maixent. Avec de nouveaux renforts, reparaît le 1^{er} juillet, surprend le village d'Amailloux, le livre au pillage, massacre les Royalistes, court au château de Clisson qui, une heure après, n'est plus qu'un monceau de ruines, et il se précipite sur les troupes que Lescure cherche encore à lui opposer.

La Rochejaquelein, après la prise de Saumur, avait accepté la garde de cette ville, que **La Pelouze**, vieux et brave Maréchal de Camp, nommé par **Cathelineau** Lieutenant du Roy du château, offrait de défendre avec une garnison de quatre mille hommes soldés. Concevoir un pareil projet, c'était ne pas connaître les Vendéens et vouloir faire avec eux une stratégie dont ils n'appréciaient pas assez l'importance. **La Rochejaquelein** avait agi plus prudemment. Il les avait laissés libres. Malgré ses prières, ils partirent tous pour retourner dans le Bocage, l'abandonnant. Dans l'impossibilité où il se trouve de conserver seul la ville de

Saumur, **Monsieur Henri** s'est rendu Châtillon, où le Conseil Supérieur est établi. Là, il apprend les exploits de **Westermann** et de sa division, composée de deux bataillons de Paris, de la Légion du Nord, du 11^e bataillon du Loiret, des Chasseurs Belges, d'un régiment de cavalerie légère, et de quatorze pièces d'artillerie. Le 3 juillet, **Monsieur Henri** se joint à Lescure. Avec un peu moins de quatre mille hommes, ils osent, défendre les hauteurs du Moulin aux Chèvres. Tous deux se battent en désespérés. **Richard Duplessis** est blessé à la tête. Un boulet de canon casse le bras à **La Bigotière**. Les Blancs sont effrayés de leur petit nombre et de l'acharnement de l'ennemi. Ils se dispersent. **Westermann** se jette à leur poursuite.

Il pénètre dans Châtillon, brûle les papiers, brise les presses du Conseil Supérieur, et, le lendemain, comme pour punir **La Rochejaquelein** d'avoir osé l'attaquer, il détache six compagnies de son armée, et les charge d'aller incendier le château de La Durbelière. L'ordre fut exécuté.

Cinq jours après, **Lescure et Monsieur Henri** prenaient une éclatante revanche.

Le Général Révolutionnaire s'est posté sur le Mont-Gaillard, entre Châtillon et Mortagne. Il attend des renforts. Il craint de s'être trop avancé et écrit à **Biron** « Il faut que vous marchiez aussi sur les rebelles pour empêcher que toute leur masse ne tombe sur moi » Biron n'arrive pas. À sa place, trois ou quatre mille Gardes Nationaux de Sain-Maixent, de Parthenay et

des environs lui sont envoyés, mais il n'était plus temps. Au moment même où, le 8 juillet 1793 **Westermann** assistait à un « **Te Deum** » chanté, à Châtillon, en l'honneur de ses succès, par l'évêque constitutionnel des Deux-Sèvres.

« Il s'agit de **Mestadier**, dont les électeurs de ce département avaient fait l'évêque constitutionnel en résidence à Saint-Maixent. L'évêque constitutionnel de la Vienne était **Monsieur Lecesve**, (ex. curé) de Sainte-Triaize, à Poitiers ».

Stofflet, Bonchamps et d'Elbée, qui accourent au secours de **Lescure et de Monsieur Henri**, sont en présence de l'armée Républicaine. Les Royalistes veulent tirer vengeance de leur défaite de Nantes et des excès de **Westermann**, encore nouveaux pour eux qui ont tant souffert. Un Conseil est tenu. Le bouillant **Stofflet** propose d'attaquer les Bleus sur le Mont-Gaillard. Cette position est imprenable. Lescure repousse cet avis par le seul désir d'éviter une trop grande effusion de sang. **Stofflet** tient à son idée. Il la développe avec chaleur « **Que ceux qui désirent périr suivent Stofflet** » dit **Lescure**. Les soldats partagent cette opinion. **Stofflet** est abandonné, mais lui n'abandonne pas l'armée. Il la suit, avouant son erreur. Le lendemain, il se venge sur les Républicains.

Lescure a si bien calculé sa marche, que le régiment destiné à la garde du camp prend la fuite et laisse ses fusils en faisceaux. À 10 heures du matin, Marie-Jeanne fait entendre le signal de l'attaque. Pour les paysans, c'était un présage de victoire. Deux décharges à mitraille parties des lignes Républicaines les forcent

pourtant à reculer. **Bonchamps** leur conseille de se glisser sur le ventre, et, protégés qu'ils seront par la hauteur des blés. Arriver jusqu'à la portée de fusil sur les canonniers, puis de les tuer à leurs pièces. Cette manœuvre est exécutée. De concert avec **Lescure, Stofflet**, d'un autre côté, tourne les positions des Bleus. Il leur coupe la retraite, tandis que **La Rochejaquelein et Marigny** les prennent de front.

Après deux heures de combat, **Westermann** n'a plus d'armée, plus d'artillerie. Sur les routes de Rorthais (D. S) et du Pin (D. S), les Blancs poursuivent et massacre les Bleus, qui épuisés de fatigue et de soif, se défendent encore comme si **Westermann** était à leur tête. Sa farouche intrépidité que rien n'altère ne peut lutter seule contre tant d'ennemis acharnés. Il est obligé d'évacuer le Bocage dont il espérait pouvoir impunément fouler le sol de son pied sanglant.

Westermann s'était flatté d'anéantir la Vendée. Il perdit bien vite ses illusions et fut forcé de comparaître à la barre de la Convention, qu'il l'accusait d'avoir trahi la Patrie. **Westermann** se défendit en accusant et en livrant au tribunal Révolutionnaire la tête du jeune **Décaire**, Lieutenant-Colonel dans son armée, qui, disait-il, avait eu des communications avec **Lescure et La Rochejaquelein**. **Westermann** fut renvoyé devant le Conseil de Guerre séant à Niort. Reconnu par ce Conseil patriote ardent mais honnête, il reprit son commandement.

Alors, malgré l'avis de **Biron**, le plan d'attaque contre la Vendée fut encore une fois modifié. C'est maintenant par

Vihiers, Coron, Cholet et Mortagne que les bleus vont envahir le Bocage.

C'est maintenant par Vihiers, Coron, Cholet et Mortagne que les Bleus vont envahir le Bocage. Le **Général Républicain La Barolière** pénètre dans le pays insurgé par les Ponts-de-Cé. Le 15 juillet, **Bonchamps, Monsieur Henri et Lescure** le rencontrent à Fline, près de Martigné-Briant. Leur armée, forte de vingt-cinq mille hommes, est partie le matin même de Gonnord. Elle a passé par Rablay, Faye et Thouarcé pour arrivé sur les coteaux de Martigné, tandis qu'en suivant le chemin de Faveraie et des Noyers, elle s'épargnait trois lieues sur cinq qu'elle venait de parcourir. Le combat s'engage sous le coup d'une chaleur étouffante. L'armée de Saumur et les bataillons de Paris soutiennent le premier choc. **Barbazan**, qui les commande, recule jusqu'à la source d'eaux minérales de Johannet.

Marigny, pour se trouver à cette affaire, n'a pris aucun repos depuis quarante-huit heures. Malgré sa lassitude, il est au premier rang, mais sans ordre il quitte le commandement de son artillerie, se met à la tête d'un escadron de cavaliers et court attaquer en flanc les Républicains. Il espérait par cette manœuvre arracher plus promptement la victoire. Cette manœuvre trompe les Royalistes, qui, aveuglés par la poussière, prennent la cavalerie de **Marigny** pour la cavalerie Républicaine. Profitant de leur indécision, le représentant **Bourbotte** s'élance au milieu d'eux avec le **Général Dutruy**, qui entraîne à sa suite le 9^e Hussards

et trois bataillons d'infanterie, Bourbotte combat corps à corps, joint Bonchamps qui se précipitait dans la mêlée et amène ainsi une confusion fatale aux Blancs.

Bonchamps est assailli par cinq Hussards. Il en tue un, blesse le second et écarte les trois autres ; Le conventionnel **Bourbotte** est ajusté par un Royaliste qui le manque, un autre lui porte un coup de crosse sur la tête, **Bourbotte** l'étend à ses pieds d'un coup de sabre. **Lescure et La Rochejaquelein** protègent la retraite sur Coron et consolent **Marigny**, qui, de désespoir, voulait se tuer.

« **Bourbotte Pierre, était né à Vault, près d'Avallon. Sa famille avait été comblée de bienfaits par Monsieur le Comte de Provence, ce qui n'empêcha pas le Conventionnel de voter la mort du Roy et de la Reine. Son tour vint, et, le 18 juin 1793, il fut guillotiné à Paris** ».

Bourbotte, que soutient l'incessante ardeur de la Convention, court en toute hâte annoncer au corps d'armée de Santerre l'échec éprouvé par les Vendéens. Le 17 juillet, **Menou**, conduisant l'avant-garde, occupe Vihiers. Six cents paysans, presque sans armes, se ruent sur ce corps et le dispersent. **Menou** à la poitrine traversée d'une balle. Mais ce succès inattendu n'est que le prélude d'une victoire encore plus inespérée. **La Rochejaquelein, Lescure, d'Elbée, Marigny et Stofflet** ont pris diverses directions pour lever de nouvelles troupes, car le temps des Généraux était en partie consacré au recrutement volontaire. **Bonchamps** blessé a été porté à Jallais. Le cadre des

divisions est incomplet. Les principaux chefs sont absents et **Santerre** harcèle avec une impatience fureur ces soldats écrasés sous huit jours de marche et trois combats.

Santerre vient d'être battu, il va être battu, il sera toujours battu. À l'approche de **Santerre**, une pensée glorieuse s'empare de **Couty, de Forestier, de Piron, d'Herbault, de Marsange, de La Guérivière et de Guignard**, tous hommes d'exécution et de cœur, mais qui n'ont encore jamais dirigé d'armée ou tracé un plan de bataille. **L'Abbé Bernier** est avec eux. Le curé de Saint-Laud les encourage à l'attaque.

« Mais, dit **Boisy**, les Généraux sont absents – Tant pis pour eux, reprend **Forestier**, ils ont assez de jours pour vaincre, qu'ils nous laissent celui-là – Mais les soldats ne voyant aucun des chefs à leur tête, que diront-ils ? Continue **La Guérivière** – Qu'ils croient que ces Messieurs s'y trouvent ! s'écrit **Piron**, cela suffira » **L'Abbé Bernier** persuade en effet aux paysans que **Monsieur Henri et Lescure** sont de retour et prennent le commandement.

Sur toute la ligne, **Piron, Forestier et Guignard** répètent le même mot d'ordre. Le 18 juillet, cette armée, rangée en bataille par la foi, sort de ses retranchements, s'empare des hauteurs et culbute les avant-postes.

Santerre, encouragé par **Bourbotte**, veut prendre l'offensive. Son aile droite, postée sur un coteau très élevé, est séparée du centre par l'étang de Vihiers. Elle ne peut faire

d'autre manœuvre que de marcher en avant sur les Vendéens ou de se redéployer en arrière. Pour prendre position active dans la bataille qui s'engage, elle a vu un coteau à descendre, un ravin à franchir et un second coteau à gravir. **Santerre** avait mal calculé. **Bourbotte et les Généraux** lui déclarent qu'il est impossible de remédier à un pareil état de chose sans amener une déplorable confusion. **Santerre** discutait avec eux lorsque les Royalistes, profitant de la situation, chargent le centre de l'armée Républicaine. **Forestier**, à la tête de sa cavalerie, que soutiennent trois cents Suisses, derniers débris des massacres du 10 août, attaque la gauche. Ces Suisses et une compagnie de déserteurs Allemands sont commandés par le **Baron de Keller**, le plus beau des Officiers et le plus distingué de la Vendée.

À cette vigueur, que **Santerre** n'attend pas de soldats épuisés et sans chefs, le Général Révolutionnaire se trouble. Il fuit, car il sait que **Piron, Keller, Forestier et Stofflet** ont juré de le saisir et de l'enfermer vivant dans une cage de fer. Autour de lui, dans les rangs de son armée, on entend ces mots « **A la trahison ! Au lâche ! Sauve qui peut !** » Sous ces malédictions sa division se débande. Elle jette ses armes, ses havresacs. Tombée sous les pieds des chevaux, elle se laisse écraser par eux. **Bourbotte** seul dans cette confusion, a conservé quelque sang-froid. Il veut rallier la droite, qui, vaincue et acculée sans combat, se débande en face d'une déroute incompréhensible pour elle. Bientôt, entraîné comme les autres, le représentant est poursuivi par **Villeneuve** pendant plus de deux lieues. **Santerre**

avait en présence deux hommes qui ne voulaient pas le laisser échapper.

C'étaient **Loyseau et Forêt**. **Santerre** va être pris. Ils l'ont acculé à un petit mur. Le Général, qui, selon les Parisiens, « **n'a de mars que la bière** », fait franchir ce mur à son cheval et donne à ses troupes un exemple de lâcheté qu'elles suivirent.

« **Boisy Pierre-Prosper, Marquis et seigneur de La Landebaudière, en Anjou, était de la noble famille des Gouffier. Il était né en 1750 et nous le retrouverons à Noirmoutier, mourant à côté de d'Elbée le 9 janvier 1794** ».

« **Antoine-Joseph Gallet de Santerre, fils d'un brasseur de Cambrai établi à Paris. Il était né en 1752, en cette ville. Le jour de l'assassinat de Louis XVI, il commandait la Garde Nationale sous les ordres de Berruyer. Il mourut fou, le 6 février 1809** ». Après avoir été pris, renfermés aux Carmes, puis relâché, il fut, en 1797, chargé d'aller en Hollande et en Belgique pour des achats de chevaux. Ses spéculations, jointes à celles qu'il fit sur les biens nationaux, lui permirent d'acheter un château aux portes de Paris et d'autres immeubles en ville comme La Rotonde du Temple. La ruine vint aussi vite que la fortune, puis le chagrin, les remords, le mépris public, une chute amena la mort que nous avons dit plus haut.

On sait peu de chose de Monsieur De Piron, Monsieur De La Rochejaquelein (mémoires) pense qu'il était des environs d'Ancenis. Pris à la déroute de Savenay, il fut fusillé à Blain ».

Mais cette victoire de Vihiers, dues aux prédictions de **l'Abbé Bernier**, aux dispositions des chefs secondaires et à la valeur des paysans, n'amena, ainsi que tant d'autres, aucun résultat décisif. Les vainqueurs rentrèrent dans le Bocage, emportant leur butin d'armes et de munitions, et montrant partout, comme indice de l'appauvrissement National, les canons qu'ils avaient pris à la République, et qui venaient d'être fondus à Paris au mois de juin 1793. Les Vendéens avaient momentanément assuré la tranquillité du pays, conquis le temps de faire leurs moissons et battu Santerre. C'était plus qu'ils ne demandaient pour une seule journée. Piron seul en profita. Les Généraux et les soldats ne l'appelèrent plus que le héros de Vihiers.

Le lendemain de cette bataille, **Dupuis** aide de camp de **Laugrenière**, fut surpris dans Argenton-Château par un escadron de Hussards. C'était un jeune Officier du régiment du Béarn. Le **Général Turreau** voulut le voir, et dans ses mémoires il raconte ainsi les tentations auxquels il le soumit. « **Il est sans exemple, dit-il, qu'un agent du parti Royaliste l'ait trahi, même quitté volontairement. Je savais que ce jeune homme était souvent à l'État-Major général des rebelles et qu'il pouvait me donner des renseignements importants. J'employai tous les moyens possibles pour l'engager à me faire connaître les projets de l'ennemi. Je fus jusqu'à lui promettre la vie, que des liaisons agréables pouvaient lui faire regretter. Il me fut impossible**

d'en tirer un mot. Il fut guillotiné à Saumur, et mourut avec un grand courage ».

Une jeune personne, **Mademoiselle Baudriau**, de la paroisse de La Plaine, se rendait à Maulévrier pour y voir ses parents. Elle tombe dans une colonne mobile, on l'arrête, on la conduit au chef du poste républicain. Surpris de la beauté de **Mademoiselle Baudriau**, l'Officier lui adresse mille questions. Elle répond à toutes avec sang-froid.

« Tu es une Brigande, s'écrie l'Officier fatigué d'un interrogatoire inutile. Tu mérites la mort ; mais tu m'intéresses et je veux te sauver la vie. Tu as, comme tous les brigands, perdu la fortune et tes parents, monte à cheval derrière moi. Je me rends à Saumur. Tu seras heureuse, et je ne t'abandonnerai jamais ». Mademoiselle Baudriau recule d'épouvante !

Tu veux donc te faire tuer, réponds le Républicain ?

— Comme il vous plaira, interrompt la Vendéenne.

— Allons plus de résistance, continue-t'il en modérant les éclats de sa voix. On va te mettre sur mon cheval. Tu n'as plus de père. Je t'en servirai, et si, plus tard, tu parviens à m'aimer tu deviendras mon épouse.

— Moi ! la femme d'un Officier Républicain ! jamais.

— Qu'elle crie vive la République ! et qu'elle s'en aille, disent les soldats attendris.

Mademoiselle Baudriau fait un signe de tête négatif. On ne put jamais vaincre sa consciencieuse obstination, et elle expira sous les balles.

Deux femmes de Somloire, nommée **Augereau et Baranger**, sont saisies par des soldats près de leur village.

« Brigandes, où sont vos hommes ? »

— Ils sont morts, répondent-elles, pour leur Dieu et pour leur Roy.

— Et vous qui êtes-vous ?

— Catholiques et Royalistes comme eux.

— Vous méritez la mort.

— De grâce, épargne-nous à cause de nos pauvres petits enfants.

— Et bien ! faites serment d'aimer la République. Grâce vous sera accordée.

— Ce serait mentir et parler contre notre pensée.

— C'est égal. Un serment à la Révolution, « un cri de Vive la République et vous êtes sauvées ».

On les presse, on les entoure. Devant ces instances, elles restent muettes de leurs poitrines. On les menace, on les frappe. Alors un cri s'élance de leurs poitrines « Vive la religion ! Vive le Roy ! » Répètent-elles.

« Une décharge à bout portant les étendit mortes ».

« D'Elbée né en 1752, à Dresde, où son père s'était fixé après avoir épousé une Saxonne, fut envoyé jeune encore, en France. Il a servi comme Officier dans un régiment d'infanterie, puis il émigra et revient bientôt après en Anjou pour ne pas laisser confisquer son modeste patrimoine et celui de sa femme. C'était un homme de vertus que de talents, et qui avait plus de courage que de lumière ».

« Turreau dit, qu'il a vu de nos soldats verser des larmes en entendant prononcer le nom de d'Elbée. Ils n'ont dit que suivre l'exemple de toute la Vendée. Sa mémoire y sera éternelle ! et il ajoute : D'Elbée a fini sa carrière à quarante-deux ans. Cet homme avait commencé un grand rôle et peut-être l'eût-il rempli s'il eût été mieux secondé où plutôt moins contrarié par les circonstances. (Mémoires de Monsieur De Beauvais, par Madame la Comtesse De La Bouère, Paris 1893 p. 79-80) ».

CHAPITRE V

L'armée ne pouvait élire un plus brave, un plus honnête commandant, mais il lui fallait un Général, **Bonchamps, Lescure, La Rochejaquelein ou Charrette** convenaient mieux. Les trois premiers refusèrent de porter ombrage à **d'Elbée, Charrette** ne fut pas prévenu de l'élection, qui eût lieu à Châtillon, le 16 juillet. Le même jour, **Stofflet** fut nommé Major-Général. **Donnissan** accepta enfin les fonctions de gouverneur Général des pays conquis.

Il y avait à Niort, dans son État-Major, des Officiers, éclos à l'épaulette sur la borne de quelque Jacobinière. La Révolution qui faisait un de ses principaux griefs de l'avancement par droit de naissance, ne prenait plus ses Colonels parmi les gentils-hommes, tous soldats au sortir du berceau, mais elle suivait, à peu de différence près, les mêmes errements. Pour commander, il ne fallait plus être plus noble. Il s'agissait tout simplement, de professer le pur sans-culottisme, le courage et le talent venaient après, quand ils pouvaient. C'était comme toujours, un abus réformé par un autre abus. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, **Ronsin**, qui n'avait jamais porté les armes, est nommé Capitaine

à son début après le 20 juin 1792, Chef d'Escadron, le 2 juillet; Chef de Brigade, le 3; Général de Brigade, le 4. Le 2 octobre suivant et toujours dans cette même année 1792; il est promu au grade de Général Divisionnaire et de Commandant en Chef de l'Armée de la Révolution, tout cela sans avoir vu le feu.

Le Comité veut se montrer digne de la patriotique cruauté dont la Révolution va lui faire honneur. Il adresse aux Généraux des armées Républicaines dans l'Ouest au nouveau plan. Ce plan ordonne de ne plus agir en Vendée par divisions isolées, mais en masse. À peine l'a-t-il communiqué à ses chefs secondaires que **le Général Turcq**, avec la Brigade de Luçon, prend l'initiative, et, marche sur l'armée du centre, commandée par **Royrand**.

« **Turcq Augustin, était né à Conteville (Somme) en 1746 et mourut à l'hôpital du Val-de-Grâce en 1880, des suites d'une chute de voiture** ».

Les représentants **Goupilleau et Bourdon** ont pris et ont donné carte blanche à **Turcq. Royrand**, le 28 juin, avait voulu seconder la Grande Armée, assiégeant Nantes, et il était venu faire diversion dans les plaines de Luçon. Il ne fut pas heureux dans ce combat, et **Turcq**, auteur de ses premières défaites, brûlait de lui en faire éprouver une seconde. Le 25 juillet, **Turcq**, averti par un transfuge Protestant, accourt au Pont-Charron, lieu célèbre dans ces guerres. Il égorge les sentinelles, emporte le poste, et laisse mettre en pièces, par ses soldats, **Sapinaud De La Verrerie et Jouffrion De Beauvais**, qui, après s'être vaillamment défendus, étaient tombés blessés en son pouvoir.

Pour arracher le corps de leurs chefs aux mutilations qu'ils subissent même après la mort, quatre paysans du bourg de la Verrie, conduits par un volontaire nommé **Guiton**, se font tuer sur place. **Turcq** brûle Chantonay, mais le toscin annonce la présence de l'ennemi. **Lescure et d'Elbée** volent au secours de l'armée du centre. Les Bleus sont poursuivis jusqu'à Luçon, et, le 30 juillet, réunis à des troupes plus fraîches, ils offrent le combat près du château de Bessay.

L'artillerie Vendéenne, habilement servie, a décidé du sort de la journée, **Turcq** est battu, il se retire. Ce mouvement de troupe est mal compris par les Royalistes, qui, craignant d'être, se laissent aller à une terreur panique. **Turcq** profite de cet avantage inattendu, et, malgré la brillante valeur que déploie **le Prince De Talmont** avec sa cavalerie, malgré **d'Elbée et Lescure**, dont ses soldats, enfoncés dans la mêlée, se battent à coups de crosse de pistolet, tant ils sont près des Bleus. Luçon fut encore une fois fatal aux Blancs (La crosse du pistolet de l'époque pouvait briser un crâne, car il était renforcé dans sa crosse arrondie par une plaque métallique forte épaisse. J'ai dans ma collection un pistolet de cette époque qui vient de mes aïeux Vendéens).

Pour réparer ces deux défaites, on arrête un conseil de guerre que l'armée de **Charrette et celle de Royrand**, réunies à la Grande Armée, prendront part à une nouvelle expédition dans ces mêmes plaines.

Mais il fallait donner le change aux Républicains. La division de **Bonchamps** a déjà reçu l'ordre de les attaquer par les Ponts-de-Cé. Le Général manœuvre avec son habileté ordinaire, fait déployer une partie de ses troupes entre Mozé et les buttes d'Erigné pour attirer l'attention de l'ennemi, et, avec le reste de ses volontaires, il tourne la position par la route de Brissac. Le 26 juillet il enlève de vive force la redoute d'Erigné.

Le même jour, **d'Autichamp** fond à l'improviste sur les soldats campés à La Roche de Murs, lieu escarpé et défendu par des blocs de rochers qui dominant la Loire et le Thouet. **Les Généraux Duhoux et Desclozeaux**, entraînés par les Républicains que **Bonchamps** a mis en déroute, on fuit vers les Ponts de Cé sans s'occuper de ceux qu'ils laissent sur cette plateforme, où personne ne peut supposer qu'on osera les acculer. **D'Autichamp** attaque. Le combat devient sanglant. Bientôt le 6^e et 8^e bataillons de Paris, à qui est confiée la garde de ce poste important, n'ont plus de retraite possible. Il faut capituler où périr, car la roche avec ses aspérités, s'élève à pic au-dessus de la rivière.

Par un mouvement spontané, les soldats de ces deux bataillons qui n'ont pas trouvé la mort dans le combat se précipitent au milieu de La Loire avec armes et bagages. Leur dernier cri est un vœu pour la République, et ils disparaissent sous les flots à la vue des Royalistes, qui admirent un tel courage.

Une femme jeune et belle, l'épouse du commandant du 8^e bataillon, ne reste pas en arrière d'un tel héroïsme. Elle tient

son enfant entre ses bras. Elle entend les Vendéens qui lui crient « **rendez-vous, il ne vous sera fait aucun mal** ». Afin de ne pas voir la glorieuse défaite des Bleus, elle se jette dans le fleuve. **Delpeux**, caporal au 6^e bataillon de Paris, commandé par **Bourgeois**, a reçu deux coups de feu et quatre coups de sabre. Abandonné des siens, qui reculent en combattant, il s'assoit en face de l'ennemi, épuise ses cartouches, et, comme pour provoquer la mort, il crie « **Vive la Nation** ». Les Vendéens respectèrent cet audacieux soldat et lui prodiguèrent des secours inutiles.

De Scépeaux, autre lieutenant de **Bonchamps**, n'a pas le même succès. Il est surpris et battu à Doué, par **Rossignol, Salomon et Ronsin**.

« **Marquis De Scépeaux, Alexandre-César, né à Angers le 18 septembre 1768. Avec de brillants états de service, fut nommé en 1816, Maréchal de Camp et Chevalier de Saint-Louis. Il mourut à Angers, le 28 octobre 1821** ».

Les innombrables assauts de la Grande Armée, ses victoires et même ses revers ont appris dans toute la Vendée, combien avec de bravoure, il est aisé de s'opposer à la Révolution. Peu à peu l'armée se renforça de braves Officiers qui comme, **Lacroix, du Rivault, de Beauvollier, De Brocourt, De Nesde, De Caqueray, De Chantreau, De Bernès, De Dieusie, De Saujeon, De Brunet, Beaud-de-Bellevue, Grellier et De Fay**, lui rendirent d'important service.

Il se joignit des bourgeois de plusieurs villes voisines et des paysans qui n'avaient point encore pris part au mouvement.

De ce nombre sont **Texier, Officier de l'artillerie Vendéenne, Tranquille, Allard aide de camp de Monsieur Henri, Palierne, Bouin, Valois, Landrin, Frey, Bernard, Bonin et Genest**, dont les noms roturiers se rattachent à chaque bataille par l'armée Royale.

« **Louis-Marie Chantreau de la Jouborderie, né à Fontenay le Comte en 1771, était Officier au régiment d'infanterie du Hainaut quand éclata la guerre de Vendée. En 1815, Louis XVIII, le nomma Colonel et Chevalier de Saint-Louis, et Charles X en 1827, lui donna le brevet de Maréchal de Camp. Il mourut à Luçon en 1830.**

Henri-Marie Allard, né à Saint-Jean de Liversay, près de La Rochelle, le 1^{er} décembre 1771. Retraité comme Colonel en 1816, il mourut à Thouars, le 6 mai 1843.

Jean Bouin, marié à Chiché, habitait à Niort, rue Mélaïse. Il gagna le Bocage dès le début de la guerre et se fit aussitôt remarquer parmi les plus vaillants soldats. Après la déroute du Mans, il fut placé à la tête d'une troupe assez nombreuse qui tint longtemps la campagne dans les environs de Cholet et de Bressuire. On conserve à la mairie de Niort, des sauf-conduits délivrés par lui à plusieurs voyageurs, ils sont signés Général Bouin.

Vers 1795, il revint à Niort, mais la populace de cette ville, très hostiles aux Vendéens, le poursuivait d'une haine implacable. Un jour, une émeute se forma devant sa porte, on

demandait à grand cri « la tête du Chouan ». « Un gendarme arrive et cherche à calmer les menaces. Peine perdue. Il pénètre alors dans la maison et trouve le vieux brave dans son lit, prêt de rendre le dernier soupir. Le Général est mourant, s'écrie-t'il, mais je vais faire établir une garde à sa porte, et, s'il guérit, soyez sûr qu'il n'échappera pas aux châtiments qu'il a mérité. Quelques heures après, le Vendéen mourait, et, comme on conduisait son corps au cimetière la populace se précipita sur le cercueil pour s'assurer que c'était bien lui. La cérémonie put alors s'achever ».

Après la bataille de Luçon, La Rochejaquelein, Donnissan, Marigny, l'évêque d'Agra et le Chevalier Desessart passaient quelques jours avec Lescure au château De La Boulaye, dans les environs de Châtillon, lorsque le Chevalier de Tinténiac, chargé d'une mission au nom du gouvernement Anglais, arrive de Londres et se présente à ces Généraux.

« **Vincent de Tinténiac, second fils du Marquis de Tinténiac, Baron de Quimer'ch en Banalec et de Anne-Antoinette de Kerselguen. Il fut tué en combattant, le 18 juillet 1795 devant le château de Coëtlogon, entre Ploërmel et Pontivy ».**

Tinténiac n'a que vingt-neuf ans, mais déjà cette vie de jeune homme fut traversée par bien des orages. Descendant d'une de ces illustres familles Bretonnes qui, au combat des Trente, **pour étancher leur soif, buvaient leur sang avec Beaumanoir**, il voit son nom glorieusement inscrit sur tous les champs de bataille de la Monarchie Française. Il n'a rien perdu de la

bravoure de ses pères, rien de leur honneur, rien de leur fidélité, mais à l'exemple du **Prince De Talmont** et de tous les jeunes gens de cette époque, il s'est laissé aller aux faciles plaisirs qui naissaient sous leurs pas. Il a aimé, et comme **La Rouërie**, dont plus tard il sera l'aide de camp, il a eu de brillants duels et de mauvaises affaires.

En communauté de vœux et d'espérances avec **La Rouërie**, **Tinténiac** s'ouvre cette carrière de voyage périlleux, de conspirations et de négociations qui tendaient à rétablir le vieux Trône. Du camp des Princes, il se rend en Allemagne, d'Allemagne passe en Angleterre. Là il apprend que le cabinet de Saint-James demanda un Officier émigré, pour porter des dépêches en Vendée. Il s'offre à **Pitt**. **Pitt**, pour le sonder peut-être lui détaille tous les dangers qu'il va courir « Veuillez, réponds en souriant **Tinténiac**, me faire connaître vos instructions, et je pars ».

Le Cabinet Anglais, par ignorance ou par une feinte maladroite, les avait adressées à **Gaston**, ce perruquier des marais de Challans, mort, dès les premières insurrections, dans une petite rencontre à Saint-Gervais.

Pitt, **Dundas** et **Lord Moira** demandaient pourquoi la Vendée n'établissait pas de correspondance avec l'Angleterre, quel était le but de sa révolte et la nature de ses opinions. À la lecture de ces questions, l'étonnement fut profond et légitime.

Le premier cri de **Marigny** est « **Défions-nous des Anglais ce sont leurs idées, leur or peut-être, leur haine sans contredit qui ont amené la Révolution. Nous n'avons encore rien**

demandé au cabinet Britannique et nous avons marché sans lisières, restons en là. Ces propositions peuvent cacher un piège. Les puissances veulent de nous comme de leurs chargés d'affaire. Faisons seulement celles de la Monarchie ».

Donnissan et **Lescure** n'expriment pas la même pensée. Déterminés par des considérations politiques, puisées dans la situation même du pays et dans les besoins de cette guerre civile, ils s'attachent à discuter sérieusement les propositions de Londres.

« En acceptant de l'étranger des armes et des munitions, ajoute Lescure, nous ne faisons que suivre l'exemple que **l'Amiral Coligny** et ses protestants donnèrent pendant la guerre de religion, ils ne furent pas accusés d'être à la solde des Anglais. Ils leur empruntaient de des secours pour détruire le trône. Le cabinet Britannique nous offre en offre pour le reconstituer, pourquoi les refuserions-nous? » **Henri De La Rochejaquelein**, répondant d'avance aux questions de **Pitt** et **de Dundas**, développe devant **Tinténiac** les motifs du soulèvement, il les explique par la levée des trois cent mille hommes, par l'interdiction jetée sur les églises, par les persécutions dont les prêtres ont été entourés, et surtout par la violation de tous les droits et de toutes les libertés. La mort de Louis XVI, la captivité de la Reine et de ses enfants, le changement subit de la forme gouvernementale passant d'une Monarchie héréditaire à une République qui n'est connue que par des excès, sont invoqués par **Monsieur Henri** et par les autres chefs, comme les causes

premières de l'insurrection. Quant à la nature de leurs opinions, la proclamation en date du 27 mai les fait assez connaître, ils veulent le Roy et la liberté.

Tinténiac devait apprécier un pareil dévouement et une telle franchise. Aussi renonce-t-il bientôt à la discrétion obligée d'un envoyé diplomatique pour redevenir Breton et Royaliste. Il fait part de ses espérances et de ses craintes. Il parle des bonnes dispositions de l'Angleterre, mais aussi il déclare qu'il ne faut pas ajouter une foie entière aux promesses de cette Nation ? Il dit même qu'il a vu beaucoup d'émigrés brûlant de s'embarquer à Jersey pour servir dans les rangs de la Vendée, et que, sous peine de mort, il a été enjoint aux pilotes côtiers de refuser leurs services à ces gentilshommes. Ce refus obstiné de l'Angleterre devait être pour les chefs de l'insurrection un valable motif de défiance.

Madame la Marquise De Lescure qui épousa, après la révolution, le **Marquis De La Rochejaquelein**, a laissé dans ses mémoires l'analyse de la réponse qu'elle-même écrivit sous la dictée des Généraux.

« On répondit avec assez de franchise, nous apprend-elle, au Ministère Anglais: on lui explique l'opinion politique des Vendéens: on lui dit que si on avait pas sollicité de secours, c'était avec l'impossibilité des communications, que ces secours nous étaient fort nécessaires, et cependant on eut soin d'exagérer un peu nos forces pour ne pas laisser croire aux Anglais que leurs sacrifices seraient mal placés. Nous propositions un débarque-

ment aux Sables d'Olonne ou à Paimbœuf, promettant d'amener cinquante mille hommes au jour donné, sur le point qui serait choisi. Nous leur apprenions que **Monsieur De Charrette** avait perdu l'île de Noirmoutier, mais qu'il aurait facilement le petit port de Saint-Gilles. Quand à Rochefort, La Rochelle et Lorient, dont les Anglais avaient parlé dans leur lettre, nous faisons sentir qu'il nous était très difficile de les livrer. On doit convenir que nous donnions aux Anglais assez de facilité pour un débarquement, et il y a eu de leur part une grande lenteur, puisqu'ils étaient déjà prêts, mais ce qu'on demanda spécialement et avec instance, c'est que le débarquement fut commandé par un Prince de la Maison de Bourbon et composé d'émigrés en grande partie. Nous affirmions que pour lors on pouvait répondre d'un entier succès, que vingt mille jeunes gens se joindraient aux troupes débarquées et consentiraient à quitter le pays, qu'on passerait La Loire et que toute la Bretagne se révolterait. Nous savions l'opinion de cette province sans avoir eu des relations avec elle. Tous les Généraux qui étaient à La Boulaye signèrent cette réponse, et **l'évêque d'Agra** y mit hardiment son nom ».

Après une semblable dépêche, la mission de **Tinténiac** ne pouvait avoir de résultats. Elle donnait à l'Angleterre la portée de ce que les Vendéens voulaient entreprendre. De ce jour-là, l'Angleterre en sut assez. Alors, comme plus tard, au siège de Granville, à Quiberon et à l'île d'Yeu, on la verra refuser le concours qu'elle a offert, ou, à force d'astuce, compromettre le sort de l'armée Royale.

C'était la première fois que **Charrette, Couëtus, Joly, Savin, Chouppes** et leurs Officiers se trouvaient en contact direct avec les soldats de l'Anjou et du Haut-Poitou. **Lescure et La Rochejaquelein interrogent Charrette** sur le poste qu'il désire occuper dans le prochain combat « **Le plus près de l'ennemi, Messieurs, leur répondit-il, ce fut assez longtemps le vôtre** ». Et confiant dans son activité, le Conseil de Guerre lui donna le commandement de l'avant-garde.

Ce jour-là, il se répandit dans le camp un bruit affreux, on disait qu'un courrier de Nantes avait apporté au club de Chantonay, la nouvelle (fausse alors) de l'exécution de la **Reine Marie-Antoinette**. La douleur était peinte sur tous les visages. Les paysans versaient des larmes, se jetaient à genoux dans la poussière, et, après avoir déploré ce nouvel attentat, ils appelaient à la vengeance sur la tête des bourreaux. Cette douleur si touchante inspire **l'Abbé Bernier**. Il monte sur un tertre, il confond ses regrets et ses prières avec les regrets et les prières de l'armée ; il s'excite à venger, d'un seul coup, leur religion proscrite et **leur Reine égorgée, et, le 14 août, l'armée est devant Luçon**.

Le Général Turcq, à la tête des meilleures troupes de la République, savait, par ses espions, et surtout par un deux, nommé **Vallée**, que, depuis, la fortune a comblé de ses faveurs, l'heure à laquelle il devait être attaqué, et les dispositions prises par les chefs Vendéens. Il prend les siennes en conséquence. Il range son armée sur les hauteurs qui protègent les passages de Mareuil et de Sainte-Hermine. Sa droite est appuyée au village

de Sainte-Gemme, et sa gauche au village de Corp. La réserve, composée du bataillon de l'Égalité, à la solde particulière du **Duc d'Orléans**, du 3^e bataillon de Charente-Inférieure et du 4^e escadron de Gendarmerie, s'établit dans le bois de Sainte-Gemme. **Turcq** enjoint à ses soldats de se coucher à plat ventre pour dissimuler leur nombre, et, dans l'intervalle des bataillons, il place quelques pièces de quatre. Au milieu de son État-Major, on remarquait un Anglais, appelé **Carner**, dont le conventionnel **Philippeaux** parle dans son acte d'accusation contre **Ronsin et Rossignol**. Ce **Carner**, tout à la fois Officier Général de la République Française, agent secret du gouvernement Britannique et du Comité du Salut Public, avait tracé au **Général Turcq** le plan de la bataille, et, par sa présence, il protestait contre la doctrine Révolutionnaire, qui ne veut pas que l'étranger s'imisce dans nos débats. C'est le seul Anglais qui, pendant toute la durée de la guerre, combattit sur le sol Vendéen.

La République faisait un crime de la Vendée de s'appuyer sur les étrangers, accusation dont la fausseté est matériellement démontrée. Dès le 7 février 1793, avant même la prise d'armes des Royalistes, cette même République enrégimentait des étrangers à son service. À cette date le **Général Ligonnier** adresse au Comité Général du Maine-et-Loire une lettre qui est déposée au bureau militaire, foliot 4, et on lit dans cette lettre « **Citoyens administrateurs, j'ai appris que la ville d'Angers avait un dépôt des prisonniers Autrichiens, dont plusieurs, frappés des avantages de la Révolution, avaient témoigné le**

désir d'être reçus à servir dans les troupes de la République. J'en ai parlé au Ministre de la guerre et au Comité de la Convention, ils m'ont permis de vous écrire pour vous autoriser d'engager même à recevoir ceux de ces prisonniers qui sont d'une taille avantageuse, d'une bonne conduite, et qui témoignent une envie prononcée à servir en France ; car, en les admettant, il ne faut prévoir les suspecter. C'est particulièrement pour les troupes à cheval que nous avons besoin d'hommes, et la Légion Germanique, composée en partie d'Allemands, à laquelle il manque, pour être complète, sept à huit cents hommes, en recevrait un certain nombre. J'en admettrai aussi dans le nouveau corps de dragon. En attendant, citoyens administrateurs, je vous prie de charger le Lieutenant-Colonel Boisard de travailler, de concert avec quelques citoyens que vous emploieriez avec lui, à recruter ces prisonniers, après, toutefois, les avoir éprouvés par les moyens que votre prudence vous dictera ».

Ce fait établi, revenons à la bataille de Luçon.

Charrette et Lescure, exposés au feu de plusieurs batteries de canon, s'avancent seuls à la charge, enlèvent deux de ces batteries, qu'ils tournent immédiatement contre les Républicains, balayent devant eux les régiments ennemis, et refoulent la cavalerie hors des portées du canon. Tous deux espéraient avoir, en aussi peu de temps, assurée la victoire, lorsque le **Général Turcq**, par une prompte manœuvre, change la face des choses.

L'aile gauche de La Grande Armée, où combattaient **Lescure et charrette**, a seul encore prit part à l'affaire. Le centre, où **d'Elbée** commande, doit les soutenir. **Mais d'Elbée est en retard**. **Turcq** ordonne un roulement de tambours. C'est le signal convenu pour faire lever les soldats qu'il a l'art de cacher. Ses feux de file, son artillerie volante doublent leur nombre aux yeux des paysans, surpris de cette subite apparition.

Pour la première fois ils sont exposés aux coups de l'artillerie légère, dont aucun Général n'a pu encore faire usage au milieu des Landes accidentées du Bocage. Dans la plaine de Luçon, le terrain est uni. Rien ne s'oppose donc aux évolutions de cette arme, qui porte le désordre dans les rangs. **D'Elbée** accourt, mais ses efforts tardifs ne peuvent ressusciter l'élan qu'a tué le retard de la colonne du centre. **Marigny**, emporté par son impétuosité, a égaré une partie de l'aile droite. C'est sur **Charrette et sur Lescure** que repose le dernier espoir de l'armée.

Il n'était plus possible de tenir contre tant de forces habilement combinées. La retraite sonne, mais quelle retraite. Plus de six mille morts couvrent le champ de bataille. **Charrette** a perdu l'élite de sa division, et **d'Elbée**, son artillerie, que le brave **Perrault** est forcé d'abandonner.

« **Le Marquis de Perrault avait d'abord servi dans la Marine comme Lieutenant de Vaisseau, en 1773, il passa au service de la terre. Après la déroute de Savenay, il fut pris le 31 décembre 1793, à Bazouges-du-Désert, et fusillé à Fougères, par ordre du Général Beaufort** ».

Des régiments de cavalerie Républicaine poursuivent, dans les plaines de Luçon, les fuyards auxquels ils n'accordent aucun quartier. Pour dernière ressource, il ne reste à l'armée que le pont de Minclet, sur lequel il faut que elle passe, afin de pouvoir regagner le Bocage. Deux canons démontés en barre le passage.

La Rochejaquelein se dévoue au salut général. Il se place à la tête du pont, repousse l'ennemi avec son audace habituelle, protège la retraite, et ne quitte la place que lorsqu'il n'y a plus un paysan à sauver. D'un autre côté, au port De La Claie, **Charrette et Lescure** font ce que vient de faire **Monsieur Henri** au pont de Minclet, puis, entraînés dans la déroute, tous deux cèdent au mouvement. Un Vendéen, blessé dans les reins et à la poitrine, aperçoit **Charrette** « **Mon Général, lui crie-t-il, sauvez-moi! – Oui, mon ami, réponds ce dernier, mettant pied à terre presque sous le sabre des Bleus; il ne sera dit que j'aurai abandonné un Royaliste** ». Dans cette bataille, périrent **Baudry d'Asson**, le chef qui avait paru le premier à l'attaque des Moulins de Cornet, et **Morinai**s, de Châtillon, bon et brave Officier.

Le 17 août 1793, au sanglant combat de Torfou, où les deux partis déployèrent un égal courage et un grand acharnement, les héros de Mayenne, abandonnés par le lâche et incapable **Rossignol**, que les représentants du peuple ont placé à leur tête, sont contraints de battre en retraite, plutôt que de rendre les armes, ces braves gens se font hacher sur place.

Entourés, pressés de toutes parts, ils reculent, mais avec ordres, et présentent un front menaçant. Trois fois, la cavalerie Vendéenne se précipite sur leurs rangs et trois fois un feu meurtrier et le fer des baïonnettes, la font reculer en désordre. Malgré l'extrême difficulté des chemins et le nombre toujours croissant de leurs ennemis, ils se remettent en bataille et reculent successivement de trente en trente pas, faisant des feux de file semblables aux roulements des tambours.

Dans un retour offensif exécuté par le **Capitaine Teste** et le **Lieutenant Simon**, à la tête d'une compagnie du 82^e régiment, tous les hommes qui suivent ces Officiers tombent tués ou blessés. Les deux survivants se trouvent alors le point de mire de la fusillade ennemie et sont couverts d'une grêle de balles. Cependant leur courage ne les abandonne pas. Ripostant de leurs pistolets, ils font encore bonne contenance. Lorsque **Teste**, grièvement blessé atteint d'un coup de feu, tombe en appelant son intrépide Lieutenant. Celui-ci vole à son secours, mets un genou en terre et, soutenant la tête du blessé, qui paraît expirant, il lui fait avaler quelques gouttes d'eau-de-vie. Pendant ce temps, les Vendéens, qui continuent leur mouvement offensif, défilent à peu de distance des deux Officiers, et leur font essayer la décharge de leur mousqueterie, mais calme au milieu du danger, **Simon** continue à prodiguer ses soins à son compagnon de valeur et parvient à le rappeler à la vie.

La colonne Mayençaise du principalement, ce jour-là, son salut au brave bataillon des chasseurs de Saône et Loire. Déjà

cette troupe d'élite, en protégeant sa retraite, a été trois fois cernée par des forces considérables, trois fois, elle s'est fait jour à la baïonnette, à travers les colonnes ennemies.

Kléber, qui est grièvement blessé, se sent de plus en plus vivement pressé par les Vendéens. On arrive au pont de Boussay, là il faut placer deux pièces de canon et dit à Chevardin, commandant les chasseurs de Saône et Loire « tu vas rester ici et défendre ce passage. Tu seras tué, mais tu sauveras tes camarades. Oui, mon Général » répond avec une généreuse vivacité le digne **Chevardin**, dont l'âme élevée est à la hauteur d'un grand dévouement. Ce digne commandant se fait hacher au poste qui lui est assigné. Les Officiers et Sous-Officiers du bataillon des chasseurs de Saône et Loire sont presque tous tués ou mis hors de combat, la plupart des soldats ont succombé. **Le Lieutenant Périer** ramène les rares débris de cette phalange de héros, après avoir passé sur le corps à des milliers de Vendéens, et se réunit à Gétigné à la colonne Mayençaise que l'ennemi n'inquiéta plus désormais.

Mais bientôt les Mayençais prennent une éclatante revanche et écrasent les Vendéens en plus de dix combats. **Michel Beaupuy** a obtenu de commander l'avant-garde pour venger la mort de son frère **Pierre Beaupuy** que les ennemis ont massacré à Fontenay, alors que ce vaillant Officier pressé de mettre bas les armes, leur répondait avec dédain « Je me rends point à des rebelles, vaincre ou mourir ».

Le conseil de guerre se réunit le 2 septembre 1793, où sont convoqués, **Rewbel, Richard, Choudieu, Merlin, Bourbotte,**

Turreau, Cavaignac, Méaulte, Philippeaux, Ruelle et Fayua, les Généraux Rossignol, Canclaux, Menou, Santerre, Aubert-Dubayet, Salomon, Duhoux, Rey, Mieskouski et Dambarrère.

« **Cavaignac Jean-Baptiste était né à Gourdon, Lot, en 1762. Il était un de ces avocats que nos révolutionnaires les produisent. Il vota la mort de Louis XVI. À Auch il présida les fêtes de la Raison. La restauration le bannit et Cavaignac se réfugia à Bruxelles, où il mourut en 1829. Il eut deux fils Godefroy et Louis-Eugène, le chef du pouvoir exécutif en 1848** ».

Dans ce pêle-mêle d'amours-propres où la Patrie n'était qu'un mot, il se rencontra un homme qui s'honora par un trait d'abnégation. Cet homme était **Rossignol**. Il offrit à Canclaux de lui abandonner son commandement, et, le Général en chef, au même titre que lui, de marcher sous ses ordres. Après beaucoup d'inutiles discussions, on arrêta enfin que l'armée des côtes de La Rochelle se teindrait dans un état de défense active, et que, l'armée des côtes de Brest, avançant à la fois avec toutes ses colonnes et la garnison de Mayence, cernerait la Vendée, et écraserait ainsi tous ses corps disséminés.

Le plan adopté par les Généraux et par les membres de la Convention était hardi, il n'y manquait que la sanction de la Vendée. La Vendée la refusa. Elle venait d'être battue à Luçon. Après avoir consacré quelques jours à recueillir le peu de moissons que les troupes Républicaines avaient laissées sur pied, elle se prépara à demander sa revanche.

Santerre n'a point pris part aux succès qui viennent de couronner les armes de la République. Il est resté à Saumur. De cette ville il écrit, le 22 août 1793, au Ministre de la Guerre, il l'informe qu'il a été chargé par **Rossignol** de commander en son absence, et il ajoute « Je ne saurais approuver la fabrication des piques, et j'en regrette la dépense. J'en ai déjà soixante mille de faites qui ne serviront à rien. Je n'approuve pas plus la levée en masse. Cela serait bien dangereux à cause des subsistances et des manœuvres. Il vaudrait mieux distribuer cette levée dans les places et les postes... Des mines ! Des mines à force ! Des fumées soporifiques, et puis tomber dessus ».

Des fumées soporifiques invoquées par un soldat pour vaincre ses ennemis, cela ne s'était encore jamais vu, même dans l'histoire des peuples les plus cruels (ils étaient en avance sur 1914-1918 que les Vendéens du 137^e R. I subirent comme mon grand père), et le comité de sûreté générale et la Convention accueillait cette horrible idée comme un moyen tout naturel d'en finir avec la Vendée.

Et, le 11 septembre 1793, **Rossignol**, renchérissant sur ces fumées soporifiques dont parle Santerre, ne craint pas d'avouer que, pour terminer la guerre, il faut avoir recours aux ressources de la chimie.

« Il serait à désirer en mesure générale, écrit-il au Comité de Salut Public, que l'on envoyât près de cette armée le citoyen Fourcroy, membre de la Montagne, pour nous aider de ses lumières et enfin parvenir à la destruction des

Brigands. C'est le sentiment d'un de vos frères et amis qui connaît son talent en chimie ».

Le citoyen **Fourcroy** ne crut pas sa présence nécessaire pour empoisonner la Vendée, mais, à la demande de **Robespierre, de Colot-d'Herbois, de Barère et de Fouché**, il rédigea un rapport où la science se mettait au service du crime. Dans ce rapport, il indiquait les moyens à employer pour réaliser le vœu patriotique de **Santerre et Rossignol**.

Pendant ce temps, les esprits travaillaient dans les Etats-Majors Révolutionnaire pour découvrir le secret chimique qu'on implorait de **Fourcroy**. Les Généraux de la République et les Conventionnels appelaient autour d'eux les charlatans qui leur donnaient l'espérance d'un poison sûr et actif, et **l'Adjudant-Général Savary** nous révèle dans ses mémoires une des nombreuses tentatives qui furent faites à cette époque.

« Je me rappelle, dit-il, qu'un adepte, se prétendant physicien-alchimiste, présenta, aux députés qui se trouvaient à Angers, un bout de cuir rempli d'une composition dont la vapeur dégagée par le feu devait asphyxier tout être vivant fort loin à la ronde. On en fit l'essai sur des moutons, dans une prairie où se trouvaient quelques personnes que la curiosité attira vers le lieu de l'expérience, et, personne n'en fut incommodé ».

Cette idée d'empoisonner en masse les Vendéens avait si bien germé dans toutes les têtes, qu'un pharmacien d'Angers, nommé **Proust**, inventa dans le même temps une boule qui, à l'en croire, contenait une préparation chimique si subtile et

dont l'effet serait si prompt, qu'elle infecterait toute la contrée. L'essai en fut fait sur le pré de la Baumette. Il n'attendit pas à l'attente Révolutionnaire.

Pour la République ce n'était pas assez de combattre face à face les paysans insurgés contre ses crimes, il fallait détruire par le poison une partie de la France. Cette idée, qui n'est encore qu'en germe, se renouvellera souvent dans le cours de cette histoire, car la Révolution est toujours la même. Calomniant ses adversaires, cherchant à les assassiner, et partout essayant, par d'emphatiques déclamations ou par la terreur, de se faire des prosélytes. La correspondance de **Rossignol et celle de Santerre** viennent d'être citées. Elles sont affreuses. Celle du **Général Descloseaux** ne sera que ridicule.

Les Royalistes de l'Ouest sont tous sous les armes. Nous avons vu, nous verrons encore de quelle manière ils se battent. Les patriotes du pays, déjà enrichis par la spoliation, n'ont pas ce dévouement au parti qui a fait leur fortune. **Descloseaux** s'adresse donc à la jeunesse Angevine, et, le 30 août 1793, premier de la mort du tyran, ce révolutionnaire gourmande en ces termes « l'insouciance liberticide qui s'est emparée de leurs cœurs : sortez, s'écrivit-il dans sa proclamation, sortez, jeunesse Angevine, de cette léthargie dans laquelle vous êtes plongée depuis si longtemps, rappelez-vous qu'autrefois vos aïeux osèrent se mesurer avec les vainqueurs du monde. Journallement vous foulez cette terre où maintenant reposent en paix, à côté l'un de l'autre, et le Romain et l'Angevin, et la vertu guerrière

n'embrasserait pas vos cœurs ! À peine aux portes de la vie, l'égoïsme aurait-il flétri vos âmes ? Non, je ne vous fais pas l'injure de le croire. Vous avez pu dormir jusqu'ici, les dangers de la patrie ne vous étaient point connus, mais aujourd'hui qu'ils sont avérés, aujourd'hui qu'il y a plus à balancer entre l'esclavage et la liberté, semblable à celui du lion, votre réveil sera terrible. Vous allez vous précipiter en foule autour des drapeaux de la liberté ! le fanatisme, les despotes, les Brigands, tout va tomber sous vos coups. Vous avez juré de vivre ou de mourir, souvenez-vous de vos serments ».

Le 26 août 1793, **Mieskowski**, qui s'est séparé de l'armée Républicaine pour se rendre à La Mothe-Achard, est tout à coup assailli vers deux heures par trois colonnes royalistes. Les Bleus, surpris, prennent la fuite, et pourtant voilà dans quels termes pompeux **Mieskowski** rendait compte de sa défaite au Général Chalbos. Cette lettre est contresignée par Santerre « **L'ennemi, y lit-on avait du canon sur chacune de ses colonnes. J'ai disposé aussi ma troupe et mon artillerie de manière à lui faire face, et, après une demi-heure de combat, les soldats Républicains, à leur louable coutume, ont chargé à la baïonnette et en ont fait une déconfiture. Je n'ai point fait de prisonniers. Les soldats de la liberté étaient trop indignés de l'audace de cette horde d'esclaves qui ont osé les déranger de leur dîner. L'armée dite catholique a donc été en pleine déroute, et, sans les mauvais chemins, aucun d'eux n'aurait porté nouvelles en leurs repaires** ».

Le vieux **Turcq** l'a imprudemment engagée dans le Bocage, et, avant de pouvoir en sortir, il vient d'être destitué. Sa division a été confiée à **Lecomte**, qui, commandant du bataillon Le Vengeur, s'est montré aussi cruel qu'intrépide. Les Royalistes vont le traiter sans pitié. Ce chef de bataillon, appelé à remplacer le **Général Turcq**, a plus de 8 000 hommes sous ses ordres. **Rostaing**, Officier Vendéen, propose de tourner l'ennemi et de le mettre entre deux feux. Son plan est adopté. « **Rostaing Jean-Antoine-François, était né dans le Gévaudan, de cette grande famille qui a fourni tant d'hommes qui se sont illustrés dans l'église et dans les armées de terre et de mer. Il était Lieutenant au régiment du Quercy en 1787. Retraité en 1816, avec le titre de Maréchal de Camp, et décoré de la Croix de Saint-Louis, il mourut à Tours, le 22 novembre 1822** ».

Le 4 septembre, **Royrand** commence la fausse attaque du côté des Quatre-Chemins (appelé aujourd'hui les Quatre-Chemins de l'Oie au carrefour de la route de Nantes, des Herbiers, de la Rochelle et de la Roche/Yon) Les autres corps marchent toute la nuit. À trois heures, toutes les issues étant fermées à la retraite des Bleus, **d'Autichamp et La Rochejaquelein** entraînent au combat les chasseurs de **Bonchamps. D'Elbée et Lescure** s'élancent à leur tour. **Lecomte**, le Général de veille, tombe au premier rang, son bataillon Le Vengeur est écrasé homme par homme, il meurt au cri de « Vive la République », **Beffroy** prend le commandement. Des huit milles Républicains il ne reste plus,

après deux heures de combat, que des cadavres et deux ou trois cents fuyards.

Malgré tous ces succès partiels ne peuvent arrêter l'invasion qui menace la Vendée. Il faut recourir à des mesures plus énergiques. Un Conseil de Guerre est convoqué aux Herbiers. Là, on ne discute pas avec cet emportement dont, à Saumur, Généraux et Conventionnels ont donné l'exemple, lorsqu'il s'était agi du plan de campagne à faire adopter par les armées Républicaines. C'est avec une urbanité pleine de solennelle tristesse que les chefs Vendéens se partagent un pouvoir qui n'est plus que le droit de mourir. Afin de résister aux forces supérieures dont ils vont être accablés et aux Officiers de talent qu'on leur oppose, les Royalistes croient devoir régler les commandements d'une manière définitive et plus en rapport avec l'imminence du danger.

D'Elbée conserve le titre de Généralissime, mais le territoire insurgé est divisé en quatre fractions, à la tête desquelles on place les quatre hommes les plus expérimentés. **Bonchamps** a sous sa direction militaire les bords de la Loire.

La Rochejaquelein, le reste de l'Anjou révolté. **Lescure**, la Haute-Vendée et **Charrette**, les environs de Nantes, la côte et le Bas-Poitou. On laisse **Royrand et Sapinaud De la Rairie**, neveu de **Sapinaud De la Verrerie**, tué au Pont-Charron, à la tête de la division qui s'appela l'armée du centre.

Ces nominations partageaient le pays insurgé en cinq grands commandements. Le Prince De **Talmont et Marigny** conservè-

rent l'un les fonctions de Général en Chef de la Cavalerie, l'autre celle de l'artillerie. **Stofflet** fut maintenu dans son emploi de **Major Général Donnissan** dans celui de Gouverneur des pays conquis, puis, on se sépara pour veiller, chacun de son côté, à l'ensemble des opérations arrêtées et à l'intégrité du territoire confié à sa garde.

L'avant-garde du **Général Kléber** est suivie de près par le corps d'armée que commandent **Vimeux et Aubert-Dubayet**, gentilhomme et ancien Officier, qui, comme **Canclaux**, s'est rangé dans le parti Républicain.

C'était un ennemi redoutable que la convention leur envoyait là, **Kléber** ne cachait pas ses espérances. Comme la plupart des célébrités de cette époque. **Jean-Baptiste Kléber**, né à Strasbourg en 1754, est sorti des rangs du peuple. Fils d'un ouvrier terrassier, il dut sa première éducation à un prêtre, que son intelligence et ses dispositions avaient intéressé. **Bonaparte** s'exprimant ainsi « Orgueilleux jusqu'à l'excès, satirique, frondeur ». À ce portrait que Napoléon n'a pas osé flatter, mais qui est vrai dans son ensemble.

Les troupes **qu'Aubert-Dubayet** et lui ont conduites en Vendée font leur jonction avec les divisions de l'armée des côtes de Brest. Elles envahissent le pays par deux points à la fois, tandis que celle des côtes de La Rochelle gagne les positions que le plan de campagne, tracé à Saumur, lui assigne. Ainsi huit corps d'armée allaient en se rapprochant toujours cerner le Bocage. Ces huit Corps, qui ont **Canclaux, Beysser, Haxo,**

Aubert-Dubayet, Mieskouski, Kléber, Santerre, Duhoux, Michel Beaupuy et Marceau pour Généraux.

Ce qui produit un effectif de 115 781 soldats disponibles, sans compter les Gardes Nationales et les enrôlés par la violence, mais que la République déclarait volontaire.

C'est sur les divisions de **Charrette**, établies dans le pays de Retz, que la tempête éclate d'abord. **Pajot, Chouppes et La Cathelière**, malgré leur bravoure, ne croient pas devoir opposer une résistance qui n'eût été que sanglante. Ils se replient sans démonstrations hostiles. « **Le Marquis De Chouppes** était seigneur de la châtellenie de ce nom, au canton de Mirebeau en Poitou (Vienne). Il avait épousé **Marie-Elisabeth de Tinguy de Nesmy (à côté d'Aubigny et la Roche/Yon)**. Il fut tué, au mois de décembre ». **Joly** est surpris dans son camp de Palluau. **Couëtus** à Saint-Philibert, hésite, et, **Savin** a déjà fait un pas rétrograde vers le Quartier-Général de **Charrette**. « **Couëtus de La Vallée Jean-Baptiste-René**, né à Nantes le 16 juillet 1744, était un Officier de cavalerie démissionnaire quand éclata la guerre de Vendée. Il se conduisit très bravement en toutes rencontres. En 1795, pendant la suspension des hostilités, il fut, par surprise, arrêté au Clouzeau, près de Challans, et fusillé le 7 nivôse, an IV (28 décembre 1795) ».

C'était l'approche des Mayençais qui produisait cette terreur inaccoutumée.

Mettant à profit cette renommée qui les devançait dans l'esprit des populations, les Mayençais approchent, portant partout

l'incendie et le pillage. **Charrette** s'arracha aux plaisirs dont il a rempli le camp de Légé, car son Quartier-Général, différent en cela de ceux de **Lescure**, de **Cathelineau**, de **Bonchamps** et de **Monsieur Henri**, n'a rien d'austère, rien de religieux. C'est le camp de **Richard Cœur de Lion** en présence de celui de **Saint-Louis**.

On y voit des femmes jeunes et belles, attirées là par sa réputation de galanterie et d'audace toute Française. Elles tiennent autour du Général une espèce de cou voluptueuse. Chaque jour amène un nouveau divertissement, chaque nuit un nouveau bal.

Plongée dans cette ivresse des sens, qu'il est heureux de partager, **Charrette** oublie les combats. Il semble avoir deux parts de sa vie, l'une est consacrée au danger, l'autre au plaisir, l'une se dévoue au plaisir, l'une se déroule au martyre et à la gloire, l'autre s'écoule dans les fêtes. Au milieu de ces femmes, dont le courage égale toujours la beauté, et qui, Amazones Vendéennes, ne le cèdent en intrépidité à aucun soldat de l'armée, apparaît d'abord **Madame De La Rochefoucauld**. Par ses grâces et par son élégante intelligence des affaires, **Madame De La Rochefoucauld** a conquis tous les cœurs. **Madame De La Rochefoucauld**, que **Charrette** était fier d'entourer de ses hommages, voltigeait un jour à cheval sur le flan des colonnes. **Thomasseau**, un simple paysan, son fermier, l'accompagnait et depuis longtemps **Thomasseau** l'aimait de toutes les puissances de son âme. Tout deux sont enveloppés, pris par les Bleus sont

conduits aux Sables d'Olonne et condamnés à mort. Tous deux moururent en regrettant la vie.

Madame De La Rochefoucauld pleurait sur son sort. **Thomasseau**, lui, n'eut de larmes que pour sa noble et belle maîtresse, qui, seulement quelques secondes avant d'être frappée par le bourreau, apprit, dans les adieux du paysan, la respectueuse passion dont elle était l'objet.

Madame De Bulkeley de son vrai nom, était appelée, à tort par la prononciation **De Beauglies**, fut plus heureuse. Elle était mariée à un Officier du régiment de Walsh, et, entraînée par le tumulte des camps, on l'avait vu se jeter dans la division de **Joly**. Pendant plusieurs campagnes, cette femme, douée de tous les avantages de la nature et de l'éducation, suivit l'armée des Sables d'Olonne à la tête d'une compagnie de chasseurs qu'elle-même avait organisée. Au commencement du combat, elle se trouvait toujours à l'avant-garde, chargeant la première, mais, au moment où la retraite devenait nécessaire ou périlleuse, **Madame De Bulkeley** s'élançait pour la protéger. Elle connut **Charrette** sur le champ de bataille. Sa réputation de galanterie et de bravoure était faite. **Madame De Bulkeley** abandonna le camp un peu sauvage de **Joly** pour régner au Quartier-Général de Légé. Ce fut un soin qu'elle partagea avec **Mademoiselle De Charrette**, la sœur du Général.

« **Madame De Bulkeley** était la fille de **Guy-Barthélémy Latour**, sieur **De La Catrie**. Elle avait été baptisée à Angers, le 14 mai 1743, sous le nom de **Céleste-Michelle**. Mariée

en 1779 à messire Louis Chappot De La Brossardière, elle devint veuve en 1785, et, au mois de novembre de l'année suivante, elle épousait William Bulkeley, d'origine Irlandaise, Lieutenant au régiment de Walsh. Après la déroute de Savenay, ils furent arrêtés ensemble et Bulkeley fut au Louroux-Bottereau le 24 décembre 1793 et dirigé sur Angers avec de nombreux prisonniers Vendéens. Bulkeley fut condamné à mort et périt le 13 nivôse an II. Sa femme enceinte, fut gardée en prison. Elle en sortit en thermidor et s'empessa de rallier ses anciens compagnons d'armes, comme elle avides de vengeance. Elle resta auprès de Charrette jusqu'à l'heure où celui-ci tomba aux mains des Bleus. Elle mourut à Angers le 13 mars 1832 ».

(Résumé d'une brochure parue en 1892 sous ce titre « Une Amazone Vendéenne » par Monsieur Chappot De La Chanonie, un petit-neveu de l'héroïne).

Charrette est pourtant sous les armes, jamais en effet la volupté ne lui fit oublier son devoir. Il a recueilli autour de lui les malades, les femmes, les enfants et les vieillards que les incendies et les dévastations de l'armée Républicaine poussent hors de leur village. Trop faible lui-même pour s'opposer avec succès au torrent qui déborde, il se replie vers l'Anjou, essayant des pertes, mais, à force d'habileté, conservant intact le gros de sa division.

Le 7 septembre 1793, **Richard et Chouldieu**, représentants du peuple à l'armée des côtes de La Rochelle, décrètent qu'un

tocsin général sera sonné dans les districts d'Angers, de Saumur, de Segré, de la Flèche, de Chinon... et que, sous peine d'être déclaré suspects, c'est-à-dire d'être guillotins, tous citoyens en état de porter leurs armes seront tenus de se réunir aux troupes Républicaines. Ils sont condamnés à s'armer de fusils, de piques, de fourches, de sabres, de faux, de tout ce qui pourra leur paraître une arme.

Les administrations de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne obtempérèrent à cet ordre, qui était un arrêt de mort, et elles lèvent une multitude d'hommes mal équipés, encore plus mal disposés, et qui devaient bientôt se montrer plus gênants qu'utiles. Mais ils entraînent dans les intentions des Conventionnels de prouver à l'Europe que la France entière marchait avec eux.

La division **Bonchamps** prend l'initiative de l'attaque. Les Bleus ont établi un camp fortifié sur les rochers d'Erigné. Le 8 septembre, **Bonchamps et La Rochejaquelein** emportent la position à la baïonnette et laissant les Ponts-de-Cé sans défense. Pendant le combat, **Monsieur Henri** reçoit une balle à la main « Je n'ai que le pouce cassé en trois endroits, dit-il à ceux qui l'entouraient, continuons » Et il se battit encore. **Stofflet** le remplace dans le commandement de son corps d'armée. Le 14, ce dernier marche aux Républicains retranchée à Doué. **Santerre** a une armée plus nombreuse et d'excellents Généraux avec lui. Il ne fuit pas. Une charge de cavalerie et un mouvement bien

combiné du **Général Turreau** font plier la droite des Vendéens. **Stofflet** est blessé à la cuisse, mais sa blessure ne l'empêche pas de retirer ses troupes mal engagées, et qui n'ont encore essuyé aucune perte sérieuse.

Le même jour, **Lescure** a laissé son camp de Saint-Sauveur. Il essaye avec 2 000 hommes de s'opposer aux Bleus, qui se rassemblaient à Thouars sous les ordres de **Burac et de Salomon**. C'était une fraction de ces levées en masse qui devaient inonder la Vendée. Il allait les disperser, lorsque le **Général Rey** arrive d'Airvault avec sa division et force Lescure à rallier ses troupes, qui poursuivaient déjà les fuyards. Ce fut après cette affaire que l'on ramassa sur le champ de bataille le cadavre d'une femme qui avait les armes à la main. Le Moniteur et les journaux du temps annoncèrent que c'était **Madame De Lescure**, d'autres dirent que cette femme était **la Jeanne d'Arc de la Vendée**; la vierge miraculeuse qui fanatisait les paysans. Cette fille se nommait **Jeanne Robin, de la paroisse de Courlay (Deux-Sèvres)**. La veille du combat de Thouars, elle s'était présentée à **Lescure** et lui avait dit « Mon Général, je suis une fille, **Madame De Lescure** le sait, et elle aussi qu'il n'y a rien à dire sur mon compte. C'est la bataille demain. Faites-moi donner une paire de souliers. Après que vous aurez vu comme je me bats, vous ne me reverrez pas ». En effet, continue **Madame De La Rochejaquelein**, elle combattit sans cesse sous les yeux de **Monsieur De Lescure**. Elle lui criait « Mon Général vous ne passerez pas. Je serais toujours plus près des Bleus que vous ».

Jeanne Robin fut tuée dans la mêlée, où elle se montrait intrépide comme un Vendéen.

« L'Abbé Germon, curé de Saint-Aubin-du-Cloud, fut déporté à Cayenne ».

CHAPITRE VI

Nous avons dit les préparatifs de cette guerre d'extermination, en voici les résultats. **Bonchamps, La Rochejaquelein et Stofflet** sont blessés. **D'Elbée, Lescure, Donnissan, Marigny** et les principaux chefs s'occupent à rallier des troupes. **Santerre** profite de cette espèce de suspension d'hostilité, et, pour envelopper les Vendéens dans une commune défaite, il divise son armée en deux colonnes partant de Vihiers et de Gonnord. Le Lendemain, 16 septembre 1793, **Santerre et Ronsin**, tous deux les privilégiés du Comité de Salut Public, tous deux les Généraux de l'émeute, sont devant Coron, **Piron**, le héros de Vihiers, reçoit en l'absence de **La Rochejaquelein et de Stofflet**, ordre de se mettre à la tête de la réserve, seules troupes disponibles, et de s'avancer contre **Santerre**, à la garde de Dieu. **Piron** a peu d'Officiers de mérite avec lui et trois pièces de canons seulement, presque tous les chefs sont à la Grande Armée qui marche au secours de **Charrette**, venant chercher refuge dans les environs de Tiffauges.

Déjà sur ce même terrain, **Piron** avait vaincu **Santerre**. Il ne désespère ni de son courage, ni de la providence. Il ne peut

rassembler que onze milles hommes, mais, pour vaincre ses ennemis la Vendée est condamnée à faire des prodiges. **Piron** veut en tenter un. Les Bleus se dirigent de Coron sur Vezins, ils comptent plus de quarante mille hommes dans leur armée, mais quarante mille hommes en grande partie fournis par la dernière levée en masse. **Santerre et Ronsin**, assurés d'avance de la victoire, les laissent occuper une ligne de quatre lieues au moins sur la route.

Piron et Villeneuve du Cazeau saisissent le vice de cette disposition, forment le croissant et balacent, avec leurs trois pièces de hit placées au centre, l'effet de l'artillerie Républicaine. **Santerre** enjoint à **Turreau** de pénétrer dans Coron, et à son artillerie légère de voler au secours des tirailleurs. L'artillerie, mal engagée et qui n'a pas foi en son Général, exécute son mouvement avec tant d'incurie, qu'elle jette le trouble dans l'armée et ralentit sa marche. **Piron** a suivi ces détails. À la tête de quelques paroisses, il s'élance pour rompre la ligne ennemie. **Piron** réussit. Un immense désordre se manifeste parmi les Bleus. **Ronsin**, qui, dans les rues de Paris, n'a connu que la loyale faiblesse de **Louis XVI**, recommandant à ses troupes de ne pas faire feu sur le peuple, et qui, en venant dans les provinces insurgées, a peut-être calculé sur une semblable longanimité. **Ronsin**, assailli de tous les côtés, cache ses insignes de Général sous des habits de paysan. Rien ne peut l'arracher à sa torpeur. **Alexandre Berthier** veut le soutenir de son courage. **Ronsin** s'écrie « **Ce ne sont pas des hommes qui sont devant nous, ce**

sont des enragés ! Il n'y a pas moyen de les vaincre ». Sur cet aveu de lâcheté, il déserte son poste et laisse sa division recevoir le choc des Blancs. Ils se précipitent au cri de « **Vive le Roy** » C'est le signal de la déroute. On se presse, on s'étouffe, le mot est à la lettre, pour fuir devant cet ennemi que le brasseur de bière et le poète dramatique avaient promis d'écraser.

Alors, ce ne fut plus un combat, mais une boucherie. Sur les hauteurs de Concourson, huit bataillons, ralliés à la voix de **Turreau**, tiennent ferme et laissent aux débris de l'armée le temps de mettre un peu plus d'ordre dans leur épouvante. **Santerre**, selon son habitude, ne tarde pas à prendre la fuite.

La déroute de **Santerre et de Ronsin**, ces deux hommes étaient incapables, sanguinaires et présomptueux. La Révolution faisait mourir sur l'échafaud les Généraux de mérite qui, comme **Custine, Luckner, Biron, Beysser et Houchard**, ne remportaient pas dans leurs moindres détails les plans, souvent impossibles, qu'elle leur adressait. **Ronsin et Santerre** avaient transgressé les ordres des Conventionnels et des Généraux. Ils avaient été battus, ils avaient fui honteusement, la Révolution les amnistia???

« **Villeneuve du Cazeau, Louis-Augustin, Chevalier de Pontreau, était né en 175, au May, paroisse de Cholet. Il fut condamné à mort par le tribunal criminel de Nantes et fusillé le 14 janvier 1794. Son père malgré ses soixante et onze ans, prit une part active à la campagne et périt à Blain, en Bretagne, le 18 novembre 1793** ».

Un corps d'armée Républicain, commandé par le **Général Duhoux**, est sorti d'Angers, il a passé les Ponts-de-Cé et va renforcer les autres troupes déjà maîtresses du pays. **Piron** détache sa cavalerie et deux mille hommes d'infanterie. Ce renfort se réunit à la division Vendéenne de Chemillé, dirigée par le **Chevalier Duhoux**, neveu du Révolutionnaire qui marche contre elle. Cette division allait plier. La nouvelle de la victoire de Coron et l'arrivée des troupes qui y ont pris part leur rendent la résistance plus facile. Les Bleus sont repoussés jusque derrière le Layon, mais le Pont-Barré est occupé par l'artillerie Nationale. Un peu plus loin, un autre pont est coupé.

Jean Bernier, meunier de Saint-Lambert, se jette à la nage et traverse la rivière. Onze paysans font comme lui, le pont est réparé. La colonne Royaliste passe. **Bernier** saisit un drapeau, il s'écrie « **Mes amis suivez-moi** ». Tous tombent à la fois sur les derrières de l'armée Républicaines, acculée dans un espace étroit. Cette charge imprévue trouble les Bleus. Le bataillon de **Jemmapes** s'avance fièrement au combat, il est exterminé. **Cadi et des Sorinières** forcent le Pont-Barré et tuent sept cents gardes Nationaux d'Angers. Là, un prêtre apparaît sur le champ de bataille. C'est **l'Abbé Rabeau**, un saint ecclésiastique que la révolution chassa de sa paroisse.

Il a su que les habitants de Villevêque, son ancienne cure, font partie d'une de ces levées en masse que décrètent chaque semaine les Conventionnels en mission.

Le **Général Duhoux** est poursuivi par son neveu jusqu'au Ponts-de-Cé. Deux jours après il est traduit au Conseil de Guerre pour s'être laissé vaincre. On l'accuse d'avoir eu des intelligences avec ce jeune homme. Ces intelligences auraient été une trahison. Tous deux en étaient incapables. Les corps d'Armée qui arrivent de Thouars, Saumur et d'Angers sont donc dispersés avant même d'avoir pu faire leur jonction avec les quartiers Généraux Républicains. Ils sont dispersés par des troupes rassemblées par hasard. Il n'en n'est pas encore ainsi dans la Basse-Vendée, où manœuvre le gros des forces de la République. Le même jour de cette affaire, qui a conservé le nom de victoire du Pont-Barré ou de Beaulieu, le jeudi 17 septembre 1793, un combat plus décisif se livrait autour de Torfou. Dans un Conseil de guerre tenu à la hâte, **Bonchamps** a proposé un plan que soutient **d'Elbée, Général en chef**.

Ce plan est adopté, et, afin de sanctifier ce grand jour, **l'Abbé Bernier**, à minuit, célèbre, en face des bivouacs ennemis, une messe à laquelle toute l'armée assiste. **Charrette** donne le signal de l'attaque, il franchit les haies et les fossés et se jette tête baissée dans les premiers bataillons qu'il rencontre. C'étaient ceux du Jura et de la Nièvre. Ses troupes, harassées de fatigue ou intimidées, ne font aucun mouvement. Sa cavalerie même recule.

La bataille de Torfou allait commencer par une déroute, lorsque les femmes de Tiffauges et des villages voisins, qui se sont placés sous la protection des paysans pour échapper à

l'incendie s'élevant au-dessus de leurs forêts et de leurs chaumières, s'aperçoivent d'un mouvement rétrograde. Dans ce moment solennel, elles s'étaient mises à genoux et elles priaient à haute voix pour que Dieu accordât la victoire à leurs époux et leurs enfants. À la vue de cette déroute, les femmes s'arment de fourches, de pierres, de bâtons, et courent au-devant des fuyards. Elles ont des prières et des imprécations à la bouche, elles supplient et elles commandent. Les unes menacent les lâches ou les timides, les autres s'écrient en marchant à l'ennemi « Hommes, vous voyez bien que nous valons mieux que vous, puisque nous n'avons pas peur » Pendant que ce drame plein de sublime tristesse se déroule, **Bonchamps**, avec sa division d'avant-garde, paraît sur le terrain. Il est placé sur un brancard, mais l'occasion était décisive, il n'a pas voulu la manquer « Blancs, s'écrie-t-il, les Bleus vous regardent » et il commence l'attaque.

Une compagnie de sapeurs, en avant des régiments patriotes, leur fraye un passage à coups de hache. Les Républicains ne sont plus qu'à une portée de fusil, ils marchent dans un ordre parfait.

Kléber les dirige, **Kléber** avec sa stature gigantesque et son imposante figure, **Kléber**, dont la tête martiale, surmontée d'un panache tricolore, plane au-dessus des bataillons comme le drapeau de l'armée. À la vue de ces Mayençais, si fiers de leur renommée et de l'ensemble de leurs mouvements, un

frisson d'admiration parcourt les rangs. Pitié Républicaine pour les Royalistes qui, nus, mal armés, presque sans aucune régularité, s'avancent au combat. Admiration des Vendéens pour ces brillants soldats légués à la République par la Monarchie, soldats si bien disciplinés, manœuvrant avec tant de précision et semblant courir à une fête.

Tout à coup les cornets à bouquin, servant de trompettes, retentissent. La cavalerie Vendéenne fonce au galop. **Charrette secondé par des femmes**, a rallié ses gars, il les pousse dans la mêlée. **Kléber** tombe atteint d'un coup de feu à l'épaule, il se relève, ses grenadiers veulent l'entraîner, **Kléber** refuse, mais affaibli par la perte de son sang, il est obligé de se faire porter pour encourager les Bleus. Cette attitude rend aux Mayençais l'énergie qu'un choc aussi inattendu leur faisait perdre. Ils resserrèrent leurs lignes, se forment en colonnes et reprennent l'offensive. **Bonchamps** s'élançant à cheval, il marche lui-même au feu. **Lescure** met pied à terre, saisit une carabine, et, s'adressant aux Royalistes « Trouverai-je, s'écrie-t-il d'une voix tonnante, quatre cents braves pour mourir avec moi ».

Dix-sept cents hommes de la paroisse des Echaubrognes et d'Izernay répondent à cet appel « Oui, Monsieur le Marquis, disent-ils, nous vous suivrons partout où vous voudrez ». C'étaient les grenadiers de la Vendée que commandaient **Bourasseau**, un des leurs. Pendant deux heures, ils soutiennent avec **Lescure** le choc des Mayençais. Ces diverses attaques si furieuses ont répandu l'effroi dans les colonnes Républicaines

que la grande voix de **Merlin** (de Thionville), délégué de la Convention, ne peut rallier.

Merlin combat tantôt à cheval, tantôt à pied. Il est partout. **Rifle**, son aide de camp, périt à ses côtés, cette mort double l'énergie de **Merlin**, que seconde **Rewbel**, son collègue de l'Assemblée. Mais déjà les paysans n'ont plus besoin de chefs, ils voient l'ennemi ébranlé, l'ennemi qui va être vaincu. De leur autorité privée, ils commencent leur manœuvre favorite. Ils s'égaillent, puis, protégés par les accidents de terrain montueux et boisé, ils tournent, ils enveloppent les colonnes de **Kléber**. On s'était approché si près les uns des autres, que l'artillerie avait été inutile. **Kléber** qui n'en n'a reçu aucun secours, songe enfin qu'il faut la sauver. Il veut faire volte-face à ses troupes. **Boisgérard**, son chef d'état-major, se précipite pour diriger la manœuvre. Ce mouvement de prudence, dont les Royalistes savent profiter, amène le désordre. Le bataillon de la Nièvre, qui a la garde des canons, est écrasé. Les artilleurs sont égorgés sur leurs pièces qu'ils défendent avec une merveilleuse bravoure. Mais les Mayençais formés en carré, et que **Kléber** épuisé ranime tantôt par son audace, tantôt par une éloquence dont le cynisme n'étouffe pas l'héroïque inspiration, les Mayençais ne reculent que peu à peu. Ils donnent ainsi le temps de préparer la retraite. On les aperçoit se remettant en ligne sur le premier espace assez large qu'ils rencontrent, et faisant des feux de file dont le bruit égal ressemble à un roulement de tambour. Les Blancs les suivaient à pied, les entamaient sur un point, les attaquaient sur un autre, s'élançaient sur les bataillons,

les décimaient à bout portant, ou étaient tués par eux. Et, afin de s'encourager, on entendait les Vendéens répéter ce mot plus plaisant que juste « **L'Armée de Mayence est une Armée de Faïence** ».

Les révolutionnaires furent poursuivis par **d'Elbée** et par les autres chefs pendant plus de deux lieues. Le désespoir était si grand parmi ces soldats, que plusieurs Officiers, et même une femme, se brûlèrent la cervelle pour échapper à la honte. La République allait peut-être trouver son tombeau dans cette partie du Bocage. Mais arrivé au pont de Boussay, **Kléber** s'approche de **Chevardin**, commandant des chasseurs de Saône-et-Loire « Mourez ici avec votre bataillon, lui dit-il, – Oui mon Général, répond l'Officier avec un laconisme effrayant de sublime obéissance. **Chevardin** place sur le pont deux pièces de huit, se fait tuer à la place désignée, et sauve l'armée « On ne vit jamais, dit **Kléber** dans son rapport, un combat, un acharnement plus terribles ». Canclaux, Aubert-Dubayet et Vimeux arrivaient en toute hâte de Clisson, pour apporter des secours à **Kléber**.

Parvenus à Gétigné, ils sont contraints de rétrograder devant l'impulsion donnée aux Vendéens. Les pertes des Bleus étaient considérables, mais ces pertes pouvaient-elles égaler, même dans leur immensité, la joie des Blancs qui, du premier coup, venaient de lutter victorieusement contre les meilleures troupes de la République et de mettre en fuite les Mayençais, dont l'Europe n'avait pu triompher.

Canclaux était honteux de les voir vaincus par des paysans. À travers les reproches que la colère lui arrache il répète : « **Vous avez déshonoré vos lauriers de Mayence – Ce n’est pas étonnant répondent-ils tous, ces diables en sabots se battent aussi bien que nous et tirent mieux** ».

Il fallait couronner une aussi belle journée par de nouveaux exploits. **Lescure et Charrette** se portent ensemble contre **Beysser** dont ils redoutent la jonction avec les troupes de **Canclaux et de Dubayet**. **Beysser** est à Montaigu. Il a huit mille hommes bien aguerris, et il ne connaît pas encore l’issue de la bataille de Torfou. **Joly**, qui mène l’avant-garde de **Lescure et de Charrette**, et qui, sur le plateau de Torfou, a rivalisé de courage avec les paysans de l’Anjou. **Joly** l’attaquant le 20, va lui en signifier la nouvelle. On annonce à **Beysser** l’approche de l’ennemi « **C’est impossible, s’écrie-t-il, les Brigands n’oseraient m’attaquer** ».

Fort de cette sécurité, il attend sans daigner prendre des précautions. Tout à coup, le bruit du canon retentit. **Joly** est dans Montaigu. **Charrette et Lescure** le suivent avec six mille hommes. Le Conventionnel **Cavaignac** et le Général se hâtent de réunir leurs bataillons. Ces bataillons, enveloppés dans des feux roulants des Royalistes, disparaissaient. **Beysser** veut déployer son artillerie. Avec leur manœuvre ordinaire, les Vendéens laissent passer la décharge au-dessus de leurs têtes, et, se relevant, ils tombent à coups de sabres et de baïonnettes sur les canonniers. La cavalerie des Bleus est en fuite. Le reste de

l’armée se débande. **Beysser**, grièvement blessé, et **Cavaignac**, plus d’une fois serrés de près suivent les débris de cette division, qui ne s’estime en sûreté que sous les murailles de Nantes. **Joly** a investi le château de Montaigu, où sont renfermés cinq cents Républicains, les grenadiers du régiment de **La Marck**, et un bataillon de ligne. Pour ne pas rester prisonniers entre les mains des vainqueurs, ces soldats tentent une sortie. **Joly** les disperse en face du château.

Beysser était vaincu, il savait que la Révolution ne pardonnait pas à ses Généraux une défaite souvent inévitable. Afin d’amortir le coup qui va lui être infligé, il terminait ainsi son rapport au **Général Canclaux** « Je me décidai à revenir moi-même à Nantes pour soigner une blessure que j’ai reçue au côté droit, d’un Bisciaïen dont le coup déjà amorti, n’a fait que m’enfoncer une côte. Cette blessure ne sera pas dangereuse sans doute, mais, mon Général, il en est une autre dont une âme Républicaine ne peut guérir que difficilement. Voilà donc le fruit de quinze jours d’une campagne heureuse » Le Comité de Salut Public ne lui tint aucun compte de ses services et de sa valeur. Il fut suspendu, et il ne reparaît dans l’histoire que pour mourir sur l’échafaud.

Des trois corps d’armée qui ont pénétré dans la Basse-Vendée, il n’y a plus à atteindre Saint-Fulgent. Les habitants des paroisses voisines réclamaient l’assistance des paysans pour les délivrer du pillage et des persécutions, organisées par les révolutionnaires.

Malgré la promesse donnée à **Bonchamps et à d'Elbée** que, le lendemain de la bataille de Torfou, on attaquerait en commun les Mayençais retirés à Clisson, où, **Canclaux** a établi de vastes dépôts de vivres et d'armes. **Charrette et Joly**, qui ont à tirer vengeance des excès commis dans leurs cantonnements par cette division de Saint-Fulgent, prient **Lescure** de les seconder et de marcher immédiatement avec eux contre le **Général Mieskouski**. **Lescure** y consent.

On touche à Saint-Fulgent. La nuit approchait, et, en avant du bourg. **Mieskouski** a rangé six mille hommes en bataille. Des deux côtés l'artillerie commence le tir.

Les Républicains résistent d'abord, mais les Blancs, que deux succès avaient rendus invincibles, ne cessaient, tout en chargeant l'ennemi, de faire retentir les airs de leurs cris de « Vive le Roy ». Ces cris, renvoyés par les innombrables coteaux dont le sol est couvert, produisent un effet terrible sur les Républicains en triplant pour eux les forces numériques de leurs adversaires.

Mieskouski était débordé. Il essaye de rentrer dans Saint-Fulgent, mais, fatigué de résultats qui pour lui sont encore trop insignifiants, **Charrette** prend un tambour en croupe. Il lui ordonne de battre la charge, puis, suivi de **Joly, de Savin** et de trente soldats, il pénètre dans la longue rue de Saint-Fulgent. Les Blancs conduits par **Lescure** sont sur ses pas. Les Bleus y arrivent avec eux. Une mêlée s'engage dans les ténèbres. On se fusille à bout portant, on s'égorge à coups de baïonnette. **Avril**,

un des plus braves de l'Anjou frère d'armes de **Legeay**, à le bras cassé. Il ne s'en bat que plus audacieusement. D'autres paysans combattent avec une bravoure acharnée, et pour eux, c'était un grand pas fait vers l'obéissance, car jusqu'à cette heure il avait été impossible de les amener à des attaques nocturnes, que les accidents de terrain et leur genre de guerre auraient rendues si redoutables. Ils avaient pour la nuit une horreur instinctive. L'affaire de Saint-Fulgent les en guérit complètement.

À travers les cris des mourants et des blessés, certains sons aigres arrachés à un « **flageolet** » (Flûte à bec de six trous, et pas ce que vous croyez) dominant de temps à autre les bruits étouffés de la foule. C'est un paysan qui, à cheval, au milieu du sang qui coule fait entendre aux Bleus, avec un calme inaltérable, le fatal « **Ça Ira** », dont ils reçoivent ici une cruelle application. Un boulet de canon emporte la tête de son cheval. Ce singulier ménétrier saute par terre, se place sur une borne, et, avec ténacité et un bonheur qui ont quelque chose de miraculeux, il continue ses refrains Révolutionnaires. On entend de minute en minute la voix stridente de **Charrette** qui excite les siens, et leur annonce la victoire. Un bataillon des volontaires de la Marne, qui s'est surnommé l'Invincible, meurt tout entier sous le fer des Royalistes, tandis que les deux partis, seulement éclairés par le feu des décharges, saisissaient des cartouches aux mêmes caissons. Le bataillon d'Angoulême, dont **Marevaud** est le commandant, a pris le nom de Vengeur, et il s'avance pour remplacer l'Invincible. Il partage bientôt sa défaite. **Mieskouski**

a perdu la meilleure portion de son armée. Après huit heures de combat, il se résigne à la fuite. Saint-Fulgent était délivré.

« **Avril, René, dit Monsieur de La Rochejaquelein, était né le 12 juin 1768, au village du May, près de Cholet (ce que l'on appelle actuellement le jardin du May (le Maille Phonétique). C'était un ancien Maréchal-expert dans un régiment de cavalerie. Veuf de Louise David, il épousa Louise-Françoise Payneau, et mourut à Vihiers le 2 septembre 1833** ».

« **Legeay, Pierre-André, était né à Saint-Hilaire-des-Bois, canton de Vihiers le 2 septembre 1770, il était tisserand. Louis XVIII lui donna en 1815 le brevet de chef de bataillon, la croix d'honneur et nomma percepteur à Trémentines, près de Cholet. En 1830, il démissionna et mourut à Angers, le 4 juin 1848** ».

« **Ce joueur de Flageolet n'était pas un paysan, mais un jeune Allemand, nommé Franck** » (Mémoires manuscrites de Madame de La Rochejaquelein, p. 129).

Au fond de leur prison du Temple, les augustes captifs, qui, en face de l'échafaud de **Louis XVI**, n'attendaient que la mort pour mettre un terme aux tortures dont on accablait leur patience, **Madame Élisabeth et Madame Royale**, apprenaient les exploits de leurs défenseurs. Des municipaux, moins farouches que les affidés de **Robespierre**, leur révélaient l'insurrection de l'Ouest, son but et ses triomphes. Les dernières victoires retentissaient dans le Temple, et **Madame Élisabeth** écrivait « **Les Nantais sont-ils à Orléans** ».

Mais cette dernière bataille, que l'entraînement seul fit livrer, était une faute irréparable. Elle laissait **Bonchamps** sans appui au moment où il lui était si facile de détruire les restes des Mayençais et la colonne de **Canclaux** qui les avait recueillis. Un courrier avait été envoyé à **Bonchamps** par **Charette et Lescure**. Ils le prévenaient de leur marche sur Saint-Fulgent, ils lui demandaient de suspendre ses opérations jusqu'à leur retour.

Le courrier fut intercepté, et **Bonchamps**, comptant sur leur appui, attaqua, le dimanche 22 septembre près du château de La Galissonnière, l'armée de **Canclaux** qui, à huit heures du matin, opérait son mouvement de retraite sur Nantes.

Bonchamps et Lyrot n'ont avec eux que sept mille hommes. **Canclaux** commande à plus de quinze mille hommes. Malgré la disproportion des forces, **Bonchamps**, repoussé quatre fois, revient quatre fois à la charge. Il enlève même à **Canclaux** ses bagages et la meilleure partie de son artillerie. Les Bleus succombaient tous dans cette plaine, si **Charrette et Lescure**, par leur absence imprévue, n'eussent amorti ce coup, qui, pour la République, était le plus funeste et le dernier peut-être. Le feu durait depuis huit heures, et, pour soutenir ses volontaires dans cette lutte inégale par le nombre, mais à laquelle le génie de **Bonchamps** communique une force supérieure, le Général Royaliste annonçait à chaque instant l'arrivée de la Grande Armée. Elle était attendue pour prendre en queue le Mayençais et la colonne de **Canclaux**. La Grande Armée ne vint pas.

Au milieu du combat, des paysans de la division de **Lyrot** aperçoivent dans cinq chariots d'ambulance, des blessés qui appartiennent au 93^e de ligne. Ils se précipitent sur eux et les égorgent.

La Vendée était un pays trop petit pour former seule une puissance militaire. Elle aurait dû tout sacrifier, jusqu'à la gloire, pour conserver ce berceau de la force monarchique qui allait se former, et qui ne tarda pas à se former, en effet, dans la Bretagne et dans la Normandie. Réduite à ses propres ressources, la Vendée devait succomber, à la longue, dans cet incessant conflit avec des forces qui, à une moralité militaire poussée à un très haut degré, joignaient la discipline, l'instruction et une proportion toujours suffisante de cavalerie et d'artillerie.

La Vendée avait remporté trois victoires, et des six corps d'armée qui, il y a peu de jours, accouraient pour l'envahir, le plus redoutable était celui qui avait le moins souffert. Les Angevins de **Bonchamps** accusaient à haute voix **Charrette** de les avoir cruellement abandonnés, lorsqu'eux étaient venus avec tant de générosité le secourir à Torfou. Bonchamps lui-même se montrait ulcéré, il soupçonnait **Charrette** d'avoir cherché, au détriment des autres divisions, à dégager son propre territoire et à laisser aux prises avec l'Anjou ces Mayençais, qui, naguère encore, menaçaient les cantonnements du Bas-Poitou.

Après la triple bataille qui a commencé par la défaite de **Kléber** pour finir celle de **Mieskowski**, **Charrette** établit ses cantonnements provisoires aux Herbiers, et, en son nom, **La Robrie** vient à Châtillon.

« Joseph La Robrie, né en 1770 et aide de camp de Charrette, fut envoyé en Angleterre où le Comte d'Artois le nomma Lieutenant-Colonel et Chevalier de Saint-Louis. Il fut tué au printemps de 1795, comme il débarquait en Vendée. »

Hyacinthe La Robrie, né en 1771, faisait partie de l'armée de Charrette comme Major Général, il se distingua à la défense de Noirmoutier et fût arrêté le 6 avril 1796. Accusé d'avoir livré Charrette, il n'eut pas de peine à se défendre de ce soupçon. Il fut décoré par Charles X de l'ordre de Saint-Louis et fut trouvé mort à Saint-Colombin, près de Nantes, à l'époque des soulèvements de 1832.

Prudent La Robrie, commandait en chef la cavalerie de Charrette. Il fut blessé au village de La Thébaudière près des Essarts, en décembre 1793, et mourut au village de Saligny ».

Ce fut donc plutôt contre ces ambitions vulgaires et ces vanités individuelles que contre les armées de la Convention que la Vendée échoua.

La retraite des Herbiers, que **Charrette**, opéra d'une si malencontreuse façon, sauva sa division, mais elle exposa la Grande Armée. Elle laissa les Bleus maîtres d'une partie du territoire conquis.

Dès le 26 septembre, ils y rentrèrent, ayant pour avant-garde les Mayençais. **Bonchamps** prévoyait cette invasion. Il chercha

à s'y opposer. Il demanda des secours à **Charrette et à Lescure**. **Charrette** répondit en transmettant au Général Angevin la délibération de son Conseil de Guerre. Cette délibération dit que désormais chaque chef pourra agir isolément pour la défense de son territoire.

La guerre a formé des Républicains, nous pouvons nous passer des nobles.

Il fut décidé, sur la proposition du **Général Canclaux**, destitué, que le 7 octobre, les colonnes Républicaines de Fontenay, Thouars et de Saumur se porteraient à Bressuire, pour pénétrer ensemble par Châtillon sur Sèvre (Actuellement Mauléon pourquoi avoir changé le nom d'une ville avec un passé aussi historique??? les mystères de la politique) pour pénétrer ensemble dans le cœur de la Vendée.

Le vieux Chalbos est parti de Fontenay avec sa division. Il ramasse sur sa route les bataillons épars. Il marche à travers le Bocage, répandant partout la terreur et l'incendie. Le château du Puy-Guyon, propriété de **Lescure**, se trouve sur son passage.

« **Puy-Guyon, sur la rive droite de la Sèvre Nantaise, paroisse de Cerizay, était un vieux château dont il ne reste que les ruines. De ce château dépendait Notre-Dame de Beauchêne que Monsieur et Madame De La Rochejaquelein a donné à l'évêché de Poitiers** » (voir les pèlerinages Français de la Sainte Vierge p. 440).

Puy-Guyon est livré aux flammes. **Lescure** part de son camp de Saint-Sauveur pour se replier sur Châtillon, mais il y a que

trois mille hommes à sa disposition. Les paysans des environs de Bressuire et de Cerizay tâchent de préserver du feu ou de la mort leurs familles et leurs bestiaux. Avec d'aussi faibles troupes, **Lescure** sent qu'il lui est impossible de résister. Il réclame des secours. **La Rochejaquelein**, toujours souffrant de sa blessure et qui n'a pu assister à la bataille de Torfou, répond à la voix de son ami. **Stofflet** accourt, lui aussi, mais **Bonchamps, d'Elbée, le Prince de Talmont et Donnissan** sont tenus ou vont être tenus en échec par de nouvelles troupes. Le danger était pressant. **La Rochejaquelein, Stofflet et Lescure** ne prennent plus conseil que de leur courage. Il faut arrêter ces masses Républicaines ou s'ensevelir dans un dernier triomphe. Ils n'ont que six mille Vendéens campés au Moulin-aux-Chèvres, près des Aubiers, et de deux ou trois cents hommes de cavalerie sous les ordres de Beaurepaire. C'est leur seule ressource. Le 8 octobre, **Chalbos** attaque les Royalistes, **Chalbos** après une charge brillante, est repoussé par **Lescure**.

« **Beaurepaire est le même que Piet De Beaurepaire** ».

Dans cette charge, le **Général Chambon** expire au cri de « Vive la République ». Le centre, la droite et la gauche de **Chalbos** sont rompus ou ébranlés. Les tirailleurs Vendéens commencent à crier victoire et à poursuivre les fuyards. Tout à coup, **Westermann** et les grenadiers de la Convention paraissent sur le champ de bataille. **Westermann** a épié ce moment, que l'expérience de la Vendée lui laissait prévoir. Il tombe sur les Blancs et les disperse. Chalbos, de son côté, a repris l'of-

fensive. **Lescure, Stofflet et la Rochejaquelein** veulent en rétablir l'équilibre. **Lescure** est blessé, **du Rivault** reçoit une balle dans la poitrine. **Stofflet** est assailli par trois chasseurs, qu'il tue. Mais tous ces efforts ne ralentissent pas les succès de **Westermann**, qui entre dans Châtillon, le même jour, après avoir vu fuir une seconde fois devant lui le Conseil Supérieur.

Lescure n'a plus d'armée. Ses soldats sont dispersés dans les campagnes, ou périssent sous la baïonnette des Bleus, qui, afin d'annoncer leur victoire saccagent les Aubiers, Rorthais, Nueil, Saint-Aubin et toutes les paroisses voisines. À cette nouvelle, **Bonchamps et d'Elbée**, oubliant les dangers qui les menacent, volent au secours de **Lescure** avec la Grande Armée, dont ils sont parvenus à réformer les cadres à Cholet.

Les Officiers blessés marchent eux-mêmes à l'avant-garde, où l'on voit **Bonchamps, La Rochejaquelein, La Bouère, Beauvais et Duchaffault**, tous le bras en écharpe. C'était le 9 octobre 1793.

« **Duchaffault, Alexis-Gilbert, était Officier de Marine et quatrième fils de François-Sylvestre, Comte Duchaffault, seigneur De la Sénardière, près de Montaigu. Veuf d'une demoiselle Marin de La Guignardière, il fut ordonné prêtre en 1803, puis il devint curé de La Guyonnière en Vendée. Il mourut à Nantes le 9 juin 1822** ».

Les postes de **Westermann** sont surpris et égorgés. Ses colonnes essayent de se ranger en ligne. L'impétuosité

Vendéenne ne leur laisse pas le temps. **L'Adjudant-Général César Faucher (de la Réole)** tombe, atteint de dix coups de sabre sur la tête et d'une balle dans la poitrine. Ses soldats l'enlèvent mourant. Le frère de **Camille Desmoulin**, qui servait, avant la Révolution dans le régiment de Royal-Roussillon-Cavalerie, est fait prisonnier. Son nom devient pour lui un arrêt de mort. Il est fusillé sur place. Mais les paysans s'acharnent toujours sur les Bleus. On les massacre aux portes mêmes de la ville. **Westermann** fuit avec les débris qu'il peut entraîner, il abandonne vingt-cinq pièces d'artillerie, ses vivres, ses bagages et cinquante mille livres de poudre, et les vainqueurs pénètrent dans Châtillon, après un combat qui ne fut qu'une déroute.

Ils avaient longtemps marché sous le soleil, longtemps souffert de la faim et de la soif, ils se jettent sur les vivres et sur les liqueurs de **Westermann**, des Vendéens, conduits par **Beaurepaire et par Legeay**, se montrent sur la route de Bressuire. **Westermann** les voit si peu nombreux qu'il s'arrête pour les repousser. Au même moment, il rencontre **Chalbos** accourant à son aide. Il lui présente son sabre. « **Tout le monde m'abandonne, dit-il écumant de rage, je ne veux pas servir avec de tels lâches** ». Ces paroles font rougir les Bleus de honte, ils jurent qu'ils ne reculeront plus. « Eh bien, s'écrit **Westermann**, retournez mourir avec moi à Châtillon ». Il choisit une centaine de hussards ivres comme lui de sang, de vin et de poudre, il leur impose à chacun un grenadier en croupe, culbute en passant **Beaurepaire et Legeay** qui poursuivaient les Révolutionnaires,

franchit le pont du Gué-Paillard, dont personne ne défendait l'approche, taille en pièce les avant-postes, et, au cri de « **Vive le Roy** » il s'élançe au galop dans les rues de Châtillon. La division conduite par **Chalbos** le suit de près. Il est onze heures du soir, tout dort dans la ville. **Westermann** commence par mettre le feu aux premières habitations, puis il enjoint de tout massacrer sans pitié. Les Royalistes sortis de leur fatal sommeil. Les uns tuent, les autres égorgent. On lutte corps à corps dans les rues, on combat dans les maisons, la voix des chefs n'est plus reconnue que la couleur des cocardes. Il n'y a plus de Bleus, plus de Blancs, plus de chefs, plus de soldats. Dans Châtillon livré à toutes les horreurs, il n'y a que des ennemis qui se déchirent, que des frères peut-être qui se mutilent dans les ténèbres de la nuit. **Le Prince de Talmont**, surpris au milieu de son sommeil, descend de l'escalier de la maison qu'il habite. Les hussards, qui montaient le même escalier, renversant le Prince sans lui faire aucun mal, et assassinent la maîtresse de la maison et sa fille qui étaient Révolutionnaires. **Henri, de Lescure, Talmont, Bonchamps et d'Elbée**, au milieu du sac de cette ville enlevée sans assaut, veulent rallier des soldats, afin de former un noyau. Ils ne voient que des Républicains qui les attaquent, que des Royalistes qui les frappent ou sont frappés par eux.

Le sang ruisselle au milieu de ces rues montueuses et étroites. Le feu grandit, et, à travers cet épouvantable désordre trente mille Royalistes se battent contre quelques milliers de Républicains, c'est à peine si la prévoyance de Beauvais, de

Soyer et de Legeay a le temps d'arracher au désastre la division de Chemillé.

Ce fut une horrible nuit. **Westermann** la rend encore plus horrible, il s'élançe à la poursuite de l'État-Major, brûle sous ses yeux le village du Temple, revient à Châtillon évacué enfin par les deux partis. Mais n'y trouvant plus que des cadavres, il met pied à terre, il achève de piller les maisons et de les incendier après. Au point du jour, il sort de la ville saccagée en hurlant la Marseillaise.

Six heures ne s'étaient pas écoulées que le lendemain, 10 octobre, les Vendéens se dirigeaient sur Châtillon pour tirer vengeance de cet affront. À la vue de ces ruines encore fumantes et si rapidement accumulées sur des milliers de cadavres, ils s'arrêtent stupéfaits. Personne n'osa pénétrer au milieu des décombres, tous se retirèrent en pleurant.

La crise était arrivée. L'armée de Luçon et les Mayençais menaçaient Cholet et Mortagne. Une victoire, comme celle de Torfou, pouvait seul délivrer la Vendée. Mais il fallait que **Charrette** attaquât les Bleus en flanc ou sur leurs derrières. Il le fallait dans l'intérêt général. Les chefs de l'armée le sollicitent et le conjurent. On lui dépêche courriers sur courriers afin que de concert avec l'armée, il vienne opposer une digue au torrent. **Charrette** ne répond point, et il marcha sur Noirmoutier, s'éloignant encore d'avantage du théâtre de la guerre.

CHAPITRE VII

Cette île de Noirmoutier ou Her-Moutier, selon les vieilles chroniques et les anciennes cartes de Hondius et de Mercator tire son nom d'un couvent fondé au VII^e siècle par **Saint-Philibert, Abbé de Jumièges**. Elle est située dans l'Océan, partie sur la côte de Bretagne, partie celle du Poitou, à trois lieues au sud de l'embouchure de la Loire.

Dans les premiers jours de l'insurrection Vendéennes, **René de Tinguy**, à la tête de huit cents volontaires du Marais, s'en était rendu maître. Mais le **Général Beysser** ne lui avait pas laissé le temps de s'y établir. Noirmoutier depuis cette époque, était sous l'emprise de la République.

Pour parvenir à cette île, il faut traverser, à marée basse une route, mais à l'époque un chemin, **appelé Gois**. Ce nom que l'administration avait écrit **Goa**, par une inexplicable erreur, **est dérivé du verbe Patois « Goiser », qui signifie se mouiller les pieds en passant à Gué**. Ce passage, durant les deux ou trois heures de reflux, reste à sec.

« René-Henri de Tinguy, né à Saint-Fulgent en 1750, était le fils aîné de Jean-Abraham de Tinguy, seigneur de la

Sauvagère, et de Perrine Bruneau de La Rabastière. Il avait épousé Thérèse-Ursule du Plessis de Grénédan. Charrette le nomma Gouverneur de Noirmoutier. Pris avec d'Elbée, il périt de son chef et avant de le fusiller, le 9 janvier 1794, les Bleus eurent la barbarie de lui arracher la langue ».

Le secret du passage, à l'époque bien sûr, résidait dans l'art de franchir des filées tapissées de sables mouvants, dont les bancs se déplacent d'un jour à l'autre et s'offrent au voyageur comme un labyrinthe semé d'invisibles chausse-trapes. **Charrette**, qui a sous son drapeau les guides habituels du Gois et une foule de pêcheurs des deux rives accoutumés à marcher sur ces grèves perfides, peut aisément tromper la vigilance de l'ennemi. Les Républicains ne croient le passage possible que sur un point, ils l'interceptent par une tranchée que soutient une batterie de canons placée en regard sur le rivage, à La Bassotière. Le Général Vendéen a pris ses dispositions, il s'est même assuré plus d'une intelligence dans la place. Il fait reconnaître un nouveau passage au Nord du gué ordinaire, et il s'y engage au milieu de la nuit. Le 11 octobre 1793, il arrive à 2 heures du matin au pied de la digue, devant Barbâtre, long village situé dans l'île presque en face du gué.

La marée est haute, la retraite, par conséquent, lui est impossible. Il a calculé avec précision ce moment pour livrer l'assaut. Les pieds dans la mer qui monte sans cesse, ses trois mille hommes s'élancent à la voix de leur Général. Le Républicain Richer, qui dirige l'artillerie de Barbâtre, est sur le rivage,

combattant comme un soldat. Charrette le tue de sa propre main sur ses canons, et, touché de la jeunesse du fils de Richer, qui marchait à côté de son père, le Général lui offre la vie « **Mon père, dit ce jeune homme, est mort pour la République, je déteste les Rois et j'aime la Liberté, tuez-moi** ». **Son vœu fut exaucé.**

À 4 heures, **Charrette** entrait dans Barbâtre. Au point du jour il sommait la garnison de Noirmoutier à mettre bas les armes. Elle était dans l'impossibilité de se défendre. **Wiéland**, son commandant, homme de courage et d'honneur, capitula sans tirer un coup de canon, et les Vendéens y établirent une espèce de gouvernement. Le premier soin du Général, qui connaissait les avances faites aux Chefs de La Grande Armée par **Tinténiac**, fut, aussitôt après la prise de cette île, d'ouvrir avec l'Angleterre des communications directes. Il fit équiper un bâtiment marchand, et envoya **Pierre de La Robrie**, un de ses aides-de-camp, notifier au Cabinet Britannique la conquête de Noirmoutier. Il avait à peine eut le temps d'organiser le gouvernement de l'île, de lui choisir une garnison et des chefs civils et militaires, car il espérait s'en faire une place forte et un lieu de refuge, lorsqu'un de ses Lieutenants, nommé **Bordereau**, qui amenait un détachement de cavalerie, lui annonça de tristes nouvelles. C'étaient la bataille de Cholet et le passage de la Loire.

Pierre Cathelineau, un des jeunes frères du premier Généralissime, avait rassemblé quinze cents Angevins du

Pays des Mauges. Avec cette escorte, il protégeait les jours du second. L'entrevue fut touchante « Je viens, dit **d'Elbée**, me jeter dans vos bras – Votre vie appartient à la Vendée, **répond Charrette**, elle est sous ma sauvegarde. Ai-je besoin de vous dire que je la défendrai » Après avoir déploré avec **d'Elbée** la perte de **Bonchamps** et le passage de la Loire, **Charrette** l'engage vivement à se retirer à Noirmoutier, où il pourra soigner ses blessures. **D'Elbée** accepta cette proposition.

Les communications étaient difficiles. **Charrette** n'a pas dû recevoir les messages de ses compagnons d'armes. Lui-même l'a souvent déclaré, et ces courriers enlevés par les Bleus, n'ont jamais reparu, ce qui excuse le Général. Il faut admettre comme point historique, qu'il ne connaissait pas la position désespérée des Royalistes, mais son esprit militaire était assez perspicace pour pressentir le coup qui allait être porté, il était donc de son devoir de venir, même sans être appelé, tenter une diversion. Il devait s'opposer aux Mayençais, s'avançant sur Mortagne pour renforcer les autres corps d'armée.

À partir du 14 octobre, l'armée se recrute d'heure en heure de tous les paysans que l'incendie ou la terreur a chassés de leurs métairies. Ses camps s'ouvrent, avec un triste sentiment d'hospitalité, aux femmes, aux vieillards et aux enfants que les divisions ennemies se rapprochant du centre, ont poussés devant elle. Ces troupes de chrétiens, sans asile, arrivent propageant l'effroi qui les domine et le désir de la vengeance qui respire même sur leurs visages baignés de larmes. L'armée couvre

Cholet. Cholet est devenu pour elle le rempart de la Vendée. C'est là qu'affluent tous les hommes en état de faire le coup de feu. **Royrand** abandonne ses quartiers du Bas-Poitou, harcelé, poursuivi, battu par les colonnes Républicaines.

Le 14 octobre le **Général en Chef Léchelle**, l'homme du peuple, ainsi que l'ont surnommé **Hentz et Prieur** est avec les Généraux sous ses ordres et le représentant **Merlin**. Il veut interroger **Kléber** et lui demander compte de la situation. Il balbutie, il confond tout « En vérité, on croirait que le Comité de Salut Public a pris la lâche décision de nous envoyer de ce qu'il y a de plus ignorant dans l'armée ». Pendant cette conférence, un courrier arrive et remet à **Merlin** des dépêches. Après les avoir parcourues, **Merlin** s'écrie « l'île de Noirmoutier est au pouvoir de Charrette ». **L'Échelle**, qui a entendu sans comprendre demande « Noirmoutier qu'est-ce que cela », dites donc, où cela est-il situé » Il venait d'avoir le commandement des côtes de La Rochelle, et il ignorait où se trouvait Noirmoutier ! C'était indigne d'un Général Révolutionnaire.

Léchelle, pourtant, que **Kléber** essaye d'instruire, s'entoure des divisions qui n'ont sur leur route rencontré aucun obstacle, il enjoint à l'armée de Luçon, soutenue par les Mayençais, de marcher sur Cholet. Le 15, Lescure, campé au château de La Tremblaye, est averti, il monte sur un tertre et découvre à vingt pas de lui, un bataillon ennemi. En avant, s'écrie-t-il ». À peine a-t-il prononcé ce mot, qu'une balle le frappe au sourcil gauche et sort derrière l'oreille. Il tombe. Les paysans, qui ont entendu

son commandement s'élançant, passent sur son corps, et courent aux bleus. Le jeune **Beauvillier, Renou et Bontemps**, le fidèle domestique du Général, l'arrachent tout sanglant de ce funeste champ de bataille et le transportent à Beaupréau. Le combat continue cependant. **Bard et Marceau** ont pris de savantes dispositions, mais les Royalistes, qui n'ignorent pas que **Lescure** est blessé, veulent venger leur chef. Ils ne cèdent même pas le terrain devant une charge des Mayençais que **Beupay** conduit. Mais dans un Conseil de Guerre, où manque déjà l'un des Généraux les plus aimés de la Vendée, il s'élève une question de vie ou de mort. La **Rochejaquelein et Stofflet** veulent qu'on tire avantage de la position en amphithéâtre de Cholet, pour se défendre là, ou pour mourir dans un généreux effort. Les autres chefs adoptent cet avis.

La masse de l'armée en avait décidé autrement. Sans ordre, elle se repliait sur Beaupréau, et de vieux Vendéens disaient qu'ils avaient peur de cette agglomération de troupes Républicaines accourues de tous les points à la fois.

Le même jour arrive la division de Fontenay qui a été battue à Châtillon, mais qui, sous l'inspiration de **Westermann**, a su venger si cruellement sa défaite. Elle est conduite par les représentants du peuple, **Bourbotte, Bellgarde et Fayau**.

Les armées Républicaines ont fait leur jonction. Elles avaient traversé le Bocage en y répandant partout l'incendie et la mort. Dans les Mémoires relatifs à la Révolution Française, ont lu

de pénibles détails sur les excès commis à cette époque par les patriotes, et c'est au manuscrit d'un ancien administrateur militaire des armées Révolutionnaires que nous emprunterons ce témoignage.

Qu'il me soit permis, dit-il (p. 97), de peindre ici l'horreur qui régnait dans ces contrées, que j'ai parcourues immédiatement après le passage des soldats. Je ne vis pas un seul homme à Saint-Hermand, à Chantonay, aux Herbiers, **quelques femmes avaient échappé au fer**. Tout ce que j'ai pu voir de maisons de campagne et de chaumières, sur la route, et dans les bois riverains, était la proie des flammes. Le ciel était obscurci de fumée. Quantité de cadavres répandus, çà et là commençaient à infecter l'air. Les troupeaux n'osaient approcher de leurs étables incendiées. Les bœufs, les génisses, les taureaux égarés faisaient retentir l'air de leurs mugissements prolongés. J'étais surpris par la nuit, mais loin que ses sombres voiles vinsent me dérober les ravages de la guerre, le reflet des incendies qui éclairaient ma marche incertaine me les reproduisait avec plus d'horreur. Au bêlement des troupeaux, au beuglement des taureaux, se joignaient le croassement des corbeaux et les hurlements des animaux carnassiers, qui, du sein de leurs retraites obscures, venaient dévorer les victimes éparses des combats. Enfin j'aperçus dans le lointain, et dans la direction de la route que je tenais, une colonne de feu qui grossissait à mesure que j'avançais. C'était Mortagne qui brûlait. Que l'on fasse une idée, si l'on peut, du désastre de cette ville, où je ne trouvai que

quelques femmes éplorées et occupées à retirer leurs effets du milieu des flammes.

Enfin le 17 octobre se leva sur la Vendée. Dès le point du jour, **d'Elbée, La Rochejaquelein, Bonchamps, Stofflet, Donnissan, Royrand, Forestier** avec sa cavalerie, **Marigny** à la tête de son artillerie se mettent en marche sur Cholet. Au centre, le choc de **Monsieur Henri et de Stofflet** est si impétueux que d'abord rien ne peut leur résister, et ils pénètrent dans le faubourg de Cholet.

Le **Général Haxo**, qui, avec Sainte-Suzanne, a le commandement de l'arrière-garde, change la face du combat. Il coupe entre Cholet et un ravin, se jette sur le flanc des Royalistes, culbute, par cette manœuvre, les troupes de Stofflet, et, sur les canons qu'ils viennent de conquérir, il tue leurs nouveaux artilleurs. Le **Général Bard**, dont le sang coule par trois blessures, saisit l'importance de la manœuvre que fait **Haxo**. **Beaupuy** se place au front de la cavalerie des Mayençais, et les grenadiers de **Bloss**, les dragons de **Bard** fendent la ligne épaisse que les Vendéens ont formée. Le 109^e régiment de ligne perce, musique en tête, au milieu de la mêlée. Son attitude rend le courage aux Bleus. Grenadiers, en « avant », s'écrie **Bard**, qui paye d'audace. « En avant » répètent les Républicains. La ligne des Royalistes est rompue. Elle se reforme. **Beaupuy** commande une dernière charge contre cette masse de Vendéens, qui pressée de tous côtés, tourbillonne, se désunit, se débande et revint un moment après plus compacte et plus audacieuse sous le feu. La

cavalerie de **Beaupuy** exécute le mouvement. Le sang coule sur tous les points. Dans ce moment de bataille universelle, un cri sort de quelques bouches « A la Loire ! Vers la Loire ! » Entend-on dans les rangs, où Républicains et Royalistes combattent avec un égal acharnement.

« **Haxo, Nicolas-François, né à Etival, près de Saint-Dié, était fils d'un juge de Bruyères, Élu commandant du 1^{er} bataillon des volontaires des Vosges au mois d'août 1791, il était deux ans plus tard, Général de Brigade. Menacé d'être pris par les soldats de Charrette qui le surprirent à Clouzeaux, près de la Roche sur Yon, il se brûla la cervelle. Son corps fut porté à Marchecoul. La Convention lui vota une colonne commémorative qui devait être érigée au Panthéon** ».

La plupart des volontaires sont des hommes, qui même en Vendée ont mérité d'être réputés brave. C'est **Dupérat, Beurepaire, Forêt, Desessarts, Legeay, Duchaffault, Renou, Beaugé, Soyer, de Royrand, Cadi, Allard, Genest, Picherit, Delaunay, Tonnelet, Mondyon, Tranquille, Vandangeon, de Brocourt, de Grellier, Loyseau (surnommé Berryer parce qu'à la seconde bataille de Coron, il avait tué de sa main plus de vingt volontaires d'un bataillon du Berry) Barbot de la Trésorière, Chévigné, Guerry de La Vergne, Couty-Jousselin, Duchesne de Denant, Lusignan, Pardessus, Drouault, Rainbault, Mathurin Rochard et Jacques**

Marchais... Groupés autour de leurs trois Généraux, ils s'élancent au cri de « Mort aux Républicains » qui sort de toutes les bouches à la fois. Il était vingt heures.

Rangs, drapeaux, chefs et soldats, tout est confondu. Le sang inonde la terre sur laquelle ils passent. Républicains et Royalistes se fusillent à bout portant, tous, dans l'obscurité de la nuit, s'égorgent à coups de sabre ou de baïonnette. Le **Général Beaupuy** à deux chevaux tués sous lui. Il est attaqué par **Loyseau** et dégagé par une charge de cavalerie. Le **Général Bloss** est ajusté par un Vendéen. Un autre paysan l'attaque à coups de sabre. **Bloss**, qui se défend avec sang-froid va périr. Buquet, l'aide-de-camp de **Kléber**, relève le fusil avec son sabre et tue le Royaliste. **Target, Vernanges, Saint-Sauveur et Dubreton**, Officiers Généraux des Mayençais, sont dangereusement blessés et n'en combattent qu'avec plus d'acharnement. **Patris**, le nouveau chef d'escadron des chasseurs de Cassel, est frappé à mort. **Argeron**, vieil Officier qui a quarante ans de service, expire sous la baïonnette de **Vandangeon**.

« **Vandangeon, dit le Sabreur, était né à Izernay, près de Cholet. Il gagna son surnom à la conquête de Marie-Jeanne, lors de la reprise de cette pièce à Fontenay. Il sabra de sa main trente Bleus qui défendaient ce canon célèbre. Il mourut le 28 décembre 1849** ».

L'État-Major seul de **Kléber** avait perdu 14 chefs de Brigades ou Commandants. Mais le trépas n'épargnait pas plus les Royalistes que les Républicains. Le Vendéen **La Roche-**

Courbon est blessé. **Marchais, Rochard et Rimbault**, trois paysans de La Poitevinière meurent percés de coups. **Bonchamps et d'Elbée** sont attaqués à leur tour. Un coup de feu renverse l'un, une balle traverse la poitrine de l'autre. Tous presque au même instant tombent sur les cadavres qu'ils ont amoncelés. Tous deux seraient restés parmi les morts, si **Piron et Lyrot**, qui arrivaient, mais quelques minutes trop tard, conduisant une nouvelle division, ne les eussent préservés de ce malheur. À cette vue, **La Rochejaquelein** brandit sur sa tête son sabre ensanglanté « Mourons avec eux dans ces Landes, s'écrie-t-il, mais ne reculons pas ». Bientôt entraîné lui-même, il ne peut ni revenir au combat, ni périr à côté de ses amis.

« Ainsi, dit **Kléber** dans son rapport, se termina cette sanglante et mémorable journée. Les rebelles combattaient comme des tigres, et nos soldats comme des lions ».

La bataille était perdue. Les Royalistes fuyaient vers Beaupréau, et, pour démoraliser jusqu'à leur courage, **Bonchamps et d'Elbée** blessés à mort, traversaient leurs rangs, l'un étendu sur un brancard, l'autre en croupe derrière un cavalier.

« **À la Loire! C'était la défaite, c'était la fuite** ».

(« **Pour savoir la suite au-delà de la Loire voir le livre de mon collègue Pierre GREAU, aux éditions Siloës, la bataille d'Entrâmes** »).

Les proclamations du Comité de Salut Public, celles-ci ne sont qu'affreuses, c'étaient Robespierre, Hérault (De Séchelles),

Billaud-Vareennes et Carnot qui les avaient signées. Une autre est adressée aux habitants et aux soldats Révolutionnaires par les représentants en mission. Celle-là rentre dans l'histoire de cette guerre, elle nous appartient donc.

Elle était ainsi conçue :

« Frères et Amis »

« Les Brigands de la Vendée, battus et mis en déroute par les soldats de la République, viennent de passer la Loire. Ils vont porter dans vos contrées les fléaux qu'ils ont si longtemps répandus dans un pays dont ils se croyaient les Maîtres, et qui n'offre en ce moment qu'un monceau de cendres et de cadavres. Tel est le sort qui vous attend, si vous n'employez toutes vos forces pour chasser de votre territoire les monstres qui vous portent la désolation et la mort. Nous poursuivons sans relâche cette horde épouvantée. Hâtez-vous de lui opposer des barrières impénétrables. Marchons ensemble. Noyons dans la Loire et exterminons sur ces rives les lambeaux de l'Armée Catholique et Royale ».

« Braves Soldats »

« Vous avez mis tout à feu et à sang sur le territoire des Brigands. Vos victoires ont été terribles comme la loi qui vous avait chargés de venger la République. Il ne fallait rien moins que ce grand exemple aux rebelles et aux ennemis du dedans. Vous vous êtes couverts de Gloire, et la Patrie est satisfaite.

Ils ne vous restent plus qu'à détruire une partie des scélérats que vous poursuivez sans relâche, bientôt vous allez les atteindre et les exterminer. Mais ils ont passé la Loire, vous quittez la terre de proscription, et, vous êtes déjà sur la terre de la Liberté.

La, le fer et la flamme vous avaient été remis pour exercer une juste vengeance, ici, l'honneur et la Loi vous disent de respecter et de protéger les propriétés. C'en est assez pour de braves Républicains qui connaissent leurs devoirs. Ils n'oublieront pas qu'ils sont chez des frères et des amis, ils ne flétriront pas les lauriers qu'ils viennent de cueillir.

Les Représentants du peuple aiment à croire que les défenseurs de la Liberté ne porteront aucun dommage aux propriétés de Patriotes, ils ne laisseront, dans les départements soumis aux lois, que le souvenir de leur courage et de leurs vertus.

Si l'espoir des représentants du peuple était trompé, si quelques individus se livraient au pillage, alors, ils appelleraient sans pitié le Glaive de la Loi sur leurs têtes coupables. Ils ne veulent pas laisser une seule tâche à l'Armée victorieuse des côtes de l'Ouest ».

Les Représentants du Peuple en mission dans les Départements insurgés :

« Bellegarde, Ruelle, Boursault, Carrier, Fayau, Gillet, Méaulle »

Les habitants de l'Anjou et du Haut Poitou; qui n'avaient point suivi la Grande Armée, ne se montraient plus en armes.

Sur ce territoire, naguère encore retentissant des bruits de guerre, on n'apercevait plus de soldats. À cette tranquillité apparente, on eût cru que le Pays était soumis ou qu'il ne s'y trouvait plus d'hommes en état de porter les armes. Les Bleus occupaient les positions militaires, ils avaient repris, Montaigu, Tiffauges, Mortagne, Cholet, Bressuire et Saint-Florent. Leur domination s'étendait partout, et déjà la Convention discutait pour savoir si elle partageait ou distribuerait aux Révolutionnaires ce solo maudit par elle.

Merlin, de Thionville, proposait de nommer désormais le département de la Vendée, le Département Vengé, au même titre que Lyon, après les horreurs de son siège, s'appelait commune affranchie. Il conseillait d'accorder à des Allemands ou aux pauvres biens pensants des portions de terre qu'ils cultiveraient en toute propriété, à la seule charge de détruire, dans l'espace de six mois, les fossés et les haies. Selon Merlin, il n'y avait pas d'autres moyens d'effacer la Vendée Royaliste du nombre des départements, ou de la Republicaniser.

CONCLUSIONS

Cette guerre de La Vendée, que plus tard napoléon appela « **la guerre des géants** », se termina, on le sait le 23 décembre 1793, à Savenay, où les « **Héros en sabots** » qui cherchaient à repasser La Loire, furent anéantis par les troupes de **Kléber et de Marceau**.

« Des troupes qui ont battu de tels Français, écrit un des Généraux Républicains, peuvent bien se flatter de vaincre tous les autres peuples, il me semble à présent, qu'avec le reste de l'Europe nous ne ferons que peloter ».

Héroïques débris des cent mille paysans que l'amour du sol, que la passion de la liberté, mais de la liberté sans tyrannie révolutionnaire, sans proscription, sans échafaud, ont forcé à courir aux armes, ont rendu grands au milieu de toutes les grandeurs de la République, forts au milieu de toutes les forces dont, à cette époque, la France composait un vaste faisceau. sublimes d'intelligence et de dévouement dans cette immensité d'hommes intelligents et dévoués qui mettaient leur vie au service de leur ambition ou de leur enthousiasme, ces malheureux n'ont pas d'asile pour se cacher, pas de pain pour se nourrir, pas de vêtements pour se garantir du froid.

Ils ont vu incendier leurs chaumières, massacrer leurs enfants, égorger leurs pères. Ils ont entendus leurs frères et leurs amis pousser un long cri de guerre contre le despotisme qu'une fraction de peuple souverain allait faire peser sur eux, et, dans la simplicité de leur foi, ils ont dit :

« Nous sommes un peuple aussi, si l'insurrection a été un droit contre le trône, elle est un devoir contre l'échafaud ».

Et ils se sont insurgés et ils ont été braves parmi les plus braves, humains lorsque l'humanité en leur faveur était un arrêt de mort, et ils ont remporté des victoires, et ils ont essuyé des défaites.

C'était le sort de la guerre.

Mais tout ce qui dépendait de la puissance et de la volonté de l'homme, ils le firent. Et **Michelet**, l'historien révolutionnaire, a pu dire avec toute justice :

**« Il est d'un point de la France où le royalisme fut héroïque
« La Vendée ».**

Ils ont été libres, quand le pays était enchaîné par la terreur au pied de ses arbres de la Liberté.

Ils se sont donnés pour chef **Cathelineau, Henri de La Rochejaquelin, Stofflet, Forestier, Bonchamps, d'Elbée, Lescure, Marigny et Talmond**, quand la révolution obéissait à un signe de Carrier, ou tremblait sous l'œil fauve de Robespierre.

Ils ont eu tout le courage de ces invincibles armées qui se ruaient sur l'Europe, tout le courage et l'indépendance en plus.

Ils ont été peuple, lorsque la Convention ne demandait que des esclaves.

C'est pour cela qu'ils sont morts.

Ils ont adoré leur Dieu, lorsque des misérables jetaient sur ses autels la lubricité, qu'ils appelaient le culte de la raison.

Ils ont gardé leur Roy, leurs principes monarchiques, et si Français par conséquent, tandis que la Révolution nivelait tous les rangs, tuait la noblesse, insultait la royauté ^pour se donner plus tard un nouveau souverain, et pour cacher ses plus farouches amants d'égalité sous les titres de Ducs et de Comtes.

Ils ont légué aux Nations le plus sublime modèle de probité et de foi.

Ils ont combattu toutes les tyrannies; tyrannie constitutionnellement religieuse en tyrannie politique; ils sont morts avec les chefs qu'ils s'étaient spontanément choisis, morts en faisant voir ce qu'est une Province qui ne veut pas courber la tête sous le joug, morts comme il est écrit au II^e livre des Macchabées, en léguant un magnifique exemple de vertu et de courage, morts en répétant le vieux cri de leurs pères :

«! Dieu, le Roy et la liberté! »

!! GLOIRE A EUX!!

2^E PARTIE

FOURS A PAINS

AUX MAINOISES

I

LES COLONNES INFERNALES ET LES MASSACRES DE CHOLET 1793 – 1794

La Paroisse Saint-Pierre de Cholet a la rare fortune de posséder, sur son histoire et sur celle de toute la ville pendant l'époque révolutionnaire, un document de réelle valeur.

Ce sont les registres paroissiaux d'état civil, établis sous l'inspiration et souvent de la main de **M. Boinaud**, curé non assermenté de la paroisse au moment de la Révolution et mort également curé de Saint-Pierre en 1805.

Pour les années 1793 et 1794, c'est-à-dire au cours de la tourmente Révolutionnaire, huit listes ont été dressées comme suit :

- 1 – Les Baptêmes ;
- 2 – Les sépultures ;
- 3 – Les noms de ceux qui sont morts de mort naturelle ;
- 4 – Les noms de ceux qui ont été emmenés de force à Nantes, à Angers, à Saumur ou dans d'autres villes ;
- 5 – Les noms de ceux qui ont été massacrés ;

6 – Les noms de ceux qui ont été fusillés ;

7 – Les noms de ceux qui ont passé la Loire et qu'on n'a pas revu ;

8 – Les noms de ceux qui sont disparus après les déroutes.

Le vieux manuscrit de Saint-Pierre a dormi bien des années, oublié dans quelques placards de sacristie.

C'est seulement en 1898 que l'**Abbé Bossard**, ayant pu, par un heureux hasard, le découvrir.

En confrontant les registres du curé **Boinaud** avec un certain nombre de documents officiels de source révolutionnaire, on arrive à reconstituer, en partie tout au moins, un grand nombre de ces Meurtres dont la ville et nos campagnes Choletaise furent le théâtre au cours de l'hiver 1793-1794.

Les cinquième et sixième listes du curé **Boinaud** contiennent l'une :

« Les noms de ceux qui ont été massacrés par les Républicains en différents endroits, selon le témoignage public ».

L'autre :

« Les noms de ceux qui ont été fusillés publiquement ou notoirement pendant le séjour des Républicains à Cholet ».

Ont été enregistrés 198 noms de personnes massacrées et 20 de gens fusillés. Sur cette vingtaine, trois sont portés comme ayant été fusillés à Saint-Florent, deux à Angers et un à Doué la Fontaine.

Ces deux listes, à vrai dire, devraient n'en former qu'une seule et l'on se demande pour quelles raisons **M. Boinaud** a

cru en devoir établir une distinction entre les « massacrés et les fusillés »... Voulait-il faire entendre que les premiers ont été abattus à coup de sabre ou de baïonnette, au passage des colonnes infernales, sans même un simulacre de jugement, alors que les seconds, ayant comparu devant quelques officiers réunis en conseil de guerre, furent fusillés, pour ainsi dire, suivant des formes un peu légales???? C'est possible.

Toujours est-il que ces pages de sang constituent le chapitre le plus poignant de toute la période révolutionnaire, dans le Choletais. Chaque alinéa, dans sa sèche concision, révèle à lui seul tout un drame.

Et quand nous déchiffrons, sur le manuscrit jauni du **curé Boinaud**, ces noms obscurs et familiers de nos ancêtres, les fabricants, les tisserands, les laboureurs du Choletais, nous sommes tentés, comme l'écrivait l'**abbé Bossard**, de nous mettre à genoux.

Ces pages-là, en effet ne sont qu'un long martyrologe, un martyrologe dont le théâtre a été la Ville de Cholet et le Choletais tout entier.

Comme aux catacombes, les pierres grises de tous les anciens quartiers de Cholet ont été rougies de sang Chrétien ; et sous la plume de **M. Boinaud**, nous retrouvons, à chaque page, les noms familiers **de Rambourg, Pineau, La Thomaserie, le Moulin-a-Vent, les Venelles, La Croix Bourreau etc.**

La campagne Choletaise n'a point, elle non plus, été épargnée ; et beaucoup de métairies, tant au nord qu'au couchant,

pourraient raconter, elle aussi, les sanglantes tragédies qui s'y déroulèrent.

Les égorgeurs, dans leur orgie de meurtre, ont tué comme ils ont pu, ceux qu'ils ont pu et partout où ils ont pu : celui-ci, « sur le grand chemin de Nuillé », celui-là, « près de l'ancien cimetière », tel autre, « sur le pas de sa porte »...

La scène de chaque « Meurtre » est, pour ainsi dire, prise sur le vif, transcrite en quelques mots avec le réalisme d'un procès-verbal, d'après les dépositions de ceux qui ont vu.

Certains mots populaires, certaines expressions bien de « chez nous » nous donneraient presque envie de sourire.

C'est par exemple « **la femme de Pierre Leroux de Bélébat et sa fille qui ont été massacrées dans leurs lieux** ».

Massacré aussi, « **Perrine Ripoché qui demeurait dans les derrières de M^{me} Veuve Gaudin** ».

Les victimes sont toutes des petites gens, de petites gens, comme cette Jeanne Chupin qui avait soin de l'église, comme Louis Cartron « **charreieux des bois** »...

Tous les âges sont ici représentés, mais on relève surtout, comme de juste, des vieillards, des femmes et des enfants... *C'est ainsi qu'on peut compter jusqu'à 87 femmes et 53 enfants au-dessous de quinze ans !...*

Comme Hérode, la Révolution était experte dans l'art de massacrer les innocents. Les dates de ces meurtres individuels ou collectifs s'échelonnent d'octobre 1793 à mai 1794. Pour beaucoup de noms, malheureusement, la date du massacre

n'est pas indiquée. Ces deux listes sont d'ailleurs, comme les autres, loin d'être complètes et bien des noms, sans doute, ont été omise.

À l'aide de ce document de première valeur, complété par d'autres, puisés à différentes sources, nous allons essayer de retracer et de commenter, en y mettant, si possible, quelque ordre chronologique, l'histoire des massacres de Cholet et du Choletais en général.

II

UN AVANT-GOÛT DES COLONNES INFERNALES : LES MASSACRES D'OCTOBRE 1793

Dès l'entrée à Cholet des armées Républicaines, le 16 octobre 1793, les meurtres commencent... meurtres accompagnés de pillages et d'incendies.

Sans doute, ces désordres ne sont point encore, comme ceux que nous verrons plus tard, commis systématiquement et par ordre **Officiel de Kléber** ayant d'ailleurs, à son entrée en ville, interdit toute violence.

Par malheur, la plupart des autres **Généraux, Léchelle, Chabos, Müller**, entre autres, sont loin de posséder la même modération et ils ferment les yeux sur les exactions de leurs soldats, si même ils ne les encouragent pas. Malheur aux pauvres gens qui se trouvent sur le passage des détachements Républicains!... Malheur aux habitants des fermes, le long du chemin échelonnées!... Par le fer et par le feu, dès cette mi-octobre 1793, on peut avoir à Cholet un avant-goût des Colonnes infernales. **Boutillier de Saint-André, un témoin oculaire, a laissé le tableau de quelques-unes de ces scènes de violence :**

« On avait pris deux pauvres paysans, le père et le fils, et on les amena dans la cour de la maison. On les y garda quelques instants à la porte ; on but et on les fit boire par dérision à la santé de Louis XVII... Tout à coup, sans motif, sans prétexte, même plausible, le Général ordonne de les fusiller. Ils furent tués sous ses yeux, à quelques pas, dans le pré de Madame de Saulaye, dans l'emplacement où est maintenant le pavillon de la maison Descrances ».

L'État-Major étant logé à la maison (**chez M. Dupin, au Bretonnais, dans l'immeuble portant le n° 13**), il n'y fut commis aucun désordre. Ailleurs, le pillage et l'incendie signalèrent dans la ville la barbarie Révolutionnaire. Il vit, devant sa porte, des soldats, sur les marches de l'escalier des charcutières briser, détruire tout ce qui leur tombait sous la main ».

Au cours de ces journées, du 15 au 18 octobre, les incendies furent certainement nombreux et beaucoup de témoignages dans les documents le confirment. Dans un certain nombre de dépositions de femmes de Cholet, faites prisonnières pendant la campagne d'Outre-Loire, on retrouve cette allégation qu'elles ont passé la Loire « par crainte du feu ». Certaines disent même avec plus de précision encore « par crainte du feu qu'on mettait à leur maison ».

Un gendarme de la Corrèze, arrivé le 18 octobre à Cholet, signale dans ses notes de campagne que « la ville fut pillée, le clocher de Saint-Pierre incendié, ainsi que plusieurs maisons voisines... ».

Le 9 novembre, le syndic du Directoire de Cholet sollicitait des secours de la Convention « pour relever les maisons incendiées » (voir « les incendies de Cholet » Bulletin de la société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet, A1927-1928).

Les registres de **M. Boinaud** nous ont conservé les noms d'une dizaine de personnes qui furent massacrées ou fusillées au cours de ces journées d'octobre. Meurtres isolés, commis ici et là, soit en ville, à Pineau, à Rambourg, à la Thomaserie, soit dans quelques Métairies.

Nota bene: transcription intégrale du texte original, en respectant l'orthographe, souvent fantaisiste, en premier le prénom suivi du nom.

Voici les noms relevés :

Jacques Pouplard, cordonnier, âgé de 50 ans, a été massacré à Pineau, le 18 octobre 1793, paroisse de Notre-Dame.

Jean Augé, laboureur, **époux de Perrine Onillionne**, âgé de 45 ans, a été massacré chez luy (lui) au mois d'octobre 1793, paroisse de Saint-Pierre.

René Petit, tixeran (Tisserand), au cartier de la Tomasery, a été massacré en revenant de Beaupréau au mois d'octobre 1793, âgé de 40 ans, paroisse de Notre-Dame.

Jeanne Manseau, **épouse de Pierre Bondu**, chézier (chaisier), a été massacrée, le 16 octobre 1793, âgée de 31 ans, paroisse de Notre-Dame.

Jacques Rivière, et (époux) de défunte *Marie Brau*, bordagé au Elinière, a été massacré chez luy (lui) au mois d'octobre 1793.

Pierre Girard, laboureur à La Boulinière, époux de la défunte *Renée Triqoere*, a été massacré dans le mois d'octobre 1793, paroisse de Saint-Pierre.

Pierre Simon, époux d'*Anne Deforge*, a été massacré au mois d'octobre 1793, âgé de 39 ans, paroisse de Notre-Dame.

René Boumier (ou Bouvier), veuf de *Françoise Jous*, a été massacré dans le mois d'octobre 1793.

Jean Pucel, tisserand, époux de *Jeanne Marquis*, de la Croix-Boureau (la croix Boureau se trouvait au carrefour des barrières), fusillé à sa porte, le jour que les Républicains sont entrés dans Cholet, âgé de 70 ans.

M. Duran de la Pibollière, époux de *Madame Tharreau*, a été fusillé à la prise de Chollet, au mois d'octobre 1793, paroisse de Saint-Pierre.

À cette liste, il semble normal d'ajouter les quelques noms suivants qui, eux, ne sont suivis d'aucune date. Comme ils ont eu pour théâtre le chemin du May, on peut penser qu'ils furent commis le 17 ou 18 octobre, après la grande déroute de Cholet, beaucoup d'habitants ayant pris la fuite dans cette direction.

Lorand Durand, tixeran, époux de *Marie Richardin*, âgé de 46 ans, a été massacré proche de la métairie de la Maliochère.

Marie Cornut, épouse de *Joseph Routiau*, journalier, âgé de 45 ans, a été massacrée sur le chemin de Maie (du May).

Veuve Cramois, au bordage-Chapeau et *Louise Cramois*, sa fille, ont été massacré au Maie.

Marie Rivière, épouse du défunt *Jean Cramois* et *Louise Cramois* sa fille (sans doute les mêmes personnes que ci-dessus), ont été massacré sur le chemin du Maie, paroisse de Saint-Pierre.

Jean Chéné, époux de *Louise Manceau*, paroisse de Saint-Pierre, a été massacré proche La Touche.

Quelques Choletais sont signalés par le curé Boinaud comme ayant été exécutés à Saint-Florent. Il s'agit probablement de retardataires qui n'ont pu passer à temps la Loire et se sont fats surprendre par les premières patrouilles.

Ce sont :

Marie Ferchaud, épouse de défunt *Louis Neau*, tixerand, âgé de 70 ans, a été massacré à Saint-Florent, à la déroute du mois d'octobre 1793, paroisse de Saint-Pierre.

François Cheneau, journalier, époux de *Marie Séchet*, âgé de 70 ans, a été fusillé à Saint Florent, au mois d'octobre 1793, paroisse de Saint-Pierre de Chollet.

Charles Augé, fabricant, époux de *Perrine Rousselot*, âgé de 40 ans, paroisse de Saint-Pierre, a été fusillé à Saint-Florent.

Jacques Barangé, fabriquant, facteur de Monsieur Lefevre, greffier (greffier) et son fils, a été fusillé à Saint Florent paroisse de Saint-Pierre.

III

LES PROJETS D'EXTERMINATION DE LA VENDÉE. (COMPLÉMENT DE CE QUI A ÉTÉ DÉJÀ ÉCRIT DANS LE LIVRE)

Tandis que l'armée de Mayence, lancée aux trousses des Vendéens, les poursuivait de l'autre côté de la Loire, dans « les pays de Galerne », Cholet put jouir de quelques semaines d'un calme relatif.

Un poste de 1 500 à 2 000 hommes occupait la ville, sous le commandement de la Garde Nationale de **Poché-Durocher**, l'ancien Commandant de la Garde Nationale, blessé à l'échauffourée du 4 mars.

Celui-ci, animé sans doute de bonnes intentions, essaya de rendre à Cholet un semblant de vie normale et d'assumer aux habitants le calme auxquels ils aspiraient. Accalmie, hélas, bien fugitive, puisque, dès le mois de décembre, un comité Révolutionnaire inaugura à Cholet le régime de la terreur. Ce fut dès lors, la mise en vigueur de la terrible « loi des suspects », avec les tracasseries journalières, les visites domiciliaires, les arrestations individuelles et l'envoi des prisonniers Choletais aux prisons d'Angers, de Doué et de Saumur. Ces prisons

n'étaient, bien entendu, que l'antichambre de l'échafaud ou de la fusillade.

Beaucoup de Noms de Choletais qui subirent ce sort nous ont été conservés sur une autre liste du curé Boinaud, où ils figurent sous le titre « **Ceux qui ont été emmenés de force** ».

Vers la fin de janvier 1794, la situation des habitants de Cholet devint plus critique encore. À ce moment, le 21 janvier, **Turreau** vint s'installer dans leur ville, qu'il avait choisie comme centre d'opérations pour surveiller de là le travail de ses colonnes lâchées sur la Vendée.

Depuis des mois déjà, les Généraux Révolutionnaires et la Convention Nationale rêvaient de détruire par tous les moyens « l'inexplicable Vendée ».

« **Des mines!... Des mines à force!...** »

Demandait, le 22 août 1793, le **Général Santerre** au Ministre de la guerre.

« **Des fumées soporatives!... et puis tomber dessus!...** »

Hanté par cette idée de gaz asphyxiants, **un autre Général, Rossignol**, digne précurseur de nos ennemis d'hier, demandait au Comité du Salut Public qu'il voulût bien envoyer en Vendée **le chimiste Fourcroy**.

Quand à **Westermann**, il sollicitait l'envoi de « **six livres d'arsenic et d'une voiture d'eau-de-vie qu'on aurait laissé prendre aux Vendéens** ».

Dès le 1^{er} août, d'ailleurs, la Convention Nationale avait prononcé contre « **l'exécrable Vendée** » d'impitoyables décrets.

C'était un plan complet « d'extermination » et de « destruction », plan dont les principaux articles précisait :

1^o de fusiller tout individu sur qui pèserait le moindre soupçon de rébellion.

2^o d'évacuer à l'intérieur du pays vieillards, femmes et enfants.

3^o de désarmer tous les habitants, même patriotes.

4^o de brûler, sans exception, les maisons, métairies, villages, villes, sauf douze, désignées pour lieux de garnison.

5^o d'évacuer sur l'arrière tous les approvisionnements, bétails, grains, fourrages, et, en cas d'impossibilité, les détruire.

Ce plan sauvage de destruction systématique des gens et des choses auraient pu, à la rigueur, trouver quelques excuses à l'époque où la Vendée triomphante écrasait l'une après l'autre les armées que lui opposait la République.

Mais, après l'outrage de Loire, après les désastres du Mans et de Savenay, la grande Armée Vendéenne était morte. Dans les Mauges, dans le Haut-Poitou et le Bocage il n'y avait, pour ainsi dire, plus aucune troupe paysanne en armes. L'un après l'autre, « **de la grande virée de Galerne** » rentraient furtivement ceux qui avaient pu échapper et ils ne cherchaient plus qu'à disparaître et à se faire oublier... En un mot, la Vendée vaincue demandait grâce et, pour les vainqueurs, une politique d'apaisement et d'oubli plus que jamais opportune.

C'est de cette politique, de beaucoup la plus habile, d'ailleurs, que s'inspirait le plan proposé par Kléber. Par malheur, **Kléber** n'était plus le maître. Depuis décembre, le commandement général des armées de l'ouest avait été conféré à **Turreau**. Or, celui-ci, sorte de chat-tigre, hypocrite et roué, aussi cruel et froid qu'il était lâche devant l'ennemi, avait un tout autre plan... Au lieu de laisser en sommeil les décrets rendus, cinq mois plus tôt, par la Convention, il décida de les faire exécuter à la lettre.

Au début de Janvier, il commence par faire connaître au Comité de Salut Public le programme « **de la promenade militaire** » qu'il propose d'effectuer à travers la Vendée. Deux armées divisées chacune de six colonnes, vont s'avancer à l'encontre l'une de l'autre. La première, aux ordres de **Turreau** lui-même, s'étendra sur vingt lieues de long, **Pont de Cé à Saint-Maixent**. La seconde, commandée par **Haxo**, ira de **Paimbœuf aux Sables d'Olonne**, balayant au passage tout le pays de Charrette. Ces deux larges dragues aux mailles serrées, auxquelles rien n'échappera, ni les êtres ni les choses, feront sans doute, en peu de jours, « **disparaître de la carte le territoire maudit de la Vendée** ».

Le 17 janvier, sans même attendre la réponse du Comité de Salut Public, **Turreau** lance de Saumur son ordre de marche.

Les six divisions, commandées respectivement par Duval, Grignon, Bonnaire, Cordelier et Moulin, doivent déboucher le même jour de Parthenay, Bressuire, Cholet, Doué, Brissac, Chalonnes, Saint-Florent; et, se dédoublant chacune en deux

colonnes, avancer vers l'intérieur du pays en occupant des objectifs déterminés. La proclamation du Général en Chef, après avoir établi l'ordre de marche des colonnes, donne les instructions suivantes :

« **On emploiera tous les moyens de découvrir les rebelles. Tous seront passés au fil de la baïonnette. Les villages, métairies, bois, landes, genêts et généralement, tout ce qui peut être brûlé, seront livrés aux flammes** ».

« **Pour faciliter cette opération, on fera précéder chaque colonne par 50 ou 60 pionniers ou travailleurs qui feront les abattis nécessaires dans les bois ou forêts pour propager l'incendie** ».

« **Aucun village ou métairie ne pourra être brûlé, qu'on en ait auparavant enlevé tous les grains, battus ou en gerbes et généralement tous les objets de subsistance** ».

Quatorze communes seulement, dont Cholet, destinées à servir de base aux opérations seront exceptées de l'incendie général.

Le 21 janvier 1794, est-ce à dessin qu'on a choisi le jour d'anniversaire de l'assassinat de Louis XVI???? Les différentes colonnes se mettent en marche. Suivant les plans de **Turreau**, en six jours, elles doivent avoir atteint tous leurs objectifs et fait de la Vendée un désert (**Les divisions de Haxo qui devaient en même temps s'avancer de l'ouest à l'est à la rencontre de celles de Turreau, immobilisées alors autour de Nantes et des Sables d'Olonne par Charrette et**

les autres chefs Bas-Poitevin, ne purent prendre part à la manœuvre).

Voici désormais ouverte l'ère des grands massacres... **Les feux de joie Révolutionnaires vont, dans nos campagnes, illuminer les longues nuits de janvier.**

Dans les environs immédiats de Cholet, vers le Haut-Poitou, les Mauges et le Bocage, plusieurs colonnes sont en travail, traçant autour de la ville un vaste cercle de feu et de sang. La troisième division commandée par **Boucret**, part de Cholet le 21 janvier et se sépare aussitôt en deux colonnes. La première, aux ordres de **Boucret** lui-même, se dirigeant vers le sud-est, bivouaque le soir même à La Tessouale, puis le lendemain à Moulins, visite ensuite Le Temple, Malièvre, Châtillon, Saint-Amand sur Sèvre, La Boissière, Les Epesses.

Caffin, avec sa seconde colonne, se dirige vers Mazières et Maulévrier, où il établit son quartier général et un dépôt provisoire de grains et fourrages. De là il rayonne vers Tout-Le-Monde, Yzernay, Les Echaubrognes, et se rend enfin à Saint-Laurent.

De son côté la 4^e division, aux ordres de **Bonnaire**, se met en route. Partie de Doué-la-Fontaine, elle doit, du 21 au 27 janvier, se rabattre progressivement sur Cholet. Elle est, elle aussi, répartie en deux colonnes qui opèrent dans les paroisses de Saint-Hilaire-du-Bois, des Cerqueux-sous-Passavant, de Voide, de la Salle-de-Vihiers, de Cossé, de la Tourlandry, de Coron et de Vezins. Enfin les deux colonnes de la division **Cordelier**,

envahissant les Mauges par le nord, descendent de Brissac vers la Jumelière, Chemillé, Jallais, le May...

IV

LES EXPLOITS DES COLONNES INFERNALES RACONTÉS PAR ELLES-MÊMES

Il faudrait bien des pages pour décrire, en suivant les faits, la besogne terrible de ces colonnes que l'épouvante populaire a justement stigmatisées du qualificatif « **d'infemales** ».

Ne pouvant, dans le cadre de ce travail, en donner qu'un bref aperçu, je me contenterais de citer quelques passages des rapports journaliers adressés par les Chefs de Divisionnaires à leur Général en Chef.

Il n'est ici nul besoin de commentaires. Au dossier des bandits révolutionnaires lâchés sur la Vendée, ces rapports constituent, dans leur sécheresse de comptes rendus, le plus formidable des réquisitoires.

Les textes que je vais reproduire sont des textes officiels, publiés d'ailleurs in extenso dans l'ouvrage, non suspect de tendances contre-révolutionnaires, **du Général Républicain Savary (Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République Française, par un Officier Supérieur des Armées de la République).**

Je puiserais de préférence dans la correspondance de **Caffin** qui opérait aux environs immédiats de Cholet. Voici d'abord, avec le style et l'orthographe authentique (comme dans tout cet ouvrage), un fragment d'une lettre adressée par **Caffin à son collègue « le Républicain Boucret », en date du 24 janvier :**

« J'ai reçu hier soir ta lettre que tu annonces que tu es arrivé à Moulin, et moi, je suis à Maulévrier... »

« Tu penses peut-être pas que Maulévrier, Les Chambrolles (Les Echaubrognes) et Hyzerné, distance d'un quart de lieue l'une de l'autre, composent plus de quinze cents maisons, sans compter les Métairies. Lorsque incendierai, je ne veux pas qu'il reste des vestiges, et je commence ce matin par les églises et chapelles et les maisons évacuées. Je fais fusiller ce matin 14 ou 15 personnes. J'ai demandé au Commissaire, chargé de l'enlèvement des subsistances, 400 chartes pour accélérer mon opération... »

De Maulévrier, le même Caffin écrit le lendemain 25 janvier à Turreau :

« Pour le bien de la République, les Echaubrognes ne sont plus, il ne reste qu'une seule maison. Rien n'a échappé à la vengeance Nationale. Au moment où je t'écris, je fais fusiller quatorze femmes qui m'ont été dénoncées... »

Le même jour, un autre chef de colonne, Grignon, qui, lui, opère un peu plus loin, dans les Deux-Sèvres, mande de Cerizay :

« Je continue toujours de faire enlever les subsistances et de brûler et de tuer tous ceux qui ont porté les armes contre

nous. Cela va bien, **« nous en tuons plus de cent par jour »**... J'oubliais de te dire que l'on m'a arrêté une dizaine de fanatiques... ils iront au Quartier Général ».

Ces misérables font de l'esprit. Grignon comme son collègue Cordelier emploie d'aimables métaphores pour annoncer l'exécution de leurs victimes.

Cela s'appelle « Envoyer au Quartier Général » ; « Donner un billet d'Hôpital » ; « Faire passer derrière la Haie » etc..

Voici encore pris au hasard, quelques fragments des rapports journaliers des Divisionnaires de Turreau ;

De Caffin à Maulévrier, le 26 janvier 1794 :

« Un détachement de 150 hommes qui est resté à la Tessouale, a fait évacuer et incendier toutes les Métairies qui sont sur la route de Saint-Laurent... J'espère avoir ce soir plus de deux cents bœufs et vaches. Tous les bestiaux sont épars dans les champs. Hier j'ai fait brûler tous les moulins que j'ai vus... Aujourd'hui je peux faire brûler, sans courir de risques, les trois quarts de la ville (Maulévrier) ».

De Cordelier, à Jallais, le 27 janvier 1794 ;

« J'avais ordonné de passer au fil de la baïonnette tous les scélérats qu'on aurait pu rencontrer et de brûler les Métairies et Hameaux qui avoisinaient Jallais, mes ordres ont été ponctuellement exécutés et, en ce moment, quarante Métairies éclairent la campagne »...

De Caffin, à Maulévrier, le 31 janvier 1794 ;

« Je te préviens que tout le village d'Yzernay a été incendié hier sans y avoir trouvé ni homme ni femme. Il restait quatre moulins à vent que j'envoie incendier ce matin, n'en voulant pas laisser un seul. J'ai fait brûler ce matin toutes les maisons qui restaient à Maulévrier, sans excepter une seule, si ce n'est l'église, où il y a encore beaucoup d'effets qu'il serait à propos d'envoyer chercher de suite... Le bourg de Tout-le-Monde a été incendié avant-hier »...

De Caffin, à Saint-Laurent, le 1^{er} février 1794 ;

« À midi je t'écris encore de Saint-Laurent... Comme je veux absolument me rendre à la Verrerie, ce soir, je crains de ne pouvoir incendier tout comme je le désirais... J'ai fait conduire à Cholet trente-deux femmes qui étaient dans le couvent... J'ai trouvé une vingtaine d'hommes de reste que j'ai fait fusiller avant de partir. Si j'en trouve d'autres dans ma route, ils essuieront le même sort... »

De Caffin, à la Verrerie, le 3 février 1794 ;

« Je te préviens que j'irais demain matin avec toute ma colonne brûler ce Bourg (La Gaubretière), tuer tout ce que j'y rencontrerais, sans considération, come le repaire de tous les brigands. Tout y passera par le fer et le feu... »

Voici maintenant quelques extraits des comptes rendus que Turreau adresse au Comité de Salut Public et au Ministère de la Guerre ;

Du 24 janvier 1794 ;

« Mes colonnes ont déjà fait des merveilles, pas un rebelle n'a échappé à leurs recherches... Si mes intentions sont bien secondées, il n'existera plus dans la Vendée, sous quinze jours, ni maisons, ni subsistances, ni armes, ni habitants... Il faut que tout ce qui existe de bois, de haute futaie dans la Vendée soit abattu... etc. »

Du 31 janvier 1794 ;

« Elles (les colonnes) ont passé au fil de la baïonnette tous les rebelles épars qui n'attendaient qu'un nouveau signal de rébellion... On a incendié Métairies, villages, bourgs,... On ne peut concevoir l'immensité de grains et fourrages qu'on a trouvés dans les Métairies et cachés dans les bois. J'ai donné les ordres les plus précis pour que tout soit enlevé de ce maudit pays et porté dans les magasins de la République. Il est parti ce matin pour Saumur un convoi tenant près de deux lieues de long...

Du 1^{er} mars 1794 ;

« Courage mon camarade, et bientôt les environs de Cholet seront nettoyés de rebelles. Si chaque Officier Général ou supérieur ne les tuait comme toi que par centaines, on en aurait bientôt trouvé la fin... ».

Après le témoignage des grands Chefs, voici celui d'Officiers subalternes, souvent écœurés des spectacles dont ils sont témoins et de la besogne d'assassins qu'on leur fait remplir ;

« Amey, écrit l'Officier de Police Gannet dans un rapport, **fait allumer des fours et lorsqu'ils sont bien chauffés, il y jette les femmes et les enfants.** Nous lui avons fait des représentations, **il nous a répondu que c'était ainsi que la République voulait faire cuire son pain (Hitler était plus « Humain », il les Gazait avant) ».**

Voici encore des passages de deux lettres que le Capitaine Dupuy, du Bataillon de la Liberté, adresse à sa sœur les 17 et 26 nivose (janvier 1794) ;

« Nos soldats parcourent par des chemins épouvantables les tristes déserts de la Vendée... **Partout où nous passons, nous portons la flamme et la mort. L'âge, le sexe, rien n'est respecté. Hier, un de nos détachements brûla un village.** Un volontaire tua de sa main trois femmes. **C'est atroce, mais le salut de la République l'exige impérieusement...** Quelle guerre ! Nous n'avons pas vu un seul individu sans le fusiller. Partout la terre est jonchée de cadavres, partout les flammes ont porté leur ravage... etc.. ».

Beaudesson, régisseur général des subsistances militaire, qui avait suivi de Doué à Cholet la division Bonnaire, faisait quelques mois plus tard, à Saumur, les déclarations suivantes :

« La route de Vihiers à Cholet était jonchée de cadavres, les uns morts depuis trois ou quatre jours et les autres venant d'expirer. **Partout, les champs voisins du grand chemin étaient couverts de victimes égorgées...** Çà et là, des maisons éparses à moitié brûlées... etc. »

On pourrait poursuivre ainsi, pendant des pages, des citations de ce genre.

L'Odyssée des exploits des hordes barbares, racontés par ceux-là mêmes qui en furent les acteurs, ne varie guère dans sa désolante monotonie et sur des modes quelque peu divers, on y célèbre toujours les mêmes thèmes : incendies, massacres, razzias... Ces textes sont eux-mêmes assez éloquents pour qu'il soit superflu d'y rajouter le moindre commentaire.

V

LA TERREUR À CHOLET

Pendant que les colonnes sont entrain « d'opérer » dans toute la région, la terreur sévit à Cholet. **Turreau**, qui s'y est installé le 21 janvier, a amené, pour assurer la sécurité de sa précieuse personne, une escorte de quatre à cinq mille hommes, appartenant à la Légion du Nord, qui tiennent garnison dans cette ville.

Toute cette soldatesque, indisciplinée et désœuvrée, occupe au pillage le plus clair de son temps. En ce moment, en effet Cholet regorge de ressources. Toutes les razzias, opérées dans les bourgs et les Métairies environnantes, sont, au fur et à mesure, dirigées vers la ville. On entasse sous les halles et dans les magasins des fabricants, les grains, fourrages, farine, vivres de toute sorte...

Le bétail, amené chaque jour par troupeaux, est parqué dans les prairies de l'hôpital (la place Travot actuelle).

Tout cela est une proie bien tentante pour des Soudards habituellement mal nourris.

Dès le 25 janvier, le Président du District se plaint à Turreau :

« Général, tes soldats, soi-disant Républicains, se livrent à la débauche, à la dilapidation et à toutes les horreurs dont les cannibales ne sont même susceptibles ».

Le 28 janvier 1794, Boucret mande, des Epesses, à Turreau :

« Je suis instruit par des préposés que des soldats sortent de Cholet et pillent les voitures avant qu'elles n'arrivent... »

Voici encore, en date du 30 janvier, d'autres doléances adressées par Poché-Durocher, membre du Directoire du District, au Général en Chef :

« Je reçois l'avis que le dépôt de bétail est au pillage, les soldats y tuent et y démembrant les vaches ou moutons. Ils ont l'impudence d'y faire une sorte d'encan public à trois livres le mouton... etc.. »

Toutes ces plaintes restent vaines, elles valent seulement à **Poché** d'être destitué de ses fonctions. Les scènes de brigandage et de violences continuent, et la sécurité des habitants de Cholet, même patriotes, devient de plus en plus précaire. Les personnes ne sont, en effet, pas plus en sûreté que les biens. Exposés à la fois aux visites domiciliaires des sbires de **Turreau** et aux délations des mouchards du Comité Révolutionnaire, les infortunés Choletais n'ont plus que l'alternative entre l'assassinat immédiat à coup de fusil ou de baïonnette, ou l'envoi à la Commission Militaire d'Angers, ce qui est encore la mort, après de longues tortures morales.

Dès l'arrivée du Général en Chef à Cholet, le Comité a fait procéder, en son honneur, à de nombreuses arrestations, et les

prisons, en quelques jours se remplissent. Il semble qu'il y ait eu à ce moment quelques flottements à propos des attributions des deux autorités, civile et militaire, ainsi qu'en témoigne la note suivante adressée à **Turreau**, par les membres du Comité le 27 janvier :

« Nous te prions de nous dire si tu te charges des prisonniers qui sont maintenant dans la maison d'arrêt de cette ville ou si nous devons continuer nos opérations pour envoyer les coupables à la Commission Militaire, ainsi que nous y sommes invités par cette Commission. Dans ce dernier cas, tu voudras bien nous faire remettre l'état de ceux que ta troupe conduira dans les prisons... ».

Turreau ne semble avoir donné à cette note aucune réponse, tout au moins écrite. On sait, d'ailleurs, qu'il s'arroge le droit de faire fusiller lui-même les prisonniers que ramènent ses soldats, sans passer par le Comité Révolutionnaire :

« Encore un de pris dans nos filets!... Écrit-il le 24, au Ministre de la Guerre ;

« Un dénommé Dutrhan, Capitaine de Cavalerie d'un corps de rebelles. Sera demain fusillé par mes ordres, conjointement avec M. Meleux, notaire royal et apostolique de la paroisse de Jallais, dont le fils était trésorier de l'Armée Catholique... »

De fait, tous deux sont fusillés dans l'ouche du Moulin de la Motte. Du haut des murs d'enceintes du Château, des soldats et des badauds, coiffés du bonnet rouge, assistent à la scène.

Est-ce de cette exécution ou d'une autre analogue que veut parler un témoin oculaire, **Boutillier** de Saint-André qui, vers cette époque, vient de Mortagne à Cholet, pour visiter sa mère, gardée prisonnière au domicile de **M. Girard** :

« Vers la fin de janvier, écrit-il dans ses Mémoires, je fus à Cholet et partis avec un jeune domestique... Il faisait grand froid, il était tombé beaucoup de neige, et la blancheur de la terre couvrait à peine les nombreux cadavres restés après la bataille du 14 octobre...

En arrivant à Cholet, nous passâmes par le chemin bas de la rivière pour nous rendre à Saint-Pierre. Rendus vis-à-vis le petit prés du Moulin de la Motte, un spectacle effrayant vint encore attrister nos regards. On venait d'y fusiller un homme qui y était couché nu et un grand nombre de curieux réunis sur place regardaient ce spectacle affligeant avec une avidité cruelle ».

VI

MASSACRE DU CHEMIN DE TRÉMENTINES

26 JANVIER 1794

Il semble que, d'octobre 1793 à fin 1794, il n'y eut pas, à Cholet, de grands massacres collectifs, mais un certain nombre d'exécutions isolées, analogues à celles que raconte **Boutillier** de Saint-André.

Sur la liste du **curé Boinaud**, nous trouvons, pour cette période, trois noms seulement, suivis d'une date :

Gazeau, charon de Rembour, époux de Marie Hiou, a été massacré le 6 novembre 1793, sur le chemin de Vezins, âgé de 48 ans, paroisse de Saint-Pierre.

René Brémond, domestique à la Boulignière, Saint-Pierre, **fil de défunt Jean Brémond**, laboureur, et de défunte **Marie Soulard**, âgé de 27 ans, a été massacré dans le mois de décembre 1793.

Jean Coëffard, laboureur et journalier, de la Natterie, **époux de défunte Jacqueline Raud**, âgé de 52 ans, massacré à sa porte dans le mois de janvier dernier.

Il faut arriver au 26 janvier pour assister au premier massacre collectif. Celui-ci eut pour théâtre un certain nombre

de Métairies, situées au nord-est de Cholet, entre le chemin du May et la grande route de Saumur. Ce matin du 26 janvier, deux Bataillons du 67^e de ligne, composés de six cents hommes et soutenus par une cinquantaine de cavaliers, sous les ordres du **Chef de Bataillon Chaud**, sortent de Cholet pour s'en aller en reconnaissance vers Chemillé. Il semble que le détachement se soit d'abord engagé par le chemin du May, pour obliquer à partir de la Préverie, vers la droite en direction du chemin de Trémentines et de Saumur. Il ne s'est nullement pressé à couvrir l'étape, n'étant parvenu à Chemillé, d'après le rapport du **Chef de Bataillon Chaud**, qu'à dix heures et demie du soir. On a eu le temps de faire « **du bon travail** ». De fait les pages du registre **Boinaud** nous montrent les traces sanglantes du passage de la colonne sur les Métairies de la Préverie, de la Ferronnière, de la Boulinière, de la Rainerie, de la Savardière et de la Grande-Peine-Perdue. Il est facile de se représenter comment les choses se passent :

Par compagnies, les soldats vont en reconnaissance à travers champs, des deux côtés du chemin, et visitent les Métairies qu'ils trouvent sur leur passage. Tous les habitants rencontrés soit dans leur maison, soit dans leurs champs sont aussitôt abattus comme du gibier. **Au tableau de chasse du 26 janvier, on peut compter une vingtaine de personnes. Plusieurs de nos vieilles familles rurales de Saint-Pierre de Cholet sont, ce matin-là, décimées.**

Voici d'ailleurs les noms que donne le curé Boinaud :

Pierre Chauveau, laboureur à la Preuverie, âgé de 37 ans, **époux de Renée Boisdron**, massacré dans un de ses champs vers le 24 janvier 1794.

François Huteau, domestique à la Preuverie, **veuf de Marie Colonnier**, âgé de 48 ans, massacré dans un de ses champs.

Pierre Routiau, laboureur à la Boulinière, **époux de Perrine Bernier**, a été massacré le 26 janvier 1794.

Françoise Tricoire, fille de défunt **Pierre Tricoire et défunte Marie Frouin**, a été massacrée le 26 janvier 1794.

René Brémond, domestique à la Boulinière, a été massacré le 26 janvier 1794.

Jacques Pouplin, domestique à la Boulinière, a été massacré le 26 janvier 1794.

Pierre Boisdron, voiturier, **époux de Marie Papin**, âgé de 38 ans, a été massacré à la Savardière.

Pierre Papin, laboureur à la Savardière, veuf de Jeanne Humeau, âgé de 65 ans, fusillé près de sa maison, vers la fin de janvier dernier.

François Tricoire, laboureur à la Ferronnière, et **Perrine Girard son épouse et Perrine Tricoire, leur fille**, ont été massacrés sur leur terre.

Françoise Robichon, fille de **François Robichon, laboureur et de Marie Beusard**, fusillée dans l'ère de la Ferronnière, le 31 janvier, âgée de 32 ans (probable erreur de date).

André Routiau, laboureur, **époux de Jeanne Cherbonnier**, âgé de 56 ans, a été massacré à sa porte, à la Renery.

Jacques Guérin, laboureur à la Grande-Pinte-Perdue (La Grande-Peine-Perdue), âgé de 64 ans, a été massacré dans la paroisse de Nouailiez, paroisse de Saint-Pierre.

Joseph Landrin, fils de défunt Pierre Landrin et de défunte Marie Guérin, a été massacré dans la paroisse de Nouailiez, âgé de 23 ans.

Jeanne Durand, domestique ausy à la Grande-Pinte-Perdue, âgée de 23 ans, a été massacrée dans la paroisse de Nouailiez.

François Menanteau, domestique aussi à la Grande-Pinte-Perdue, **âgé de 10 ans**, a été massacré dans la paroisse de Nouailiez.

Peut-être pourrait-on joindre encore à cette liste des meurtres du 26 janvier, les quatre noms suivant qui ne sont suivis d'aucune date :

Perrine Alard, épouse de Louis Babin, âgée de 46 ans.

François Babin, son petit-fils, **âgé de 3 ans (la République était en danger ??)**, ont été massacrés à Trémentines.

Pierre Augereau, cordonnier, âgé de 50 ans, a été massacré à Trémentines, **et René, son fils, âgé de 16 ans**.

VII

SOUS LA BOTTE DE HUCHÉ

Cependant les événements se poursuivent...

Déchaînés par les incursions des colonnes infernales, une nouvelle guerre de Vendée s'est rallumée, guerre de désespoir et de représailles, bien différentes de la première. Dès le 1^{er} février, inquiet des incursions répétées des bandes de **Stofflet** autour de Cholet, **le Général en Chef, Turreau**, décampe et va s'installer à Mortagne. **Le Général Moulin** le remplace, pas pour bien longtemps d'ailleurs, puisque, quelques jours plus tard, le 8 février, lors de combat de rues qui se livre dans Cholet, ce Général, sur le point d'être pris par les Vendéens, se brûle la cervelle.

Le 15 février, **Turreau** nomme, **pour remplacer Moulin**, comme Commandant de la place de Cholet, **le fameux Huché**.

Huché est un boucher ivre... De l'aveu de ses collègues scandalisés : « Il a l'habitude de paraître à la tête de la troupe, étant pris de vin et tient des propos qui ne conviennent pas devant la troupe (rapport de Grignon et de Liébault à Turreau) ».

Cynique et débauché, il abuse des malheureuses prisonnières qu'on lui amène et va pendre avec elles, suivant son expression « **le Café de Cythère** » avant de les livrer aux **baïonnettes de ses soldats**.

Le jour même où il arrive à Cholet, il fait fusiller quelques malheureux prisonniers et garde pour domestique le fils de l'un d'eux, un jeune garçon **du nom de Brosseau**. Il faut lire le portrait que donne **Huché, Boutillier** de Saint-André, dans cette scène prise sur le vif, le Général se présente, pour y cantonner, dans la maison des Boutillier.

« Le Général qui était ivre et qui, en venant de Cholet, était tombé deux fois de cheval, avait plusieurs contusions à la figure et semblait plein de sang plutôt que de vin. **La Grand-mère Boutillier**, qui le reçoit tout en crainte et tremblement, croit devoir s'informer timidement de ce qui lui est arrivé :

« **Vous êtes blessé Général... Il faudrait vous faire tirer du sang** ».

— **Qu'appellez-vous blessé ??? Qu'entendez-vous par « tirer du sang » Apprenez que c'est moi qui en tire aux autres !!! Je suis boucher... boucher de chair humaine** ».

L'enfant passe la nuit sur un lit de sangle, dans l'alcôve du salon où le Général était couché.

« **Je ne pus dormir, raconte-t-il. J'entendais le misérable ronfler, cracher, tousser, cuver son vin, cum eructationibus et bombis. Il s'agitait et criait à chaque instant** ».

Dès l'aube du lendemain, 27 février, il partait, à la tête de sa troupe, pour la Verrie et la Gaubretière, où ses hommes massacrèrent, ce jour-là, des centaines de personnes.

« **Je les ai égailé de la bonne manière** ». Écrivait-il de Cholet le jour suivant à Turreau.

« **Plus de cinq cents, tant hommes que femmes, ont été tués... J'ai fait fureter les genêts, les fossés, les haies, et les bois et c'est là qu'on les trouvait blottis. Tout a été passé par le fer, car j'avais défendu que, les trouvant ainsi, on consommât des munitions... À mon arrivée à la Verrie, j'ai fait passer au fil de la Baïonnette tout ce j'y ai trouvé** ».

Dans ce grand massacre du 27 février à la Gaubretière furent comprises 6 religieuses Cordelières du couvent de Cholet, qui s'étaient réfugiées dans ce bourg. Voici leurs noms consignés sur la liste du Curé Boinaud :

Enriette Marot, de la Gaubretière, religieuse, **âgée de 84 ans**.

Marie Arnaudeau, religieuse de Chollet, **âgée de 70 ans**.

Marie Jobard, religieuse de Chollet, **âgée de 40 ans**.

Louise Merlet, religieuse de Chollet, **âgée de 47 ans**.

Jeanne Julie Batreau (Badreau ???), religieuse de Chollet, **âgée de 41 ans**.

Renée Bousseau, religieuse de Chollet, **âgée de 41 ans**.

Huché n'eut guère les loisirs d'exercer à Cholet et aux environs son métier de « **Boucher de Chair Humaine** » puisque,

dès le 5 mars, **Turreau** arrivait et, dès le lendemain, faisait évacuer la ville par toute la population.

Au cours de cette période de deux mois qui va du 26 janvier au 24 mars 1794, il n'est fait mention au registre Boinaud que de quelques meurtres isolés, ici et là.

Voici ceux relevés :

Jean-Baptiste Chauvière, laboureur à Laujardière, de cette paroisse, **époux de Jeanne Braud**, vivante (enfin une) restant dans la paroisse, ledit défunt âgé de 42 ans, massacré dans le pré Prieuré (ancienne dépendance du prieuré de Cholet, était situé sur la Haute-Turbaudière) de cette paroisse, le 15 février 1794.

Louis Le Roi, laboureur à la Touche, **époux de Jeanne Guittet**, massacré dans le mois de février dernier, âgé de 63 ans.

Jean Le Roi, laboureur à la Touche, **fil de Louis Le Roi et de Jeanne Guittet**, âgé de 21 ans, massacré dans l'ancien cimetière de Cholet, le 5 mars 1794.

Pierre Groleau, **époux de Jeanne Liutau**, âgé de 45 ans, a été massacré au Boidoin, le 6 mars 1794.

VIII

LE GRAND MASSACRE DU 24 MARS 1794 LA SÉGUINIÈRE, SAINT-MELAINE, CHOLET

Abandonnée par Turreau, incendiée à plusieurs reprises Cholet reste, pendant la première quinzaine de mars, à peu près vide d'habitants. Puis, peu à peu, ceux-ci rentrent sans bruit des villes voisines sur lesquelles on les avait évacués, et ils essaient de vivoter comme ils peuvent dans leurs logis à demi-brûlés.

Toutefois, ils n'y demeurent guère en paix... Les colonnes Républicaines qui circulent entre le Bocage et les Mauges traversent fréquemment Cholet qu'il leur arrive même parfois d'occuper quelques jours de suite comme centre d'opérations. Malheurs aux pauvres gens que, dans leurs incursions à travers la ville et la campagne, les détachements bleus découvrent ! Ils sont impitoyablement égorgés.

C'est ainsi que, le 23 mars, Cordelier part, avec sa Colonne, du Coubureau près de Tiffauges, à destination de Vezins.

Le 24, au matin, après avoir cantonné peut-être à la Romagne, la troupe des Bleus s'avance en direction de Cholet et commence

par visiter au passage le bourg de la Séguinière, incendié par Turreau, le 6 du même mois.

Dans les ruines des maisons, un certain nombre de Choletais se sont réfugiés. Sept femmes entourées d'une quinzaine d'enfants sont découvertes et massacrées.

Voici les noms qu'a consigné le curé Boinaud :

Marguerite Belouin, veuve de Jean Ferchaud, fabricant à Montruonde, âgée de 58 ans, massacrée dans le bourg de la Séguinière, le 24 mars 1794.

Louise Ferchaud, veuve de Luc Piard, tisserand, âgée de 32 ans, massacrée à la Séguinière, le 24 mars 1794.

Françoise Gautier, épouse de défunt François Brochard, tixerand, âgée de 35 ans, a été massacrée à la Séguinière.

et Françoise Brochard, sa fille, âgée de 3 ans, ausy massacrée.

Marie Menanteau, fille de défunt Pierre Ménanteau et de Marie Augereau, âgée de 14 ans ; Joséphine, sa sœur, âgée de 8 ans ; Angélique, sa sœur, âgée de 6 ans, ont été massacrées à la Séguinière, le 24 mars 1794.

Joseph Châtain, âgé de 7 ans, fils de Joseph Châtain et de Marie Biotteau, massacré à la Séguinière, le 24 mars 1794.

Louise Greneau, épouse de Mathurin Suzanne et trois enfants ont été massacrés à la Séguinière.

Jeanne Guérins, épouse de Michel Delumeau et quatre enfants, deux garçons et deux filles, ont été massacrés à la Séguinière.

Renée Manceau, épouse de Chevallier et deux garçon et une fille, massacrés à la paroisse de la Séguinière.

Marie Chevallier, épouse de Jacques Giron, a été massacrée à la Séguinière, le 24 mars 1794.

(L'écriture des mots a été respectée).

Poursuivant sa route, la bande d'assasins passe à la Druère où elle sabre les deux sœurs :

Marie Jamain, domestique à la Druère, paroisse de Saint-Melaine.

Jeanne Jamain, domestique à la Druère, fille de défunt Jean Jamain et de défunte Jeanne Hiou, âgée de 40 ans a été fusillée à la Druère.

Pis, elle arrive au village de Sain-Melaine qui se trouve à peu près à mi-chemin entre la Séguinière et Cholet. Il y a encore là quelques familles de laboureurs : les Courbet, les Bretons... Il est trop tard pour fuir ! Tous ceux qui n'ont pas eu le temps de se cacher sont impitoyablement massacrés. Quatre Courbets, trois Bretons, au total huit personnes de Saint-Melaine, ont leurs noms consignés sur la liste Boinaud. Ce sont :

Marie Merlet, femme de Courbet, laboureur de Saint-Melaine, a été massacrée dans sa paroisse, âgée de 33 ans.

Jaques Courbet, laboureur de la paroisse de Saint-Melaine époux de la défunte Jeanne Brémon, a été massacrée dans sa paroisse, âgé de 75 ans.

Jeanne Courbet, femme de défunt Brémond, laboureur de Saint-Melaine, a été massacrée dans sa paroisse, âgée de 70 ans.

Jacques Courbet, domestique dans la paroisse de Saint-Melaine, fils de défunt Courbet, laboureur, a été massacré dans sa paroisse, âgé de 40 ans.

Guillaume Breton, époux de Loiseau, sa femme, de Saint-Meleinne, a été massacré, âgé de 50 ans. Et

Louise Breton, sa fille, âgée de 22 ans et

Catherine Breton, sa fille aussy, toutes les deux massacrées âgées de 20 ans.

Jeanne Pluchon, veuve de Jacques Onilion, a été massacrée dans sa Blanchisery de Saint-Meleine.

Et puis les assassins, après avoir mis le feu à l'église, au presbytère et à quelques maisons du village, continuent leur route vers Cholet, en suivant probablement le vieux chemin qui longe la rivière.

De leur passage, ils ont laissé des traces sanglantes à la Meilleraie, au moulin de Grangeard, à Bélébat, à la Touche-Aubert, à la Grange. Aux registres Boinaud, nous trouvons les noms reproduits ci-dessous.

À noter que dans les nomenclatures établies pour les massacres des 24, 27 et 28 mars 1794, un certain nombre de noms ne sont suivis d'aucune date. Pour ceux-là, la topographie des lieux ce qui ne garantit pas l'authenticité de la date de façon indiscutable, il y a simplement de forte présomption.

Françoise Guitton, épouse de défunt Jacques Brunet, tixerand âgé de 38 ans, a été massacrée chez elle, dans sa maison à la Molères (la Meilleraie) le 24 mars 1794.

Et Françoise Guitton, sa fille, âgée de 6 ans.

Mathurin Maliet, menuisier, époux de Louise Landreau, paroisse de Saint-Pierre de Cholet, âgé de 40 ans, a été massacré au moulin de Granger (Grangeard).

La femme de Pierre Le Roux, de Bélébat, et Marie Le Roux sa fille, ont été massacrés dans leurs lieux, le 24 mars 1794.

Jeanne Michet ou Michel, fille de Pierre Michel, blanchisseur et de Mary Merlet, c'est père et mère, de Saint-Pierre de Chollet, massacrés à la Touchauber, âgée de 17 ans, le 23 mars 1794.

Mary Ferchaud, fille de Jean Ferchaud, journalier et de Mary Poirier, père et mère, massacrée à la Touche-Auber de Saint-Pierre de Chollet, âgée de 22 ans.

Marie Maquignon (ou Matignon), fille de Mathurin Maquignon, blanchisseur et de Marie Dabin, âgée de 20 ans, a été massacrée sur la terre de la Grange, le 24 mars 1794.

La Colonne de Cordelier est parvenue à Cholet où elle va cantonner pendant la nuit du 24 au 25 mars 1794. Au cours de la soirée, la chasse à l'homme va se poursuivre dans les différents quartiers de la ville.

D'après les registres **Boinaud**, il semble qu'il y ait eu, au moins, deux centres principaux de massacres, une bande de Bleus ayant opéré du côté de Saint-Pierre, tandis que l'autre sévissait vers la partie haute de la ville : Huchepie, le Devau, Pineau.

Voici les noms relevés ;

1°) Aux abords de l'église Saint-Pierre :

Michel Richardin, veuf de défunte Marie-Madeleine Lindez, âgé de 73 ans a été massacré au Moulin à Van (Moulin à Vent).

Devane, au Venelle et **son épouse** ont été massacrés au Moulin à Van (Moulin à Vent), paroisse de Saint-Pierre.

La Veuve Jary, âgée de 60 ans, a été massacrée dans sa maison à Chapelle (Probablement La Chapelle d'Aubigné).

Renée Libaub, épouse de Girardeau, journalier, demeurant au Puy Gourdon, massacrée dans la maison de **M^{elle} Braud de la Frairie**.

Madeleine Baranger, fille, dévideuze demeurant à la Fréry.

Marie Frouin, épouse de défunt Louis Beaufreton tixeran, âgé de 92 ans, a été massacré dans sa maison au Puy Gourdon le 24 mars 1794.

Louis Légé, tixeran, **veuf de Marie Reqotilonne (Recotillon)**, a été massacré au Puy Gourdon.

Mathurin Bordet, mason (maçon) **époux de Marie Brin**, âgé de 70 ans, a été massacré à Montrvonde.

Michel ? Bernier, épouse de Marchais, tixeran, a été massacrée au Bordage-du-Chêne (Le Bordage-du-Chêne, se trouvait du côté de l'actuelle rue du Chêne), le 24 mars 1794.

2°) Dans les faubourgs de Cholet :

Joseph Prudhomme, tixeran et sa femme ont été massacrés au cartier Devau.

Joseph David, tisserand, d'Huchepie, âgé de 60 ans, **avec son épouse Louise Chupin**, âgée de d'environ 60 ans, massacrés chez eux, le 23 mars (erreur de date) 1794.

Jean Barbau, demeurant au Couteau (Côteau), a été massacré dans sa ville.

Merlet, tisserand à Pineau, âgé de 40 ans, avec son épouse Marie... âgée de 36 ans et leurs deux enfants Marie et Jeanne, âgée la première de 10 ans, la seconde de 7 ans, massacrés à Pineau.

Marie Godet, Fille, au cartier de Pineau.

Jeanne Jahan, épouse de René Louison, tixeran et **Marie Louison sa fille** ont été massacrées à Pineau, le 24 mars 1794.

Mathurin Rabin, tixeran, **époux de Marie Crespelierre**, a été massacré en sa maison à L'Altau âgé de 31 ans.

Nous vraisemblablement ajouter à cette série les deux noms qui suivent, dont le meurtre est indiqué à la date du 26 mars. Comme on en a déjà rencontré plus haut quelques exemples, les témoins qui ont renseigné l'abbé Boinaud ont bien pu commettre, à quelques jours près, une légère erreur de date.

Mary Moreau, veuve Martineau, massacrée à Notre-Dame de cette ville, le 26 janvier 1794.

Françoise Moreau, veuve Simon, massacrée à Notre-Dame de cette ville le 26 mars 1794.

Très probablement, dès l'aube du 25 mars 1794, la colonne de Cordelier quitte Cholet en direction de Vezins, non sans continuer de massacrer tout ce qu'elle trouve sur son passage.

Il est permis de lui imputer les meurtres de :

Marie Amiot, épouse de Pierre Arnaud, de la Billaudière, âgée de 47 ans, massacrée près les Moulins à Vent du Bois-Grolleau (c'est-à-dire à l'emplacement de la communauté du Bon Pasteur).

Augustin Bergeon, fils d'Augustin Bergeon, tixeran et de **Jeanne Levron, âgée de 15 MOIS** et **Jeanne Bergeon, sa sœur, âgée de 5 ans**, ont été massacrés sur le grand chemin de Nouaillé près de Cholet.

Louis Polau, tixeran au Planty, âgé de 70 ans, a été massacré au pont de La Simonnière.

Et

Louis Polau, fils de Louis Polau et de défunte Marie Blandin, âgé de 6 ans

Et

Pierre Polau, son frère, âgé de 4 ans, massacrés le même jour, le 24 mars 1794.

J'ai cru devoir ajouter à cette liste quelques noms de personnes signalés par le curé Boinaud comme ayant été « massacrés dans leur maison », sans indication de date. Ces meurtres peuvent être vraisemblablement situés soit au 24, soit au 27 ou 28 mars 1794.

Marie Guignard, épouse de Louis Chaliou, tixeran, âgée de 48 ans et **Marie Chaliou, sa fille, âgée de 8 ans et Louis Chaliou, son fils, âgé de 4 MOIS**, ont été massacrés dans sa maison.

Marie Bodineau, épouse de Jean Chupin, tixeran, âgée de 58 ans, a été massacrée dans sa maison.

Marie Papin, veuve de défunt Jacques Blandin, a été massacrée dans sa maison.

Perrine Ripoché, fille, demeurent dans les derrières de Ché, a été massacrée.

Mme veuve Gaudin a été massacrée.

Pierre Davit, tixeran, et Françoise Dénécheau, son épouse, ont été massacrés dans leur maison **et Pierre Davit, son fils**, aussy massacrés dans sa maison.

En somme, pour cette journée du 24 mars 1794, on arrive à un total approximatif d'environ 70 personnes de Cholet, massacrés par la Horde de Cordelier. Et pour ces noms qu'il a été possible de recueillir, combien d'autres ont été sans doute oublié!.....On peut juger par là ce que dut être cette abominable tuerie.

IX

MASSACRES DES 27 ET 28 MARS 1794 AU BREUIL-LAMBERT AU VIEUX CIMETIÈRE DE SAINT-PIERRE AU BORDAGE-MARC SUR LES CHEMINS DE MORTAGNE ET DE LA TESSOUALE.

Le 27 mars 1794, au matin, **les Colonnes de Grignon et de Crouzat**, venant de Vezins, pénètrent dans la forêt et fouillent les bois-taillis de Breuil-Lambert et de Vezins.

Guidés par un traître, les Bleus parviennent jusqu'à la haute forêt, ou **Stofflet**, jugeant l'endroit inaccessible et à l'abri de toute surprise, a, depuis deux mois, établi son Quartier Général et son hôpital. Aux alentours, particulièrement à la Bauche-des-Buissons, se sont réunis de nombreux réfugiés des bourgs environnants, parmi lesquels il y a surtout des **vieillards, des femmes et des enfants**. Ils forment ici et là de petits villages forestiers. Surpris par les Bleus, ces pauvres gens sans défense sont impitoyablement massacrés. **On compte plus d'un millier de victimes**, parmi lesquelles **se trouvent plusieurs personnes de Cholet qui sont signalées aux Registres Boinaud comme ayant péri « Dans le Bois de Berlambert » (Breuil-Lambert).**

Ce sont :

Marie Bodineau, veuve défunt Jean Humeau, journalier, âgée de 75 ans, a été massacrée dans le bois de Berlambert, le 27 mars 1794.

Mathieu Pifard, âgé de 77 ans, **époux de défunte Jeanne Bioteau**, sa femme âgée de 52 ans, ont été massacrés dans le bois de Berlambert, le 27 mars 1794 et **Marie Pifard, leur fille**, âgée de 37 ans, **massacrée ausy le même jour**.

Marin Boutillier de Saint-André, parle dans ses mémoires :

« D'une pauvre femme habitant actuellement la Communauté de Saint-François, à Saint-Pierre de Cholet, qui est une des rares victimes ayant échappées à cette boucherie (du 27 mars, en forêt de Vezins). Elle a perdu, dans ce jour fatal, douze membres de sa famille, parmi lesquels son père, sa mère et ses six frères et sœurs ».

Le soir du 27 mars 1794, **Grignon** vient à Cholet, et il y signale encore son passage par de nombreux massacres. Il s'est installé près de l'église de Saint-Pierre, dans ce qui reste de la maison La Boulaye en partie brûlée (La partie de ce vaste et bel immeuble était située à peu près au débouché de l'actuelle rue du Paradis. Les écuries de l'hôtel du « Bœuf Couronné » faisaient partie des dépendances de la propriété « La Boulaye »). C'est là qu'on lui amène de pauvres gens découverts ici et là... **En fait de jugement, il se contente de les faire passer devant et prononce simplement, d'un ton goguenard :**

« Un Billet d'Hôpital »

Tout aussitôt, on entraîne le prisonnier et on le fusille, séance tenante, soit dans l'enclos du vieux cimetière (place Saint-Pierre actuelle), soit plus loin, vers les Barrières. Il est vraisemblable que les noms suivants, dont presque tous sont inscrits sur la liste des fusillés, appartiennent à des victimes de ces massacres du 27 et 28 mars 1794.

Jean Cherbonnier, laboureur à La Boulinière, époux de Françoise Leconte, âgé de 56 ans, a été massacré à la Croix de mission Saint-Pierre (Le Calvaire de la rue Carnot).

Et Marie Cherbonnier, sa fille a été aussi massacré au même lieu, âgée de 17 ans.

François Bossard, tixeran à Pineau, **époux de Michel? David**, âgé de 33 ans, a été fusillé à Cholet.

Pierre Rochard, tixeran à Pineau, **époux de Marie Charbonneau**, âgé de 46 ans, a été fusillé dans l'ancien cimetière de Saint-Pierre.

Pierre Rochais, à la Beutière, **fils de défunt Jean Rochais** laboureur, **et de Perrine Robichon**, âgé de 21 ans **et Jean Rochais son frère**, ont été fusillés sur la place « **au Chesne de la Liberté** » (probablement la place de la Prison).

Michel Broseau, de Pineau, **époux de Renée Chenuau**, a été fusillé dans l'ancien cimetière.

Mathurin Gourdon, laboureur à la Chauvelière, **époux de Marie Rochais**, âgé de 43 ans, a été fusillé à la Croix-Bourreau (au Carrefour des Barrières).

Henry Vion, époux de Marie Dilbau (Guilbaud) a été fusillé à Chollet, dans l'ancien cimetière.

C'est au 28 mars que se place le massacre de la Blanchisserie du Bordage-Marc.

Pour échapper aux recherches des Bleus, un groupe de pauvres gens s'est caché dans une sorte de souterrain dépendant de la blanchisserie du Bordage-Marc, près la Porte-Baron.

Cette excavation faisait probablement partie du réseau de boyaux de souterrains, creusés au XVI^e siècle pendant les guerres de religions, pour servir de refuge en cas d'invasion de la ville et dont on a, depuis, retrouvé des tronçons en différents quartiers. Peut-être à l'origine, ce souterrain du Bordage-Marc se prolongait-il vers le Château ou vers l'église Saint-Pierre ???.....

D'après les traditions, l'entrée de l'excavation où s'étaient réfugiés nos compatriotes, le 28 mars 1794, se serait trouvée à peu près à l'emplacement du puit dans la cour du Bordage-Marc. Entassés dans cet étroit refuge, les fugitifs se croient en sûreté lorsque vient passer sur le chemin un détachement de Bleus... À ce moment, un petit chien appartenant à l'une des personnes cachées, lui échappe et se met à courir en aboyant vers les soldats... Ceux-ci, leur méfiance éveillée, se mettent à chercher aux alentours et ils ne tardent pas à découvrir la cachette. Ils en font sortir un à un les pauvres gens et les sabrent sur place.

Deux enfants échappent seuls au massacre, dont l'un, **nommé Lecomte**, fut plus tard chantre à l'église Saint-Pierre (**D'après**

l'abbé Deniau, il paraît qu'en 1814, au moment du retour de Louis XVIII, il entonna au lutrin avec tant d'enthousiasme et de force le « Dominé Salvum Fac Regem », qu'il se rompit une artère et mourut quelques jours après ».

Le registre Boinaud donne les noms de onze personnes comprises dans ce massacre du Bordage-Marc. Y en eut-il d'avantage ???...C'est possible. **L'abbé Deniau** parle d'une cinquantaine, chiffre qui, à première vue, nous semble exagéré.

Quoi qu'il en soit, voici les noms qui ont été conservés :

Magdeleine Ménar, épouse de Jean Rousseau, tixeran, âgée de 47 ans, et **Magdeleine Rousseau**, sa fille, âgée de 8 ans, ont été massacrées à la Blanchisserie du Bordage-Marc le 28 mars 1794.

Marguerite Ménar, épouse de Pierre Lecomte, tisseran, âgée de 35 ans, et **Renée Lecomte sa fille, âgée de 8 ans** et **Marie Lecomte, sa fille, âgée de 16 MOIS**, ont été massacrées dans la Blanchisserie du Bordage-Marc, le 28 mars 1794.

La femme de Bretaudeau, blanchisseur au Bordage-Marc, et un enfant, ont été massacrés dans leur blanchisserie du Bordage-Marc.

La femme de Chupin, mason, demeurant au Venelle, a été **masacré avec ses trois enfants** dans la blanchisserie du Bridage-Marc.

On sait, par un rapport de **Crouzat à Turreau**, que ce même jour, 28 mars, la Colonne Grignon se porta de Cholet à Mortagne,

tandis que celle de **Crouzat**, cantonnée à Maulévrier, se dirigea également vers Mortagne.

C'est vraisemblablement à la première, celle de **Grignon**, que l'on peut attribuer les différents meurtres commis dans les Métairies de la Basse, de la Haute, de la Girardièrre et de la Sorinière, situées aux abords de la grand'route de Cholet à Mortagne. Les noms des victimes, recueillis par M. Boinaud, ne sont toutefois suivis d'aucune date précise.

Voici ces quelques noms :

Jeanne Le Roy, épouse de Mathurin Tiseau, journalier, âgée de 40 ans.

Jeanne Tiseau, sa fille âgée de 7 ans, et Marie Tiseau ausy sa fille âgée de 10 MOIS, ont été massacrées sur les terres de la Métairie de la Basse de Saint-Pierre.

Marie Landreau, épouse de François Baron, journalier, âgée de 38 ans, **Françoise Baron, sa fille âgée de 5 ans et Jeanne Baron, ausy sa fille, âgée de 3 ans, ont été massacrées dans les cham de la Métairie de la Basse à Cholet.**

Jean Deny, domestique à la Basse de Saint-Pierre de Cholet, âgé de 67 ans.

René Blouin, fils de Pierre Blouin, journalier et de **défunte Marie Bioteau**, âgé de 55 ans, massacré sur la terre de la Haute.

Louis Moreau, tisserand à Bellebat, **époux de Modeste Chupin**, âgé de 52 ans, massacré dans un champ de la Girardièrre, vers la fin mars 1794.

Pierre Villeneuve, laboureur à la Pochetièrre près Saint-Christophe, **époux de Marie Simon**, âgé de 44 ans, massacré dans un champ de la Sorinière, **en présence de son épouse et de plusieurs autres femmes et enfants**, vers la fin de mars 1794.

Quand la **Colonne de Crouzat** qui, elle, s'est portée le 28, de Maulévrier à Mortagne, elle est probablement passée par La Tessouale.

S'y est-elle rendue par le chemin le plus direct, ou bien, a-t-elle fait un crochet par la route de Maulévrier à Cholet et le Pont-Bertrand ???... Cette seconde hypothèse semblerait vraisemblable, puisque nous trouvons, mentionnés à cette date du 28 mars 1794, un certain nombre de meurtres autour des fermes situées le long du chemin de Cholet à la Tessouale, non loin du Pont-Bertrand : La Papotièrre, La Tricoire, La Charoussièrre.

Ce sont :

Jeanne Broseau, fille de Louis Broseau et de défunte Renée Landrau, a été massacrée à La Papotièrre.

François Chardonneau, laboureur à La Tricoère (La Tricoire), a été massacré dans ses champs, âgé de 72 ans.

Jean Tiseau, de Mazierre, a été massacré dans un champ de Chareuzé (La Charoussièrre), paroisse de La Tessouale, **époux de Mary Bonnin**, le 28 mars 1794.

Louis Tiseau, aussy de Mazierre, âgé de 3 JOURS, fils de Jean Tiseau et de Mary Bonnin, massacrés au dit lieu de Chareuzé, paroisse de La Tessouale, le 28 mars 1794.

François Bonnin, âgé de 16 ans, de la paroisse de Mazière, massacré, le 28 mars 1794, dans le lieu de Chareuzé.

Jeanne Chenuau, épouse de Louis Rousselot, massacrée à la Tessouale.

X

LES DERNIERS MASSACRES

À partir du mois d'avril, **les Colonnes Républicaines** font, à Cholet, des apparitions plus rares. Elles se contentent d'y passer, sans y séjourner d'avantage. La ville est devenue, d'ailleurs, à peu près déserte et les soldats n'y peuvent plus rien trouver, pas même de pain. Le ravitaillement est amené de Doué, sous la protection de fortes escortes. D'autre part, **les Divisions de Stofflet**, de jour en jour mieux organisées, tiennent un peu partout **les Bleus en échec**. Aussi les Colonnes ne s'écartent-elles plus guère des grandes voies de communication et se tiennent-elles sur leurs gardes.

Le 5 avril 1794, Dusirat, dans un rapport au Général en Chef, donne les précisions suivantes :

« Grignon campe aujourd'hui en avant de Vezins, il m'enverra du pain au Bois Grolleau, en avant de Cholet, où je vais prendre position, tandis que mon avant-garde surveillera la forêt de Breuil-Lambert à la position de Mazières ».

Du 4 au 6 avril, **cette avant-garde de Dusirat**, campée du côté de Mazières, visite un certain nombre de fermes : La Goubaudière,

La Bourrie, Les Loges de Toutlemonde... Et de ces visites, nous trouvons un écho tragique dans le registre Boinaud :

Magdeleine Moreau, fille, massacrée le 4 avril 1794 an sa maison, paroisse de Saint-Pierre de cette ville.

Jeanne Tisseau, fille du défunt Jean Tisseau et de défunte Marie Bousion de La Goubauguière (La Goubaudière), âgée de 36 ans, a été massacrée chez elle, le 10 avril 1794.

Suzanne Chupin, épouse de défunt René Guinebretière, laboureur à La Boury, âgée de 68 ans a été massacrée.

Mathurinne Guitton, épouse de défunt Jean Mingot, laboureur à La Bleure, âgée de 48 ans, a été massacrée au Loje (Loges) de Toutlemonde.

Quelques meurtres isolés sont encore signalés à la date des 15, 20 avril, 7 et 30 mai.

Mary Brémon, fille de défunt Jacques Brémon et de défunte Agate Blain, père et mère, massacrée dans sa maison paroisse de Saint-Pierre, le 15 avril 1794.

Agate Brémon, fille de défunt Jacques Brémon et défunte Agate Blain, père et mère, de cette paroisse, massacrée le 15 avril 1794, an sa maison même.

Mathurine Girardeau, épouse de Pierre Auvinet, de cette paroisse, âgée de 53 ans, massacrée en la paroisse d'Yzerné (Yzernay), le 23 avril 1794.

Marie Lefeuvre, fils de défunt Feuvre, petit-fils (sic) et Jean Lefeuvre son frère, ont été massacrés à la Boissonnerie des Echaubrognes, le 7 mai 1794.

René Chenuau, apprêteur de mouchoirs, massacré en les près de La Grange de Cholet, le 30 mai 1794, de Notre-Dame.

Ce dernier meurtre peut-être mis vraisemblablement à l'actif d'un détachement de la Colonne de Cambrai, alors à Mortagne, détachement qui, ce jour-là, a été envoyé en reconnaissance du côté de Cholet. C'est alors que, la situation devenant de plus en plus précaire en Vendée pour les Armées de la République, le Comité de Salut Public prescrit le retrait complet des troupes au-delà des frontières du pays insurgé.

Pour en finir avec la liste du Curé Boinaud, j'ai rajouté les noms qu'il n'a pas été possible de rattacher à l'un quelconque des principaux massacres, parce que n'étant suivis, le plus souvent, d'aucune date.

Voici ceux relevés :

Jean Pucel, tisseran, **fils de Jean Pucel, et de Jeanne Marquis** de la Croix Boureau, âgé de 24 ans, massacré dans un champ du Bois-Grolleau, le 20 septembre 1793.

Marie Girard, épouse de défunt François Dubiliot, tixeran, âgée de 60 ans, a été massacrée à la Frouselière.

Charles Droguet, époux de Marie Vignerou, âgé de 54 ans, a été massacré dans le mois de mars par surprise par les brigands, à Châtillon.

René Griliar, voiturier, **fils de défunt Pierre Griliard et de défunte Renée Camus**, a été tué à Mollévrier (Maulivrier).

Louise Meunier, religieuse de cette ville, a été massacrée en 1794.

Louis Cartron, chareux des Bois, époux de **Marie Augereau**, a été massacré à Mortagne.

Jean Body, tixeran, fils de **Pierre Body** et de **Perrine Durand**, âgée de 25 ans, a été fusillée à Angers.

Augustin Moreau, boulangé, époux de **Marie Durand**, âgé de 36 ans, a été fusillé Angers (A noter ici, cette expression très Choletaise « **Fusillé Angers** ». On ne dit pas en effet : » **Je vais à Angers** », mais bien : » **Je vais Angers** »).

Louis Bibard, fabricant à Bélébat, âgé de 59 ans, a été fusillé à Douai (Doué-la-Fontaine).

Marie Bervet (ou Brevet), épouse de **Charles Bousion**, tixeran, âgée de 48 ans et **Charles Bousion**, son fils, âgé de 6 ans et **Marie Bousion**, sa fille, âgée de 8 ans et **Julienne Bousion**, sa fille âgée de 4 ans et **Pierre Bousion**, son fils, âgé de 10 ans ont été massacrés.

Pierre Bousion, tixeran, époux de défunte **Louise...**, âgé de 28 ans et un garçon et une fille, le garçon âgé de 6 MOIS et la fille de 2 ans.

Jeanne Baron, époux de **François Drouet**, tixeran, âgée de 40 ans, **François Drouet** son fils, âgé de 3 ans et sa fille **Drouette**, âgée de 3 MOIS.

René Galais, épouse de défunt **François Biotau**, journalier, âgée de 43 ans et **Michel Bioteau**, son fils âgé de 6 ans et **René Biotau** ausy sa fille âgée de 18 ans.

Roze Piard, épouse de **Joseph Godineau**, charpentier et quatre enfants, trois garson et une fille.

Jeanne Chupin, fille, qui avait souin de l'église.

Ces six derniers noms ne sont suivis d'aucune indication de lieu, ni de date.

XI

QUELQUES ÉPISODES DE CHEZ NOUS À PROPOS DES COLONNES INFERNALES

Beaucoup de nos vieilles familles Choletaises possèdent, ainsi que de toutes les provinces : du Maine, de l'Anjou, du Poitou et de Vendée (La Vendée fait partie historiquement du Poitou, Fontenay le Conte étant la capitale du Bas Poitou), dans les recueils de leurs souvenirs, transmis de génération en génération, des récits ayant trait aux Colonnes Infernales, récits qui ont presque toujours entre eux quelques airs de ressemblance.

Dans les situations les plus tragiques, les hommes finissent toujours par s'adapter, plus ou moins, aux conditions de vie, même très dures, qui leur sont faites, et ils arrivent graduellement à se protéger de manière plus efficace. On a pu le constater pendant la longue guerre de tranchées, au cours des années de 1914-1918.

Ainsi en fut-il de nos Métayers du Choletais, qui, en 1794, vécurent pendant des mois, sous la perpétuelle menace des incursions des Colonnes Incendiaires.

Toujours en alerte, ils flairaient le vent... et, quand une Colonne était signalée « à **Galerie** » ou « à **Soulaire** » arrivant « **du Bas** » ou « **du Haut Pays** », quand apparaissaient à quelques kilomètres, les noirs tourbillons de fumée, on se hâtait de quitter la Métairie. Ramassant les enfants, emmenant même parfois quelques vaches, on allait se cacher au plus creux de la lande de genêts voisine, ou même, si le péril semblait plus pressant, on fuyait le plus loin possible.

Le plus souvent, d'ailleurs, les Colonnes suivaient le grand chemin, sans beaucoup d'écarter à droite ou à gauche, surtout lorsque les bandes de Stofflet eurent repris les armes.

De plus, elles ne circulaient que le jour, et dès le crépuscule, craignant d'être surprises, elles se hâtaient vers le cantonnement.

C'est alors que nos paysans, retrouvant une sécurité momentanée, se « huchaient » d'une Lande à l'autre, et, par des chemins de traverse, se hâtaient de regagner leur Métairie, où ils devaient souvent éteindre l'incendie allumé par les Bleus.

Voici rapportés par l'Abbé Deniau, quelques-uns de ces épisodes dont nos campagnes Choletaise fut le Théâtre.

Un jour, le grand père de l'abbé Deniau, Métayer à La Pochetière, est alerté par la vue de tourbillons de fumée qui s'élèvent à deux kilomètres de là, du côté de Mazières. Sans plus attendre, il se sauve avec ses filles vers le Pont-Bertrand et le Puits-Saint-Bonnet et ne rentre chez lui que la nuit suivante.

La femme Franchet de Cholet, alors âgée de 15, surprise un jour par l'approche d'une Colonne, grimpe dans un chêne qui se trouve à proximité et se dissimule au plus épais des branches. La troupe vient bivouaquer à cent cinquante mètres de là y séjourne quarante huit heures.

Pendant ce temps, la pauvre fille n'ose bouger. Toutefois, torturée par la faim elle profite de la nuit pour descendre de son arbre et, à deux reprises, s'en va déterrer, avec ses ongles, des pommes de terre dans un champ tout proche ; puis elle remonte et les croque à belles dents... La troupe des Bleus finit par s'en aller sans l'avoir découverte.

L'Abbé Boisdron, vicaire à Saint-Pierre, est un jour surpris dans un chemin de la campagne Choletaise par une patrouille de trois Bleus, alors que, déguisé en paysan, il revient de visiter un malade dans quelques Métairies. À son allure qu'il parvient mal à déguiser, les soldats l'arrêtent.

« tu es un calotin » ??

— Je ne sais ce que c'est un calotin !

— Tu es prêtre !

— Oui, je le suis !

Immédiatement les soldats collent l'abbé le long de la haie et le mettent en joue. Mais les fusils ratent... Furieux, les exécuteurs rechargent leurs armes. Nouvelle décharge, nouvel échec ! C'est alors qu'ébahis, les Bleus envoient le calotin se faire F...

L'abbé Boisdron aimait à raconter qu'il devait cette délivrance miraculeuse à l'intervention de son ange gardien qu'il

avait alors invoqué (Témoignage de **M. Beaufreton**, curé de la Tessouale et neveu de M. Boisdron).

Ces quelques traits et bien d'autres du même genre n'ont, bien entendu, que la valeur d'anecdotes. Pourtant ils doivent nous être infiniment précieux.

Qu'il suffise de nous rappeler en effet que, de ces faits, souvent tragiques, nos ancêtres ont été les témoins et parfois glorieux héros.

Aussi, prenons bien garde de ne pas les laisser s'ensevelir dans l'indifférence et dans l'oubli!!!...

Que chaque famille tienne à honneur de continuer de se les transmettre, pieusement, de génération en génération.

Qu'au besoin, si cela n'a encore été fait, on en dresse un procès-verbal détaillé et aussi précis que possible qui sera conservé dans les archives de la famille.

Disons-nous bien que ces souvenirs sont pour nous des reliques, d'insignes reliques.

Ces reliques, il nous appartient de les conserver et de les enchâsser dans les feuillets de notre Glorieuse Histoire Choletaise; de même que jadis, au Colisée, les premiers Chrétiens recueillaient, en des linges précieux, le sang frais versé des Martyrs.

Sources : Archives de l'histoire de la Grande Armée – Archives de Créteineau-Joly – Connaissances personnelles par mes origines Vendéenne et Deux-Sévrienne dont mes ancêtres ont participé à ces combats – Archives des Paroisses Choletaises.

Nota bene : Cet ouvrage devrait être fourni aux élèves de Lycée de la Vendée, du Maine et Loire et des Deux sèvres en devoir de mémoire.

Imprimé en France
978-2-310-00692-7
Dépôt légal : 3^e trimestre 2010